

ASSASSINAT DE LA JEUNE ALGÉRIENNE
RAHMA AYAT EN ALLEMAGNE

**L'auteur
préssumé, un
Allemand de
31 ans, arrêté**

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro
Vendredi 11 - samedi 12 juillet 2025 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°6490 - 22^e année

EXPO OSAKA 2025



**Larbaoui dans
les pavillons
de plusieurs
pays**

P 2

9^e SÉMINAIRE INTERNATIONAL
DE L'OPEP

**Sonatrach
augmente
sa visibilité à
l'international**

P 4

GHAZA

**La guerre
d'usure met à nu
l'impuissance
militaire sioniste**

P 7

CLASSEMENT FIFA

**L'Algérie
conserve
sa 36^e place**

P 11

LES COURSES EN DIRECT

HIPPODROME ABDELMADJID AOUCHICHE-
ALGER, CET APRÈS-MIDI À 16H30

**Flita D'hem
et Hadbane
D'hem, favoris**

P 21

**TEBBOUNE PRÉSIDE LA CÉRÉMONIE ANNUELLE DE SORTIE
DE PROMOTIONS À L'ACADÉMIE MILITAIRE DE CHERCHELL**

Une armée forte et redoutée

LIRE EN PAGE 3



Ph : DR

LE DRAPEAU SAHRAOUI L'A FAIT SORTIR DE SES GONDS

La « baltadja » du Makhzen sévit à Malabo

La diplomatie des bas-fonds et des voyous semble être une spécialité du Makhzen.

LIRE EN PAGE 6



L'ÉDITO

Il ne s'agit pas ici de la maladie qui frappe le seul Roi Mohamed 6. Il y a une autre maladie qui frappe l'ensemble du régime politique monarchique et ses vassaux. La dernière manifestation de cette maladie a été signalée jeudi dernier à Malabo (Guinée équatoriale) où se tenaient les travaux de la 47^e session du Conseil exécutif de l'Union africaine (UA). En cause, le vol du drapeau de la République arabe sahraoui démocratique (RASD) par « des individus décrits comme appartenant à la délégation marocaine ». Ce qui a créé un tollé parmi les représentants des États membres qui ont refusé « de poursuivre les travaux de la réunion avant que le drapeau sahraoui ne soit remis à sa place ». Ils ont rappelé le statut de « la RASD, membre fondateur de l'UA (contrairement au Maroc qui n'a pas ce statut NDLR) et la nécessité de se conformer aux règles éthiques et protocolaires garantissant le respect mutuel entre les États membres ». Les travaux n'ont pu reprendre qu'une fois le drapeau remis en place. Ce n'est pas la première fois que cette maladie royale

Le TOC de la royauté marocaine

se manifeste dans des foras internationaux et même dans des espaces publics. D'ailleurs tout le monde se rappelle l'épisode de la carte du Maroc incluant le Sahara occidental imprimée sur le maillot des joueurs de l'équipe marocaine « Renaissance sportive de Berkane » (RSB). Cette équipe devait disputer la demi-finale de la Coupe de la CAN (Confédération Africaine de Football) 2023-2024, face à l'équipe de l'Union sportive de la Medina d'Alger (USMA). Les joueurs de l'USMA avaient refusé de disputer les deux matchs (aller-retour) du 21 et 28 avril 2024, tant que cette carte ne soit retirée des maillots des joueurs marocains. Les mêmes symptômes de cette maladie ont réapparu lors d'une réunion de la commission des affaires étrangères de l'assemblée nationale (française) au mois de mars dernier. « Je vou-

drais m'insurger parce que la carte qui est derrière vous a été changée... il y a un mois, ce n'était pas cette carte-là qui était ici... » a martelé, à la surprise générale, le député français Jean-Paul Lecoq. Avant d'ajouter « il y avait là, la carte conforme (aux résolutions de) l'ONU, conforme au droit international... Il y a un mois, (...) le Maroc et le Sahara occidental n'étaient pas de la même couleur et aujourd'hui le Maroc et le Sahara occidental ne forment qu'un pays. Quelqu'un ici (a changé la carte) ». Ce « quelqu'un » a, de toute évidence, été actionné par le makhzen marocain. On ignore pour l'instant la contrepartie de cette « sous-traitance » car il est impossible qu'il n'y ait pas eu de contrepartie. Ceci dit, cette obsession de la royauté marocaine contre la cartographie et le drapeau sahraoui est une maladie caractérisée par des comportements répétitifs et irraisonnés mais irrépressibles. Il s'agit d'un « TOC » (trouble obsessionnel compulsif) en neurologie. Avec cette particularité pour la royauté marocaine de n'avoir aucun TOC pour le drapeau espagnol qui flotte à Ceuta et Melilla. Ce qui rend cette obsession difficile à traiter !

Zouhir Mebarki

EXPO OSAKA 2025

Larbaoui dans les pavillons de plusieurs pays

À l'occasion de la célébration de la Journée nationale de l'Algérie à l'Exposition universelle « Expo-Osaka 2025 », le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a effectué, hier une visite de plusieurs pavillons de pays frères et amis participant à l'événement international.



Accompagné du ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou et de la ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, le Premier ministre s'est rendu notamment aux pavillons de la Palestine, de la Tunisie et du Sultanat d'Oman, où il a reçu des explications détaillées sur les expositions présentées par ces pays. Il a également visité le pavillon de la République italienne, mettant en valeur des œuvres et pièces artistiques illustrant la richesse historique et culturelle de l'Italie. La visite s'est poursuivie au pavillon de l'État du Qatar, où une présentation approfondie lui a été faite sur les dimensions culturelles, économiques et urbaines du pays. Le Premier ministre a, par ailleurs, signé le livre d'or des pavillons visités, saluant la profondeur des liens d'amitié, de fraternité et de coopération qui unissent ces nations à l'Algérie, des relations nourries par une volonté politique commune et constante. Ainsi, et après avoir supervisé, jeudi matin la cérémonie d'ouverture de la journée nationale algérienne organisée dans le cadre de cette exposition, le Premier ministre a visité le pavillon du Japon, où

il a écouté des explications exhaustives sur les thématiques abordées, liées au cycle de la vie et au développement durable. Il s'est ensuite rendu au pavillon de l'Algérie "Anouar el Djazaïr" où des explications lui ont été données sur le patrimoine culturel et national, le développement que connaît l'Algérie dans tous les domaines et les opportunités de coopération et d'investissement offertes, de renforcement de la coopération et d'établissement de partenariat avec les pays participants.

LES RELATIONS ALGÉRO-JAPONAISES, UN "MODÈLE"

Par ailleurs, lors de son inauguration de la Journée nationale de l'Algérie à l'Exposition Larbaoui a souligné l'importance capitale de la coopération algéro-japonaise, qu'il a qualifiée de « particulièrement privilégiée » dans les relations bilatérales. La décrivant comme un « modèle de communication constructive, de coopération fructueuse et de

solidarité mutuelle ». Il a souligné que « la convergence de vues entre les deux pays sur la promotion du dialogue, la construction de la paix et la préférence pour les solutions pacifiques a constitué une base solide pour renforcer les relations de coopération bilatérale et établir les piliers d'un partenariat fondé sur le respect mutuel et l'intérêt commun ». Il a rappelé que cette solidarité remonte aux débuts de la Glorieuse Révolution de Libération nationale, lorsque Tokyo a accueilli l'un des premiers bureaux du Front de libération nationale (FLN) à l'étranger en septembre 1958, où le Gouvernement provisoire Algérien a été formé. Il a également mentionné la reconnaissance par le Japon de l'indépendance de l'Algérie le 4 juillet 1962. Le Premier ministre a également présenté les réformes globales menées par le président Abdelmadjid Tebboune visant à améliorer le climat d'investissement en Algérie. Ces réformes ont per-

mis un « saut qualitatif » malgré un contexte politique et économique international difficile, comme en témoignent les taux de croissance les plus élevés atteints ces 13 dernières années. Larbaoui a insisté sur l'attention particulière accordée à la recherche et à l'innovation, qui a permis « la création d'un écosystème stimulant et l'émergence rapide de plus de 3 300 start-ups ». Il a également noté que cette dynamique s'intensifie grâce à divers mécanismes de financement, d'accompagnement et à un ensemble d'incitations fiscales et non fiscales destinées à promouvoir l'investissement et l'innovation. En outre, il a mis en avant l'initiative de créer une dynamique continentale à travers la Conférence africaine des Start-ups, organisée annuellement en Algérie, qui est devenue « une plateforme continentale pour l'échange d'expériences et l'unification des efforts pour soutenir l'innovation ».

Sarah. O

ADHÉSION DE L'ALGÉRIE AU TAC DE L'ASEAN

Attaf s'entretient avec plusieurs de ses homologues

En marge de sa participation à la cérémonie de signature de l'acte d'adhésion de l'Algérie au Traité d'amitié et de coopération en Asie du Sud-Est, le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a eu, à Kuala Lumpur, des entretiens bilatéraux avec plusieurs de ses homologues. Selon un communiqué des AE, Attaf a discuté avec son homologue de la République démocratique populaire du Laos, M. Thongsavanh Phomvihane, où il a examiné les voies et moyens de renforcer les relations bilatérales entre l'Algérie et le Laos, à la lumière de leur lutte commune contre le colonialisme et de leurs positions convergentes envers les causes justes dans le monde. Le ministre des Affaires étrangères a aussi tenu une discussion significative avec le ministre des Affaires étrangères de la République socialiste du Vietnam, Bui Thanh Son. Cette rencontre a permis aux deux diplomates de passer en revue les diverses facettes des relations traditionnelles d'amitié et de coopération qui unissent l'Algérie et le Vietnam. Les discussions ont également porté sur les

moyens d'élargir ces perspectives de collaboration, notamment en préparation des prochaines échéances bilatérales. Les deux parties ont convenu de la nécessité d'accélérer la finalisation des négociations concernant les projets d'accords en cours d'examen. Elles se sont également engagées à poursuivre leurs efforts conjoints visant à consolider le partenariat dans des domaines économiques prioritaires. Ces secteurs incluent notamment l'énergie, les mines, l'industrie, l'agriculture, ainsi que les produits pharmaceutiques. Également, Attaf a échangé avec son homologue des Philippines, Maria Theresa Lazaro. Les deux ministres ont passé en revue les relations bilatérales et les moyens de les renforcer davantage, notamment dans le domaine économique. Ils ont discuté aussi de la contribution des Philippines à la réussite du partenariat entre l'Algérie et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), rapporte la même source. Il convient de préciser que Manille assurera la présidence tournante de l'organisation en 2026. Ainsi, le ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, s'est

entretenu, à la même occasion, avec le ministre des Relations internationales de la République orientale de l'Uruguay, Mario Lubetkin. Les deux parties ont abordé "les perspectives de renforcement de la coopération économique entre les deux pays en adéquation avec leurs relations politiques privilégiées, notamment à travers l'encouragement des interactions et des échanges entre hommes d'affaires des deux pays", précise le ministère. Ils ont également échangé leurs vues et analyses sur la situation actuelle dans le voisinage régional respectif des deux pays, ajoute la même source.

Aussi, Attaf a discuté avec le ministre des Affaires étrangères de la République démocratique du Timor oriental, M. Bendo dos Santos Freitas. Cette rencontre a permis de "réitérer la volonté commune de l'Algérie et du Timor oriental de renforcer les liens d'amitié qui les unissent, outre leur engagement à poursuivre leur coordination dans le cadre des Nations unies en vue de propulser le processus onusien de décolonisation à travers le monde", précise le communiqué.

S. O.

47E SESSION DU CONSEIL EXÉCUTIF DE L'UA À MALABO Des interventions algériennes de qualité

Les travaux de la 47e session du Conseil exécutif de l'Union africaine ont débuté jeudi à Malabo en Guinée équatoriale. L'ordre du jour de cette session ministérielle porte sur l'examen de plusieurs questions financières et administratives liées à la gestion interne de l'UA, ainsi que sur des dossiers liés aux partenariats établis par l'organisation continentale avec divers acteurs internationaux, outre la poursuite de l'activation des mécanismes de l'action africaine commune et de la préparation des prochaines échéances aux niveaux continental et international. Parmi les points inscrits à l'ordre du jour figurent également plusieurs questions et dossiers « importants » concernant l'action africaine commune, tels que l'examen des rapports relatifs aux activités de l'organisation continentale et de ses différents organes, ainsi que l'élection du Commissaire de l'UA pour l'Éducation, la Science et la Technologie et du Commissaire de l'UA chargé du Commerce et de l'Industrie.

Représentant le ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, la délégation algérienne aux travaux de cette session est conduite par l'ambassadeur d'Algérie à Addis-Abeba et son représentant permanent auprès de l'UA, Mohamed Khaled.

Ainsi, la délégation algérienne a présenté des interventions de qualité, axées sur les principales questions débattues, en mettant l'accent notamment sur l'importance de rationaliser les dépenses et de réduire le gaspillage des ressources financières en réajustant les priorités de l'action de l'UA et en finançant ses projets conformément aux défis actuels et aux objectifs stratégiques de l'ambitieux Agenda 2063, notamment ceux inscrits dans le cadre du deuxième plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda. Elle a également insisté sur l'importance des partenariats et de l'approche multilatérale qui se concrétisent notamment à travers les récentes réunions de partenariat, à l'instar de la 3e réunion ministérielle entre l'UA et l'Union européenne (UA-UE), ainsi que celles en cours de préparation, telles que la 9e Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD 9) et le 7e sommet UA-UE, prévus cette année, en œuvrant pour renforcer l'unité et rejeter l'exclusion. La délégation algérienne a réitéré son engagement en faveur du thème de l'UA pour l'année 2025, intitulé: (Justice pour les Africains et les personnes d'ascendance africaine à travers les réparations), qui constitue une opportunité propice pour intensifier les efforts collectifs en vue de réparer les injustices historiques et de porter la voix de l'Afrique dans les fora internationaux. A l'issue de cette réunion ministérielle se tiendra, demain, le 7e sommet de coordination entre l'UA, les Communautés économiques régionales (CER) et les Mécanismes régionaux (MR).

Ania N

TEBBOUNE PRÉSIDE LA CÉRÉMONIE ANNUELLE DE SORTIE DE PROMOTIONS A L'ACADÉMIE MILITAIRE DE CHERCHELL

Une armée forte et redoutée

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, a présidé jeudi à l'Académie militaire de Cherchell, la cérémonie annuelle de sortie de la 56ème promotion de formation fondamentale, la 18ème promotion de formation militaire commune de base et la 9ème promotion d'officiers du cycle Master.



Selon un communiqué du MDN, au niveau de la place d'armes, le président de la République a présidé la cérémonie de sortie de nouvelles promotions au titre de l'année scolaire 2024-2025, à l'entame de laquelle il a passé en revue les carrés des formations militaires alignées au niveau de la place d'armes, et ce, avant que le général d'Armée, ministre Délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire prononce une allocution à travers laquelle il a remercié le président de la République d'avoir supervisé la cérémonie de sortie de promotions de l'Académie militaire de Cherchell, coïncidant avec les festivités commémorant le 63ème anniversaire de l'Indépendance et du recou-

vrement de la souveraineté nationale », ajoute le communiqué. « Cette citadelle de formation qui assure à l'instar des autres structures de formation de l'ANP la consolidation des rangs par des cadres dotés de diverses sciences et de savoir, imprégnés des principes et valeurs nationalistes et républicaines, conscients des différents contextes et mutations que connaît le monde d'aujourd'hui », souligne la même source.

À ce titre, le général d'Armée a réaffirmé l'intérêt et l'attention qu'accorde le Haut commandement de l'ANP à l'appareil de formation militaire au sein de l'Armée nationale populaire à travers la mise à disposition de tous les moyens humains, pédagogiques et matériels nécessaires pour assurer une formation théorique et pratique riche, partant de la conviction qu'une formation de qualité de la ressource

humaine constitue la pierre angulaire de la réussite du projet d'édification d'une armée forte et redoutée, capable de faire face aux défis sécuritaires actuels et remporter les enjeux y afférents, et garantir une adaptation efficiente aux mutations géostratégiques prévalant sur les plans régional et international.

Pour sa part, le Commandant de l'Académie militaire de Cherchell, a souligné que l'Académie connaît aujourd'hui, la sortie d'une nouvelle élite de cadres de l'Armée nationale populaire qui ont bénéficié d'une formation militaire scientifique de qualité, façonnée par la conduite militaire exemplaire et imprégnée de patriotisme, de forte détermination et d'abnégation au service de la Nation, ce qui les rend aptes à assurer leurs missions futures avec mérite et aptitude.

Après la prestation du ser-

ment par les promotions sortantes, le président de la République a procédé à la remise des grades et des diplômes aux premiers lauréats des promotions, en remettant le diplôme au major de promotion du cycle Master, puis le grade de sous-lieutenant et l'épée de l'Académie au major de promotion de la Formation fondamentale. Il a également procédé à la remise du diplôme au major de promotion de la Formation militaire commune de base issu des pays frères et amis, avant d'inviter la délégation qui l'accompagne à remettre les diplômes et les grades aux autres lauréats, indique le communiqué du MDN.

À l'issue, de la cérémonie, le président de la République a honoré la famille du Moudjahid général Hocine Benhadid, avant de signer le livre d'or de l'Académie.

Ania N.

ÉPOUSE DU DÉFUNT ANCIEN PRÉSIDENT DE LA RASD MOHAMED ABDELAZIZ Khadidja Hamdi n'est plus

Khadidja Hamdi, dirigeante sahraouie et conseillère à la présidence de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), est décédée, hier, après une longue lutte contre la maladie. Elle a occupé divers postes au sein du gouvernement sahraoui et du Front Polisario, notamment comme membre du Secrétariat national du Front Polisario pendant plusieurs mandats consécutifs, ministre de la Culture et conseillère à la RASD. L'épouse de l'ancien président de la RASD, le défunt Mohamed Abdelaziz (décédé le 31 mai 2016), vient ainsi de disparaître en emportant avec elle une voix féminine qui a marqué des décennies de lutte nationale sahraouie pour l'indépendance. Compagne de la révolution sahraouie, elle fut l'une de ces femmes qui ont voué leur vie à la cause de leur peuple. Elle était restée fidèle à ses principes, portant la plume de la parole et le fardeau du message, malgré toutes les campagnes systématiques et les tentatives de diffamation auxquelles elle a fait face. Le décès Khadidja Hamdi « n'est pas seulement la disparition d'un corps, mais celui d'une page de l'histoire d'une femme sahraouie qui fut à la fois témoin et actrice d'une époque », témoigne le site espagnol « ecsaharai.com » à ce sujet, précisant que la défunte « a laissé une empreinte et beaucoup apporté à une époque où la voix des femmes était souvent marginalisée. » R. I.

SOLUTION AU CONFLIT AU SOUDAN

L'Algérie plaide pour la justice et la reddition de comptes

L'Algérie a réaffirmé, par la voix de son représentant permanent adjoint auprès des Nations unies, Toufik Laïd Koudri, que la justice et la reddition de comptes constituaient des fondements essentiels sur lesquels doit reposer la résolution du conflit au Soudan. « Il y a déjà plus de vingt ans, depuis le renvoi du dossier du Darfour à la Cour pénale internationale (CPI), mais aucun résultat concret n'a encore été enregistré, en dépit des progrès réalisés dans certaines affaires y afférentes, comme en témoigne le 41e rapport périodique du Procureur de la CPI », a-t-il affirmé.

S'exprimant, suite à la présentation par le Procureur adjoint du rapport semestriel de la CPI concernant la situation au Darfour (Ouest du Soudan), le diplomate algérien a indiqué que « face aux développements dans la région du Darfour, notamment depuis le début du conflit actuel il y a plus de deux ans, la justice et la reddition de comptes demeurent des fondements essentiels sur lesquels

doit reposer toute résolution globale à ce conflit ».

Partant, « il est impératif que la Cour tienne compte de l'existence d'un processus de justice transitionnelle et de reddition de comptes, dans le cadre des efforts visant à instaurer une paix durable au Darfour », a-t-il affirmé. Pour ce faire, dit-il, « il est nécessaire de mobiliser l'ensemble des moyens disponibles pour dynamiser et renforcer les structures judiciaires nationales, de manière à assurer une pleine appropriation et une direction soudanaise du processus, en privilégiant les processus nationaux tout en respectant le principe de complémentarité avec la CPI ».

La réalisation de cet objectif, a-t-il ajouté, passe également par l'instauration de bases solides pour le partenariat et la coopération avec les acteurs internationaux et régionaux, saluant, dans ce sens, « la coopération du gouvernement soudanais avec les services du Bureau du Procureur et les autres instances concernées ». Koudri a également salué les efforts

déployés par le gouvernement soudanais pour la mise en œuvre du Plan national de protection des civils, qui repose notamment sur le principe de la primauté du droit et des droits de l'Homme, en tant que fondements essentiels.

Il a souligné, dans son intervention, « qu'il était tout aussi essentiel de s'appuyer sur les cadres disponibles aux niveaux national et régional pour atteindre les objectifs escomptés, notamment en matière de reddition de comptes, dans un cadre dirigé par les Soudanais eux-mêmes, soulignant, en outre, que l'Accord de paix de Juba ainsi que les structures de l'Union africaine (UA) constituent deux volets fondamentaux permettant d'œuvrer à l'élaboration de mécanismes adaptés à même de concevoir des solutions durables ».

Dans cette optique, a-t-il précisé, la réalisation de cette démarche repose à la fois sur l'appui de la communauté internationale, mais aussi sur un engagement constant par tous les acteurs soudanais au respect

des cadres pertinents. S'agissant des derniers développements au Soudan, notamment dans la région du Darfour depuis l'éclatement du conflit en avril 2023, Koudri a affirmé « que ces événements ne sauraient être ignorés dans le cadre des efforts visant à poursuivre les auteurs de crimes et de graves violations à l'encontre des civils ».

À ce propos, Koudri a souligné que le non-respect, à ce jour, par les Forces de soutien rapide de la résolution 2736, en maintenant le siège imposé à la ville d'El-Fasher où résident des centaines de milliers de civils sans défense dans des conditions humanitaires catastrophiques, constituait « un cas concret qui doit être rigoureusement examiné ».

Il a ajouté que les crimes perpétrés à l'encontre des travailleurs humanitaires ainsi que les attaques contre les infrastructures civiles, en particulier les hôpitaux, représentent des violations graves pouvant être qualifiées de crimes de guerre, d'où la nécessité de poursuivre leurs auteurs. M. Koudri a par

ailleurs estimé que « le soutien étranger aux auteurs de ces violations et crimes contre les civils au Darfour était un facteur direct dans la perpétuation de la crise actuelle, réitérant, à ce titre, l'appel de l'Algérie à mettre un terme à toute forme d'ingérence étrangère et à les condamner ouvertement et fermement ».

Le diplomate algérien a, en outre, affirmé que les efforts visant à instaurer la paix au Soudan, y compris ceux relatifs à l'établissement de cadres pour la justice transitionnelle et la reddition de comptes, doivent impérativement être déployés dans le plein respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Soudan.

Au terme de son intervention, M. Koudri a réitéré l'appel de l'Algérie à privilégier le dialogue à la violence en vue d'une résolution durable du conflit entre les frères soudanais, exprimant, dans ce sens, le soutien total de l'Algérie aux efforts de l'Union africaine et des Nations unies.

S. O.

9^E SÉMINAIRE INTERNATIONAL DE L'OPEP

Sonatrach augmente sa visibilité à l'international

Le 9^e Séminaire international de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) s'est tenu les 9 et 10 juillet à Vienne en Autriche, sous le thème "Tracer des voies ensemble : l'avenir de l'énergie mondiale".



Selon un communiqué du ministère de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, l'Algérie a participé à cet événement avec une délégation comprenant le directeur général des hydrocarbures au ministère, Amine Remini, le président de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT), Samir Bekhti, l'ambassadeur d'Algérie en Autriche, Larbi Latroch, le Représentant permanent de l'Algérie auprès de l'OPEP, Achraf Benhassine, ainsi qu'une importante délégation du groupe Sonatrach, conduite par le vice-président de l'activité exploration et production, Farid Djettou, et le secrétaire général du groupe, Abdelkader Zerrouki. Le Séminaire a abordé plusieurs axes, tels que la sécurité énergétique, l'investissement dans le secteur, les défis climatiques et la transition énergétique juste, et ce, avec la participation des pays

membres de l'OPEP, des pays participants à la Déclaration de coopération, des pays consommateurs d'énergie, des présidents de grandes compagnies énergétiques internationales, de représentants d'organisations internationales et d'institutions financières, ainsi que d'académiciens et d'experts. La participation de Sonatrach reflète sa volonté de concrétiser ses engagements en tant que pôle industriel de référence dans le domaine des hydrocarbures à l'échelle continentale, ainsi qu'un acteur majeur aux niveaux méditerranéen et international.

En marge du séminaire, les membres de la délégation algérienne ont tenu des rencontres bilatérales avec des responsables de sociétés énergétiques internationales, dans l'objectif

de renforcer les relations de coopération et de partenariat, notamment dans les domaines de l'exploration et de l'exploitation des hydrocarbures, des énergies renouvelables et de l'hydrogène vert. Ils ont ainsi rencontré des représentants de la société américaine Chevron, avec lesquels ils ont fait le point sur la mise en œuvre du memorandum d'entente signé avec Sonatrach pour le développement des ressources en hydrocarbures en Algérie. Ils ont également rencontré des représentants de la société espagnole Cepsa, avec lesquels ils ont réaffirmé l'importance du projet conjoint de production d'hydrogène vert et souligné la nécessité de poursuivre la coordination à cet effet. Des rencontres ont eu lieu avec les responsables de la société omanaise OQ et de la

société autrichienne OMV, afin d'examiner les possibilités de coopération dans les domaines de l'exploration, de la production, de la pétrochimie et du développement de l'infrastructure gazière. Sonatrach a participé à l'exposition organisée en marge du séminaire, mettant en avant ses capacités techniques, son expertise et ses futurs projets.

Son stand a connu une forte affluence des visiteurs, dont le secrétaire général du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), Mohamed Hamel. Dans le même cadre, l'Institut Algérien du Pétrole, (IAP), filiale du groupe Sonatrach, a reçu le prix l'OPEP, décerné chaque deux ans, du meilleur institut de recherche dans le domaine de l'énergie pour l'année 2025, a indiqué un communiqué de Sonatrach. Le directeur de l'institut, Abdelkader Guenoune, a reçu cette distinction, des mains du Secrétaire général de l'OPEP, Haithem Al Gheith. Le choix de l'IAP a été fait, au terme d'une compétition particulièrement "rude" entre plusieurs institutions issues de différents continents. Le Secrétaire général de l'OPEP a qualifié l'IAP d'établissement prestigieux ayant formé des étudiants qui ont accédé à des postes élevés dans leurs pays, certains d'entre eux ayant même occupé des portefeuilles ministériels.

M'hamed Rebah

ALGÉRIE - RUSSIE

Point sur l'état de la coopération dans le domaine de l'Enseignement supérieur

Une délégation du Groupe d'amitié parlementaire Algérie-Russie à l'Assemblée populaire nationale (APN) a rencontré, à Moscou en Russie, le vice-ministre russe de la Science et de l'Enseignement supérieur, Konstantin Mogilevsky, et ce, dans le cadre des entretiens avec les représentants de divers départements ministériels en Russie.

Lors de cette rencontre, tenue en présence de la conseillère aux affaires culturelles à l'ambassade d'Algérie à Moscou, Sonia Benmaza, le président du Groupe d'amitié parlementaire Algérie-Russie, Abdeslam Bachagha, a précisé que cette visite de travail en Russie visait à « faire le point sur l'état de la coopération algéro-russe dans le domaine de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique ». Il a, dans ce cadre, souligné « la nécessité d'écouter les préoccupations des étudiants algériens poursuivant leurs études dans des universités russes, d'examiner les moyens de promouvoir la coopération entre les deux pays dans ce domaine et d'évaluer la mise en œuvre des accords conclus entre les universités algériennes et russes ». Il a, par là même, appelé à « activer les accords conclus entre les universités russes et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique », à « revoir à la hausse le nombre de bourses d'études réservées aux étudiants algériens » et à « développer les spécialités en coordination avec les universités algériennes, notamment dans les domaines de la cybersécurité et de l'intelligence artificielle ». Pour sa part, le vice-ministre russe de la Science et de l'Enseignement supérieur a indiqué adhérer aux propositions de Bachagha, insistant sur « l'importance du renforcement de la coopération dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, à travers l'échange d'étudiants dans diverses spécialités, en tant que passerelles de communication entre les deux peuples ». Il a, à ce propos, fait savoir que le secteur de l'enseignement supérieur en Russie avait demandé à l'Agence russe chargée des bourses d'études de « coordonner avec le ministère de l'Enseignement supérieur algérien et les universités russes pour activer la coopération bilatérale dans ce domaine », ajoutant que le ministère russe de la Science était prêt à augmenter le nombre de bourses d'études au profit des étudiants algériens, tout en leur offrant toutes les facilités. Au terme de la rencontre, les deux parties ont passé en revue les domaines de coopération potentiels, dont l'agriculture, soulignant « le rôle important des parlementaires en faveur de la coopération scientifique bilatérale ».

Ania N.

SA PREMIERE RÉUNION PRÉVUE AU COURS DU DERNIER TRIMESTRE 2025

Un mécanisme de coordination frontalière algéro-mauritanien mis en place

Les travaux de la deuxième session de la Commission mixte de sécurité algéro-mauritanienne ont été clôturés après des discussions portant sur les moyens de renforcer la coordination sécuritaire et opérationnelle entre les deux pays. Le secrétaire général du ministère de l'Intérieur, Mahmoud Djamaà a indiqué que cette rencontre constituait « une opportunité pour poursuivre et approfondir les consultations autour des grandes mutations que connaît la région », tout en permettant « une évaluation globale de ce qui a été convenu précédemment et l'ouverture de nouvelles perspectives en vue de garantir la sécurité et la stabilité des deux pays ». Djamaà s'est dit « satisfait des résultats positifs enregistrés grâce à l'esprit de consensus et d'entente qui a prévalu lors des travaux de cette rencontre ». Soulignant l'importance du poste frontalier algéro-mauritanien, Djamaà a fait savoir qu'il a été convenu de « mettre en place un mécanisme de coordination frontalière, coprésidé par les deux parties, qui tiendra sa première réunion au cours du dernier trimestre de l'année en cours ». Il a également salué la décision convenue visant à « faciliter les procédures douanières pour les commerçants algériens au niveau du poste frontalier mauritanien situé à proximité de son homologue algérien, évitant ainsi le déplacement jusqu'à Zouerate ». Concernant la migration clandestine, les deux parties sont convenues de « renforcer la concertation et la coordination dans la lutte contre les réseaux opérant dans ce domaine, ainsi que l'échange d'informations sur leurs membres et leurs activités », a ajouté le Secrétaire général. Quant au dossier des drogues, les deux parties sont convenues « d'organiser une réunion

de coordination à la mi-septembre à Nouakchott, en vue de créer un mécanisme de coordination et de suivi ».

L'ALGÉRIE ENGAGÉE À ACCOMPAGNER LA MAURITANIE EN MATIÈRE DE FORMATION

Par ailleurs, Djamaà a fait part de « la disposition de l'Algérie à accompagner la partie mauritanienne dans les domaines de la formation et de l'échange des expertises », tout en proposant « de partager son expérience dans le domaine de la gestion et du développement locaux », saluant la proposition relative à la formation des cadres locaux mauritaniens dans les domaines de développement, de la gouvernance locale, de la modernisation de l'administration et de l'aménagement du territoire. De son côté, le secrétaire général du ministère

mauritanien de l'Intérieur, de la Promotion de la décentralisation et du Développement local, Abderrahmane Ould El-Hassen a mis en avant « la convergence de vues entre les deux pays autour des questions inhérentes à la sécurité de la région ». Il a précisé que cette session a permis « d'évaluer la mise en œuvre des conclusions de la 1^{ère} session de la Commission mixte de sécurité, tenue à Nouakchott, en janvier 2023 », ainsi que d'examiner d'autres axes relatifs à « l'évaluation de la situation sécuritaire au niveau régional et de la bande frontalière, à la lutte contre le crime organisé, sous toutes ses formes, au trafic de drogues et de substances psychotropes », ainsi que de « la coordination des actions au niveau du poste frontalier et la lutte contre la migration clandestine ».

A. N.

MERAD REÇOIT LE SG DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR MAURITANIEN

Les différents défis nécessitant une coordination bilatérale abordés

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a reçu le Secrétaire général (SG) du ministère mauritanien de l'Intérieur, de la Promotion de la décentralisation et du Développement local, Abderrahmane Ould El-Hassen. Selon un communiqué du ministère, lors de cette rencontre, qui s'est déroulée en marge de la deuxième session de la Commission de sécurité algéro-mauritanienne, les deux parties ont évoqué « le contexte général de la tenue de la Commission de sécurité algéro-mauritanienne et les différents défis nécessitant une coordination bilatérale et des efforts soutenus ». Les deux parties ont également salué « la dynamique croissante marquant les relations de coopération entre les secteurs de l'intérieur des deux pays, ainsi que les moyens de les renforcer et de les promouvoir ». À cette occasion, Ould El-Hassen s'est félicité du « progrès réalisé par les différents services du ministère, notamment dans les domaines de la Sûreté nationale, la Protection civile et la Numérisation ». Il a également salué l'échange d'expertises avec la wilaya d'Alger dans le cadre de cette visite, se félicitant de « la qualité des projets inscrits dans la vision stratégique de modernisation de la capitale ».

A. N.

DOMAINES DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ

Le P-DG de Sonelgaz s'entretient avec des opérateurs béninois

Le P-DG du groupe Sonelgaz, Mourad Adjal, a eu, dans le cadre de sa visite de travail au Bénin, à la tête d'une délégation, des entretiens avec la vice-présidente de la République du Bénin, Mariam Chabi Talata, lors desquels les deux parties ont examiné les perspectives de coopération dans les domaines de l'électricité et du gaz entre Sonelgaz et les opérateurs énergétiques béninois, a indiqué un communiqué du groupe.



Ph: DR

ressources humaines, afin de répondre aux besoins du secteur de l'Énergie dans son pays. De son côté, M. Adjal a mis en avant «l'expérience et les capacités techniques dont dispose Sonelgaz en matière de production et de distribution de l'électricité et du gaz», évoquant «les projets stratégiques menés par le groupe, dont le projet de raccordement électrique Nord-Sud».

Le même responsable a mis en exergue «les capacités de Sonelgaz en matière de services et de formation aux métiers énergétiques», affirmant que «le groupe était disposé à apporter le soutien technique nécessaire au secteur de l'Énergie au Bénin, dans le cadre des accords signés avec le

Pool énergétique de l'Afrique de l'Ouest (WAPP) et l'Autorité de régulation régionale du secteur de l'électricité de la CEDEAO». À noter que cette rencontre s'est déroulée en présence du ministre d'État béninois chargé de la coordination de l'action gouvernementale, ministre du Cadre de vie et des Transports, José Didier Tonato, qui a souhaité que «le partenariat avec Sonelgaz contribue à soutenir le développement énergétique au Bénin et dans les pays de l'Afrique de l'Ouest», estimant que «le groupe Sonelgaz pouvait jouer un rôle central dans le développement de la région».

Dans le cadre de la même visite, la délégation de Sonelgaz a tenu une réunion de travail avec

le président du Conseil national du patronat béninois (CNP), Eustache Kotingan, lors de laquelle les deux parties ont examiné les possibilités de coopération et d'investissement dans le secteur de l'Énergie et les mécanismes permettant à Sonelgaz d'accéder aux marchés de l'Afrique de l'Ouest. Cette visite a, par ailleurs, été l'occasion de présenter l'expérience de Sonelgaz aux niveaux continental et régional dans le cadre de ses efforts visant à conforter sa place sur les marchés africains au service de la démarche algérienne de diversification des exportations hors hydrocarbures, a conclu le communiqué.

L.Zeggane

INVESTISSEMENT DANS LA NOUVELLE VILLE DE BOUGHEZOUL L'AAPI publie 75 assiettes foncières destinées à l'investissement

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a annoncé, jeudi dans un communiqué, le lancement de la publication d'une offre regroupant 75 assiettes foncières destinées à la réalisation de projets d'investissement au niveau de la nouvelle ville de Boughezoul, sis dans les wilayas de Djelfa et Médéa. En effet, ces assiettes foncières, relevant du domaine privé de l'État, sont pour la plupart à vocation industrielle et orientées vers plusieurs activités telles que l'industrie pharmaceutique, l'industrie électrique et électronique, les énergies renouvelables, le stockage, la recherche et le développement. Dans ce cadre, l'AAPI a invité les investisseurs souhaitant bénéficier de ces assiettes foncières à accéder à la plateforme numérique via le lien: «https://invest.gov.dz/land_offer/land_consult», afin de consulter l'offre disponible et soumettre leurs demandes. À savoir que, la liste des biens foncières proposés restera disponible sur la plateforme pendant 30 jours. Les demandes seront ensuite étudiées de manière numérique, selon un système d'évaluation des projets, et ce conformément aux dispositions du décret exécutif 23-487 fixant les conditions et modalités de concession convertible en cession du foncier économique relevant du domaine privé de l'État destiné à la réalisation de projets d'investissement. L.Z.

PROJET DE LOI SUR LA PROTECTION DES PERSONNES PHYSIQUES DANS LE TRAITEMENT DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL La commission parlementaire de l'APN entame l'audition des experts

En procédant à l'audition de deux experts, un projet de loi relative à la protection des personnes physiques dans le traitement des données à caractère personnel a été examiné lors d'une réunion organisée par la Commission des affaires juridiques et administratives et des libertés de l'Assemblée populaire nationale (APN), a indiqué un communiqué de l'APN. Intervenant à l'ouverture des travaux de la réunion qui s'est déroulée en présence de représentants du ministère de la Justice et de celui des Relations avec le Parlement, le président de la Commission, le député Hicham Sifer, a précisé que ce projet de loi constitue «une orientation stratégique visant à concilier le respect de la vie privée du citoyen avec l'action sécuritaire et judiciaire en la matière», ainsi qu'à «comblé le vide existant en matière de traitement des données à caractère personnel». Selon la même source, «ce projet de loi vient également en réponse à la recrudescence de la criminalité transfrontalière, sous toute ses formes, ce qui requiert un renforcement du système juridique dans le cadre de la coopération internationale dans le domaine sécuritaire et judiciaire». De son côté, l'experte en droit, Mme Aicha Farah a affirmé que «la protection des personnes lors du traitement des données à caractère personnel, est un droit garanti par la Constitution algérienne», relevant «l'introduction de nouvelles dispositions dans ce projet, inhérentes au traitement des données à des fins de détection et de prévention des crimes». Pour sa part, l'enseignant Abderezak Ouachem a mis l'accent, dans son intervention, sur «l'importance de réunir les conditions propices à la mise en place des dispositions contenues dans ce projet de loi, ainsi que sur les fondements et principes de la protection des droits et libertés de la personne physique à toutes les étapes du traitement des données». Lors du débat, les membres de la Commission se sont penchés sur le contenu des articles de ce projet de loi, soulignant «la nécessité de concilier entre la protection des données personnelles et le suivi des crimes de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme», tout en assurant «les garanties à même de protéger les droits et libertés fondamentaux du citoyen, ainsi que les missions et prérogatives du délégué au traitement des données», a conclu la même source. L.Z.

INCUBATEUR DE L'UNIVERSITÉ D'ORAN 1

Près de 380 étudiants accompagnés

Près de 380 étudiants ont été accompagnés par l'incubateur de l'université d'Oran 1 pour la réalisation de leurs mémoires et projet de fin d'études (Session juin 2025), dans le cadre du décret ministériel 12-75. S'exprimant à l'APS, le responsable de l'incubateur, Pr Rouane Hacene Omar a précisé que, «cette session de soutenances a confirmé l'excellence de l'accompagnement proposé par l'incubateur avec 187 soutenances concernant 377 étudiants», ajoutant que «ces projets s'inscrivent dans le cadre du mécanisme (diplôme-startup) et (diplôme-brevet d'invention), désormais élargi aux diplômes-entreprise économique, selon les dernières modifications réglementaires». Selon le même responsable, «l'année 2025 a été

marquée par plusieurs réalisations, la première soutenance de thèse de doctorat intégrant une application de startup, avec le développement de l'application «Al-Mouallem Al-Aali» (L'enseignant intelligent), qui illustre parfaitement l'intégration réussie de la recherche académique et de l'innovation entrepreneuriale». Plusieurs autres projets de mémoires de fin d'études se sont distingués, à l'instar du projet intitulé «Tourathana: la bibliothèque du manuscrit algérien» du département de langue arabe de la Faculté des langues et des arts de l'Université d'Oran 1 Ahmed Benbella et «Saydalix 4.0», un logiciel intelligent conçu pour optimiser la gestion pharmaceutique en officine du département de Pharmacie, entre autres. L'établissement a accueilli un total de 401 projets impliquant 814 étudiants pour l'année académique 2024-2025 «marquant un engouement croissant pour l'entrepreneuriat étudiant», a-t-il indiqué, ajoutant que «ces chiffres s'inscrivent dans la dynamique nationale qui compte actuellement 124 incubateurs d'entreprises répartis sur les établissements universitaires algériens». L'incubateur a

également excellé dans le processus de labellisation et de protection intellectuelle avec 60 dossiers «Projet innovant» déposés et 20 brevets d'invention déposés. Ces efforts ont porté leurs fruits, puisque sept labels «Projet innovant» ont été obtenus et un brevet a été officiellement délivré en 2025, témoignant de la qualité des innovations développées au sein de l'établissement. Ces réalisations ne pouvaient se faire sans une bonne formation, a souligné Pr Rouane et «c'est pour cela que l'incubateur a déployé un ambitieux programme de formation couvrant l'ensemble des compétences entrepreneuriales essentielles, dont l'introduction à l'entrepreneuriat, la génération de l'idée de projet, le Design Thinking, le Business Model Canvas, entre autres». À noter que, cette approche pédagogique complète s'inscrit dans la mission des incubateurs universitaires, qui consiste à «simplifier aux étudiants et diplômés de l'Université la création de leurs startups et micro-entreprises, et de les préparer à devenir des entrepreneurs». L.Z.

AFFRÉTÉ PAR L'ENTMV

Le navire « El Venizelos » débarque à Alger

Le navire «El Venizelos» affrété par l'Entreprise nationale du transport maritime des voyageurs (ENTMV), a entamé ses traversées depuis l'Espagne et ce, après avoir finalisé toutes les étapes du contrôle technique au port d'Alicante, a indiqué un communiqué de l'entreprise. Selon la même source, «après avoir finalisé toutes les étapes relatives au contrôle technique au Port d'Alicante, le navire affrété «El Venizelos», est rentré en service dans le cadre de son programme tracé pour la saison estivale 2025». Ajoutant que, «le navire a entamé jeudi à 20H00 ses traversées à partir du port d'Alicante (Espagne) en direction d'Alger», selon l'entreprise qui a affirmé qu'elle avait réuni toutes les conditions optimales pour le voyage, dont la sécurité, le confort, et la qualité de service, afin d'être à la hauteur des aspirations des voyageurs», a-t-elle fait savoir. L.Z.

L.Z.

SALON INTERNATIONAL DU TOURISME ET DES VOYAGES (SITEV) C'est parti pour la 24e édition à Alger

La 24e édition du Salon international du tourisme et des voyages (SITEV) a ouvert ses portes, aujourd'hui, et ce jusqu'au mardi (15 juillet) prochain au Palais des expositions des Pins maritimes (Alger). Placé cette année sous le slogan «Voyagez au cœur de l'Algérie et profitez d'un tourisme authentique et d'une civilisation millénaire», cet événement annuel regroupera des professionnels du secteur d'Algérie et de l'étranger, des investisseurs, des start-up, des passionnés de voyage et des créateurs de contenus dans le domaine du tourisme. Dans ce cadre, les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire via le site web officiel du salon: «www.sitev.dz». L.Z.

L.Z.

LE DRAPEAU SAHRAOUI L'A FAIT SORTIR DE SES GONDS

La « baltadja » du Makhzen sévit à Malabo

La diplomatie des bas-fonds et des voyous semble être une spécialité du Makhzen, qui n'hésite pas à « missionner » des repris de justice et des vauriens, qu'il intègre dans les délégations représentant son pays pour parasiter les travaux de conférences internationales où les représentants de la République sahraouie démocratique et populaire sont invités.



Tout le monde a encore en mémoire la tentative d'un diplomate voyou du royaume colonialiste qui avait tenté de voler, devant les caméras du monde entier, un pupitre sur lequel était inscrit le nom de la RASD, invitée au dernier sommet de la TICAD au mois d'août 2024. Son outrecuidance et son geste de bas étages lui a valu une correction en règle infligée par un membre de la délégation algérienne, présent sur les lieux qui n'avait pas, au prix d'une magistrale prise de judo envoyé à terre le diplomate voyou. Les images de l'incident avaient fait le tour du monde

Et voilà que récidivent les représentants du royaume de M6 qui ne semblent ni reconnaître leurs défaites politiques et encore moins les règles de bienséance qui leur imposent de respecter les règles protocolaires mises en place par tout organisateur d'une rencontre internationale.

L'Agence de presse sahraouie (SPS) a fait état d'un incident grave intervenu jeudi à la

salle de conférences abritant, jeudi et vendredi, les travaux de la 47e session du Conseil exécutif de l'Union africaine (UA) à Malabo (Guinée équatoriale). Un incident sans précédent, car des individus membres de la délégation marocaine, ont procédé au vol du drapeau de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) de son emplacement désigné. Cet acte de voyou a suscité "une vague d'indignation parmi les délégations participantes, d'autant plus qu'il s'est produit dans un cadre diplomatique où les délégations, représentant les États membres, sont censées respecter les règles, et tenues de se conformer aux règles de conduite et à l'éthique universellement reconnues lors de telles conférences multilatérales". La SPS a ajouté que plusieurs délégations ont refusé de poursuivre les travaux de la réunion avant que le drapeau sahraoui ne soit remis à sa place, réaffirmant ainsi le respect de la souveraineté de la RASD, membre fondateur de l'UA, et la nécessité de se conformer aux règles éthiques et protocolaires garantissant le respect mutuel

entre les États membres.

L'agence a affirmé que les délégations ont estimé que ce geste constituait "une violation flagrante des usages diplomatiques", et ont exigé de remettre immédiatement le drapeau sahraoui à son emplacement pour que la réunion puisse se poursuivre, ce qui a effectivement été fait par le protocole de l'UA. En persistant dans sa politique marquée par "des comportements de voyou" depuis son adhésion à l'UA en 2017, le Maroc "cherche à susciter des troubles au sein de l'organisation continentale et à ternir son image et sa cohésion "aux yeux des peuples africains, tout en portant gravement atteinte à sa crédibilité vis-à-vis de ses partenaires". "Il est désormais évident que la récidive de tel comportement de voyou, qui va à l'encontre de toutes les règles, procédures et usages diplomatiques, incarne un agenda étranger visant à affaiblir l'UA et à entraver ses efforts pour jouer son rôle naturel sur la scène internationale en tant que bloc politique et économique s'exprimant d'une seule voix", a relevé

SPS, ajoutant que l'UA est appelée à empêcher le Maroc de poursuivre "cette attitude sauvage" et à mettre un terme à ces dépassements en prenant les décisions nécessaires et les sanctions appropriées conformément aux lois et règlements en vigueur. Ce comportement du Maroc traduit son désarroi lui qui voit chaque jour sa stratégie du statu quo mise à mal par les victoires réalisées par la cause sahraouie. Et tout comme l'a souligné la SPS, ces agissements, répréhensibles à plus d'un titre sont la preuve d'une volonté manifeste du Makhzen et ses relais de porter atteinte à la crédibilité de l'UA qu'il avait tenté d'ouvrir à l'entité sioniste par le biais d'un statut d'observateur que les États membres lui ont refusé. C'est un agenda murement réfléchi par le Makhzen et ses mentors pour contraindre l'UA à exclure la RASD ou tout simplement en faire une coquille vide à l'instar de l'Onu, devenue aujourd'hui un espace de non-droit par les agissements sauvages et hors la loi de l'entité sioniste.

Slmane B.

« AMMAN CAPITALE DE LA JEUNESSE ARABE 2025 »

L'Algérie au rendez-vous de la Jordanie

Une ouverture a été donnée à l'Algérie pour organiser la 21e session de la capitale de la jeunesse arabe, eu égard à son potentiel de jeunes et à son expérience pionnière dans le domaine des politiques publiques destinées aux jeunes, et ce, dans le cadre de sa participation à la manifestation «Amman capitale de la jeunesse arabe 2025», qui se tient en Jordanie avec la participation de délégations de jeunes issues de différents pays arabes, a indiqué, un communiqué du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ).

La participation de l'Algérie à cette manifestation confirme «son engagement à soutenir l'action de la jeunesse arabe commune et ses efforts visant à renforcer la coopération entre les pays membres en matière d'autonomisation des jeunes et de développement de leurs capacités», a précisé le communiqué. En marge de l'ouverture de cet événement, la délégation algérienne a rencontré le ministre égyptien de la Jeunesse et des Sports ainsi que le président du bureau exécutif du Conseil des ministres arabes de la jeunesse et des sports, lors d'une rencontre consacrée «à l'examen des mécanismes de renforcement de la coopération de la jeunesse arabe et à l'activation des initiatives conjointes entre les pays membres». La manifestation a été ponctuée par la remise du slogan «Capitale de la jeunesse arabe» au Sultanat d'Oman pour marquer «le coup d'envoi d'une série de programmes et d'initiatives jeunes tout au long de l'année». Le plan exécutif de la stratégie arabe pour les jeunes, la sécurité et la paix a également été dévoilé dans le but de «renforcer le rôle de la jeunesse arabe dans la construction de sociétés sûres et stables», a conclu le communiqué.

L. Zeggane

APRÈS LES SANCTIONS AMÉRICAINES À SON ÉGARD

Soutiens de taille pour Francesca Albanese

L'Iran a fermement condamné les sanctions imposées par les États-Unis à Francesca Albanese, Rapporteuse spéciale de l'ONU sur la situation des droits humains dans les territoires palestiniens occupés, dénonçant une « récompense aux criminels de guerre » et une « punition pour ceux qui exposent les crimes de l'occupation sioniste ».

Dans un communiqué relayé sur la plateforme X, le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères, Esmail Baghaei, a exprimé le soutien « total » de son pays à Mme Albanese, estimant qu'elle paie le prix de sa « défense de la vérité face à l'occupation, au génocide et à l'apartheid ». Baghaei a fustigé ce qu'il décrit comme un « deux poids, deux mesures » des États-Unis, qui « accueillent Netanyahu à la Maison-Blanche tout en imposant des sanctions à ceux qui dénoncent ses crimes, alors même qu'il est sous le coup d'un mandat d'arrêt de la Cour pénale internationale ». « Ces sanctions ne pourront jamais museler la vérité », a martelé le diplomate, alors que la décision américaine suscite une vague de réprobation internationale.

VIVES RÉACTIONS À L'ONU ET DES ONG

Le Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'Homme, Volker Türk, a exhorté Washington à lever ces sanctions qu'il juge « injustifiées ». Il a rappelé que les titulaires de mandats spéciaux comme Francesca Albanese jouent un rôle clé dans la surveillance et la dénonciation des violations des droits humains à travers le monde.

Dans une déclaration officielle, Türk a dénoncé « les attaques et menaces contre les rapporteurs spéciaux et les institutions comme la Cour pénale internationale (CPI) », appelant les États membres à « privilégier le dialogue plutôt que la répression ». De son côté, Jürg Lauber, président du Conseil des droits de l'Homme, a exprimé ses « profonds regrets » face à cette décision, soulignant que « les rapporteurs spéciaux sont un instrument essentiel du Conseil pour remplir son mandat de promotion et de protection des droits humains ». Il a appelé les États à coopérer « pleinement » avec eux et à s'abstenir de toute forme « d'intimidation ou de représailles ».

AMNESTY INTERNATIONAL S'INDIGNE

La secrétaire générale d'Amnesty International, Agnès Callamard, a qualifié ces sanctions de « véritable insulte à la justice internationale ». Elle a salué le « courage » de Francesca Albanese et dénoncé « une tentative de museler les voix qui dérangent en exposant les crimes commis contre le peuple palestinien ». Le chef de la diplomatie américaine, Marco Rubio, a justifié la mesure en accusant Mme Albanese de mener une « guerre juridique » contre les intérêts américains et israéliens. Selon lui, la Rapporteuse spéciale aurait « incité la Cour pénale internationale à engager des poursuites illégitimes » contre des responsables et des entreprises des États-Unis et de l'entité sioniste. Dans un communiqué officiel, l'administration américaine reproche aussi à Francesca Albanese son « parti-pris anti-occidental » et l'accuse d'« avoir tenu des propos antisémites et de soutenir le terrorisme », des accusations vigoureusement rejetées par l'intéressée et par ses soutiens.

UNE FEMME QUI NE CÈDE RIEN

Pour sa part, Francesca Albanese a réaf-

firmé qu'elle « se tient fermement et avec conviction du côté de la justice », rappelant qu'elle s'inscrit dans une « longue tradition de juristes, d'avocats et de juges qui ont défendu la vérité au péril de leur vie ». Début juillet, elle avait présenté un rapport accablant devant le Conseil des droits de l'Homme, intitulé « De l'économie d'occupation à l'économie de génocide », dans lequel elle accuse plusieurs dizaines d'entreprises, dont certaines américaines, de tirer profit de l'agression génocidaire menée par l'occupation sioniste contre Gaza. Cette escalade entre Washington et une experte onusienne met en lumière les tensions croissantes autour de la question palestinienne et interroge la capacité du système onusien à protéger ses propres mécanismes face aux pressions des grandes puissances. Pour de nombreux défenseurs des droits humains, la sanction contre Francesca Albanese marque un précédent inquiétant : punir la parole indépendante qui documente, dénonce et alerte. Une ligne rouge qui, selon eux, menace l'intégrité même du droit international et du principe d'impartialité qui fonde le système multilatéral.

M. Seghilani

GHAZA

La guerre d'usure met à nu l'impuissance militaire sioniste

Dans un aveu rare, l'armée israélienne a confirmé la mort d'un officier de reconnaissance du bataillon « Golani », tombé lors d'une opération de minage à Khan Younès, au sud de la bande de Gaza.

L'incident, survenu après l'explosion prématurée d'un bâtiment piégé par les forces israéliennes elles-mêmes, met une nouvelle fois en lumière les failles tactiques et le coût humain croissant de cette guerre prolongée.

D'après le correspondant militaire Itay Blumental, les troupes du « Golani » participaient à une offensive pour « neutraliser des infrastructures terroristes ». Au cours de cette mission, l'un des bâtiments supposément « suspects » a explosé alors qu'il était en cours de minage, tuant le capitaine sur place. L'armée a aussitôt diligenté une enquête pour comprendre comment ses propres explosifs ont causé la mort de l'un de ses officiers et comment un tel fiasco aurait pu être évité. Des médias israéliens font état d'au moins un autre soldat tué et de plusieurs blessés dans l'explosion. Une évacuation par hélicoptère a été nécessaire, signe que les combats au sol restent intenses malgré la couverture aérienne et la supériorité de feu israélienne.

LA RÉSISTANCE FRAPPE LE CŒUR DU DISPOSITIF ISRAËLIEN

La perte d'un officier, à elle seule, est déjà un revers militaire. Mais elle s'accompagne d'une onde de choc médiatique. Les Brigades Ezzedine Al-Qassam, branche armée de la résistance palestinienne, ont diffusé une vidéo filmée à l'est de Khan Younès montrant leurs combattants se fauflant entre blindés et engins de chantier de l'armée israélienne,



en plein jour, sans être inquiétés par une couverture de feu. La vidéo révèle une faille béante dans la protection rapprochée des troupes : pour la deuxième fois en un mois, des soldats israéliens apparaissent livrés à eux-mêmes, à courte distance de l'adversaire. Yediot Aharonot dénonce une « nouvelle humiliation sécuritaire » et critique « une négligence criminelle du commandement », rappelant l'affaire du blindé « Puma » détruit, qui avait coûté la vie à sept militaires israéliens. Les images montrent un soldat israélien tentant de fuir avant d'être abattu, tandis que son arme est récupérée par les combattants de la résistance. La presse israélienne y voit une « gifle médiatique » qui contredit la version officielle d'une opération « sous contrôle ».

MATÉRIEL MILITAIRE « À BOUT DE SOUFFLE »

Au-delà du drame humain, le scandale révèle aussi l'état d'usure de l'armée israélienne, contrainte, selon la presse, de louer bulldozers et engins de démolition à des sous-traitants civils faute de matériels blindés disponibles. Pour une armée parmi les plus puissantes de la région, le symbole est lourd : une guerre longue épuise les stocks, expose les soldats et fragilise la « force dissuasive » tant vantée par Tel-Aviv. Sur le terrain, la résistance multiplie les attaques coordonnées. Ces derniers jours,

les Brigades al-Qassam ont visé deux chars Merkava au centre de Khan Younès à l'aide de projectiles antichars « Yassin 105 » et « Tandem ». Elles affirment avoir bombardé des rassemblements de troupes avec des mortiers lourds. Les Brigades Al-Qods (Jihad islamique) ont, elles, revendiqué la destruction d'un blindé israélien grâce à un engin explosif dissimulé dans le quartier Tuffah, à Gaza. À l'intérieur même des lignes israéliennes, le constat est clair : selon la chaîne 12, « le combat ne faiblit pas et le Hamas reste debout ». Une journaliste intégrée aux forces israéliennes raconte que, malgré des zones entières rasées, « Gaza n'est pas à genoux ». Un officier de terrain le confirme : « L'ennemi apprend de nous chaque jour et adapte ses tactiques ». Pendant ce temps, les négociations indirectes piétinent. Le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu, a douché les espoirs des familles de prisonniers en affirmant qu'aucun accord global n'est possible. Le Hamas y voit la preuve d'une « volonté délibérée de torpiller tout compromis », notamment sur l'échange d'otages et le retrait total des troupes. Pourtant, les représentants de la résistance confirment maintenir une ligne « constructive » dans les pourparlers sous médiation qatarie et américaine. Mais un point reste bloquant : l'armée israélienne refuse de quitter Rafah, l'est de

Khan Younès et le nord de Gaza, au prétexte de contrôler les points de distribution humanitaire. Pour le Hamas, ces points sont autant de « prétextes » pour prolonger l'occupation militaire. Face à la poursuite du siège et des raids en Cisjordanie, le porte-parole des Brigades Al-Qassam, Abou Obeida, appelle à « une intensification de l'insurrection » à El-Qods et en Cisjordanie pour empêcher l'annexion rampante. Il exhorte la jeunesse palestinienne à « se lever avant qu'il ne soit trop tard ». Sur le terrain, arrestations de masse, destructions de maisons et extensions de colonies se poursuivent. Cette séquence dévoile l'impasse stratégique israélienne : malgré sa supériorité militaire, l'armée piétine dans un territoire qu'elle dit contrôler mais où la résistance reste active, capable de frapper symboliquement et militairement. Chaque perte humaine et chaque image qui fuit ruinent la rhétorique officielle de victoire imminente. Sur le plan politique, Netanyahu instrumentalise le dossier des otages pour maintenir une posture de fermeté, au risque de prolonger une guerre que même ses officiers sur le terrain disent ne plus pouvoir gagner à 100 %. À Gaza comme à El-Qods, la question n'est plus seulement militaire : elle révèle une guerre d'usure, où la société israélienne devra s'interroger sur le coût réel de cette « sécurité » promise.

M.Seghillani

LA CISJORDANIE OCCUPÉE Vague d'arrestations, exactions et démolitions

Les opérations militaires israéliennes en Cisjordanie occupée se poursuivent sans relâche, plongeant des milliers de Palestiniens dans la peur, la précarité et l'exil forcé. Vendredi matin, de nouvelles arrestations et perquisitions ont eu lieu dans plusieurs localités palestiniennes, tandis que les démolitions massives de maisons se multiplient, alimentant une crise humanitaire ignorée par la communauté internationale. Les forces israéliennes ont arrêté ce vendredi deux citoyens palestiniens : Mahmoud Hani Id'ais, originaire de la ville de Yatta, au sud d'ElKhalil, et Ghassan Eskafi Ghnimat, de la localité de Sourif, au nord-ouest d'Hébron. Leurs domiciles ont été fouillés et saccagés. Dans la ville même, plusieurs quartiers, dont la zone sud, ont été envahis par les soldats qui ont perquisitionné les maisons de familles connues, telles que celles de Najib Abu Ramouz et de ses enfants, ou encore celle de Walid Abu Ramouz. En parallèle, les checkpoints ont été renforcés dans la vieille ville et aux abords du Tombeau des Patriarches, haut lieu religieux lourdement militarisé. Au nord, l'armée israélienne a également pris d'assaut, à l'aube, les villages de Jalboun et de Faqou'a, à l'est de Jenine. Des dizaines de militaires ont fouillé méthodiquement les habitations, détruisant mobilier et effets personnels. Un jeune homme a été détenu plusieurs heures avant d'être relâché au matin. Les raids répétés à Jenine et dans ses environs, en Cisjordanie occupée, entrent désormais dans leur 172 jour consécutif, ponctués d'arrestations, d'interrogatoires musclés et de pressions psychologiques continues. Dans le gouvernorat de Naplouse, en Cisjordanie occupée, l'armée a envahi la zone orientale de la ville et le quartier de Balata al-Balad. Là encore, des maisons ont été fouillées et deux habitants, Nader Yasser Douikat et Alaa Ahmed Douikat, ont été arrêtés. À Bazzaria, au nord-ouest de Naplouse, les soldats ont procédé au mesurage précis du domicile d'Ashraf Abdel Jabbar Salem, prélude au dynamitage annoncé de sa maison. À Beit Lahm (Bethléem), en Cisjordanie occupée, les violences ne se limitent pas aux militaires. Dans la nuit, un groupe de colons a pris pour cible les véhicules palestiniens à l'ouest de la localité de Tuqu', brisant vitres et carrosseries à coups de pierres. Une agression de plus qui s'inscrit dans une stratégie de terreur pour pousser les habitants à l'exode.

DES MILLIERS DE PALESTINIENS CHASSÉS DE CHEZ EUX

Ces exactions quotidiennes ne sont pas des faits isolés. À Tulkarem, en Cisjordanie occupée, où l'armée a rasé des pans entiers du camp de réfugiés, des familles entières errent désormais sans abri. Parmi elles, Malik Lotfi, 51 ans, père de six enfants, qui a vu sa maison disparaître sous les bulldozers. « On nous a expulsés il y a six mois et nous vivons désormais dans une chambre louée, sans revenu depuis que mon atelier de réparation est inaccessible dans le camp bouclé », confie-t-il, impuissant. « Quand on retourne, on essaye de récupérer ce qu'on peut à mains nues en deux heures. Mais que sauver ? » La situation est si alarmante qu'environ 40 000 habitants des camps de Tulkarem, Nour Shams et Jenine ont déjà été déplacés cette année, selon l'organisation israélienne de défense des droits humains B'Tselem. Les autorités israéliennes justifient ces destructions par des impératifs « opérationnels » pour « neutraliser les foyers armés ». Mais sur le terrain, la réalité est tout autre : écoles, routes et infrastructures civiles sont systématiquement ciblées. Tandis que la communauté internationale concentre son attention sur la recherche d'un cessez-le-feu à Gaza, les organisations de défense des droits de l'homme s'inquiètent de voir les tactiques militaires utilisées dans l'enclave palestinienne appliquées désormais en Cisjordanie occupée. « Israël reproduit au nord de la Cisjordanie occupée les méthodes éprouvées à Gaza : destructions massives et déplacement forcé », alerte Shay Barnes, porte-parole de B'Tselem. Ces pratiques nourrissent la crainte d'un projet de colonisation totale et d'annexion formelle de la Cisjordanie occupée, territoire que les Palestiniens considèrent comme le cœur de leur futur État indépendant, aux côtés de Gaza et d'ElQods-Est pour capitale. Officiellement, le gouvernement israélien nie tout plan d'annexion et affirme agir uniquement contre les « groupes armés ». Mais pour le gouverneur de Tulkarem, Abdullah Kamil, la réalité est limpide : « Tout cela est un choix politique israélien, pas une nécessité sécuritaire. Le camp est devenu un camp fantôme. » Les images récentes montrent des bulldozers éventrant des maisons, des routes et des infrastructures, tandis que des familles chargent chaises, matelas et ustensiles de cuisine sur des camions de fortune. Pour Lotfi et des milliers d'autres, l'avenir est incertain. « La plupart des gens qui reviennent trouvent leur maison rasée. La destruction est totale : routes, électricité, tout est à refaire. Nous aurons besoin de beaucoup de temps pour reconstruire », témoigne-t-il, la voix brisée. En Cisjordanie occupée comme à Gaza, la politique de punition collective israélienne pousse chaque jour davantage de familles vers l'exode, dans une indifférence internationale qui n'augure rien de bon pour une paix juste et durable au Proche-Orient.

M.S.

ÉTATS-UNIS

L'administration Trump accusée d'avoir ciblé des universitaires pro-palestiniens

De nouvelles révélations jettent une lumière crue sur les pratiques de l'administration Trump à l'encontre d'universitaires et d'étudiants étrangers soutenant la cause palestinienne. Selon des documents judiciaires rendus publics le 9 juillet, le Département de la Sécurité intérieure (DHS) aurait utilisé des informations fournies par Canary Mission, un site pro-sioniste controversé, pour constituer des dossiers visant à révoquer des visas.

Le scandale a éclaté dans le cadre d'un procès fédéral en cours à Boston. D'après Politico, des transcriptions judiciaires démontrent que le DHS a mis sur pied une « tiger team », une cellule spéciale, chargée de collecter et d'exploiter des données sur près d'une centaine d'universitaires et d'étudiants étrangers impliqués dans des activités militantes pro-palestiniennes. Fait troublant : plus de 75 % des noms figurant sur ces listes proviendraient directement de Canary Mission, un site anonyme régulièrement accusé de pratiques diffamatoires et de harcèlement numérique. Ce site, créé en 2014, publié en ligne des fiches détaillées d'étudiants, de chercheurs ou de militants jugés « hostiles à Israël », en dévoilant photos, publications et informations personnelles. Bien qu'il clame son indépendance vis-à-vis des autorités américaines, son rôle central

dans cette affaire soulève de graves questions sur la porosité entre des bases de données partisans et les services fédéraux. Lors de son témoignage, Peter Hatch, responsable du renseignement au DHS, a confirmé que ces données étaient vérifiées avant d'être versées dans des rapports officiels. Il a toutefois admis que Canary Mission fournissait des informations jugées « plus complètes » que celles de sources concurrentes, comme Betar USA.

Une « déportation idéologique » dénoncée
Au cœur du procès, plusieurs associations universitaires dénoncent une véritable « déportation idéologique ». Selon elles, ces pratiques bafouent le Premier Amendement de la Constitution américaine en ciblant des individus pour leurs convictions politiques et leur militantisme. Les audiences ont permis de dévoiler l'implication directe de Stephen Miller, ancien proche conseiller de Donald Trump, qui aurait supervisé ces initiatives lors de réunions inter-agences hebdomadaires organisées à la Maison Blanche. Le Département d'État aurait, lui aussi, activement participé à la mise en œuvre de ces révocations de visas. Plusieurs tentatives d'expulsion ont néanmoins été suspendues par la justice fédérale. Des juges ont notamment bloqué les procédures visant Mahmoud Khalil et Rümeyza Öztürk, deux universitaires dont les visas avaient été révoqués au motif de leur

engagement pro-palestinien. Le juge William Young, qui préside l'affaire, doit désormais se prononcer sur une question fondamentale : dans quelle mesure le Premier Amendement, garantissant la liberté d'expression, protège-t-il également les étrangers résidant aux États-Unis ? Pour les avocats de la défense, la réponse est claire : restreindre l'accès au territoire sur la base d'opinions politiques met en péril un pilier de la démocratie américaine.

Un débat relancé sur l'arbitraire migratoire
Cette affaire relance le débat sur l'instrumentalisation du droit migratoire à des fins idéologiques. Sous l'administration Trump, plusieurs mesures controversées – du Muslim Ban à la restriction des visas étudiants – ont été critiquées pour leur caractère discriminatoire. Avec ces nouvelles révélations, c'est désormais la collusion entre le gouvernement et des plateformes privées, parfois anonymes, qui est pointée du doigt. Les audiences à venir s'annoncent cruciales pour clarifier les limites entre sécurité nationale, contrôle migratoire et libertés fondamentales. Pour les défenseurs des universitaires visés, l'enjeu dépasse de loin les quelques dizaines de dossiers rassemblés : il s'agit de protéger le principe même de libre expression dans le monde académique, cœur battant d'un débat démocratique.

M.S.

IN-SALAH. PHŒNICICULTURE

Les dattes primeurs entre abondance de l'offre et chute des prix

Les dattes saisonnières primeurs, actuellement en abondance sur les étals du marché couvert des fruits et légumes d'In-Salah, connaissent une baisse vertigineuse de leurs prix, chutant, en l'espace d'un mois des premières cueillettes, de 800 DA à 250 DA/kg, a-t-on constaté sur place.

Cette baisse, favorablement accueillie, aussi bien par les consommateurs que les revendeurs dans d'autres wilayas voisines, est expliquée par les responsables de la direction des services agricoles (DSA) aux prémices d'une production abondante, fruit du soutien aux agriculteurs en matière d'électrification agricole, d'approvisionnement en intrants agricoles et de campagnes de traitement des palmiers contre les maladies parasitaires, dont le "Boufaroua". Selon le directeur des services agricoles (DSA) de la wilaya, DSA, Allel Aloui, cette amélioration de la production de dattes primeurs est imputée aux intenses opérations de plantation et de rajeunissement des effectifs phœnicicoles, accordées aux agriculteurs de la wilaya d'In-Salah, à la faveur d'un appui de 160 millions DA, entrant dans le cadre du programme national global de plantation



d'un million de palmiers à travers le territoire national. La wilaya d'In-Salah s'est vue accorder un projet de peuplement de 500 ha en palmiers, notamment de variétés "Aguez", très sollicitée sur le marché pour sa couleur dorée, sa saveur et son calibre.

Dans le but de valoriser les efforts des agriculteurs de la région dans le développement et la diversification de la richesse phœnicicole, une équipe technique poursuit l'opération de recensement de l'effectif de palmiers de la région, totalisant plus de 40 variétés inventoriées au niveau des trois communes de la wilaya (In-Salah,

Foggaret -Ezzoua et In-Ghar), a indiqué l'agronome Abderrahmane Chegga. Selon cet agronome, répertorier la richesse phœnicicole et ses variétés a pour objectif de valoriser et de préserver cette richesse et cette activité agricole, avant d'affirmer qu'une barquette de dattes primeurs constitue, ces jours-ci à In-Salah, la meilleure offrande à faire entre familles et amis. Néanmoins, des citoyens ont manifesté une certaine appréhension de cette chute de prix, pouvant encore descendre aux alentours de 200 DA/Kg, qui profiterait aux spéculateurs et verrait, par conséquent, les prix repartir à la hausse.

SOUK-AHRAS. M'DAOUROUCH

Mise en service prochaine du siège de la première sûreté urbaine

Le siège de la première sûreté urbaine de la commune de M'daourouch, wilaya de Souk Ahras sera mis en service "prochainement" dans le cadre du plan global de renforcement de la couverture sécuritaire dans la wilaya, a-t-on appris jeudi auprès du chef de la sûreté de wilaya, le commissaire divisionnaire de police Kadour Djeghdir. Dans une déclaration à l'APS, le même responsable a précisé que des travaux sont actuellement en

cours pour la réalisation des sièges de cinq sûretés urbaines à travers les communes à forte densité urbaine dont l'un sera prochainement réceptionné à M'daourouch de sorte à contribuer à renforcer l'action des corps de sécurité et améliorer les services assurés aux citoyens à travers les diverses régions de la wilaya. Les travaux des sièges des quatre autres sûretés en cours aux cités "2.900 logements", "1.889 logements AADL" et "CNEP" au

chef-lieu de wilaya et dans la commune de Sedrata affichent "des rythmes avancés" et leur réception est prévue pour le "premier trimestre de l'année prochaine 2026", a précisé le même responsable. Ces projets, a-t-il ajouté, s'inscrivent dans le cadre du programme national visant l'amélioration de la couverture des régions à forte densité urbaine par de nouvelles structures de la sûreté répondant aux normes et assurant des prestations sécu-

ritaires de proximité efficaces qui reflètent l'engagement de l'Etat à garantir un environnement sécurisé pour tous les citoyens et préserver la sécurité des personnes et des biens. Selon le même responsable, ces projets consolident la présence de l'Etat sur le terrain, consacrent le concept de la police de proximité et reflètent la volonté de l'Etat de répondre aux attentes du citoyen et aux transformations de l'évolution urbaine.

BOUIRA. DTP

Des axes routiers rouverts à la circulation après des travaux d'entretien

Des importants axes routiers, dont la route nationale (RN) 25, ont été rouverts jeudi à la circulation à Ain Bessam et à Ain Lahdjar (Ouest de Bouira), après une vaste opération de renforcement et d'entretien, qui n'a duré que deux mois de travaux, a-t-on appris auprès de la Direction des travaux publics. Lancés il y a deux mois, des travaux de renforcement de la RN 25, qui est l'évitement reliant Ain Bessam à Souk Lakhmis (Ouest de Bouira), ont été achevés et la route a été rouverte jeudi à la circulation après la réfection et le renforcement de la chaussée sur une distance de 2,3 km, selon les détails fournis par le directeur des travaux publics (DTP), Nouredine Gasmî. "L'enveloppe financière allouée à cette opération est de l'ordre de 81 millions de dinars, et les travaux ont été parachevés dans un délai de deux mois au lieu de quatre mois prévus initialement", a expliqué M. Gasmî à l'APS. Une opération similaire a été lancée sur une section de 3,5 km du chemin de wilaya (CW) 22 à Ain Lahdjar (Ouest). "Les travaux de ce projet ont été également

réalisés dans un délai de deux mois au lieu de quatre mois, pour un montant de 40 millions de dinars", a précisé le même responsable. Inscrit dans le cadre du programme de l'année 2025, ce projet a pour objectif de "désenclaver la commune d'Ain Lahdjar et ses différentes localités ainsi que de la relier à Ain Bessam", a relevé le directeur. "Ce genre d'opérations

permet la sauvegarde du réseau routier ainsi que d'assurer le confort et la sécurité des usagers de ces axes routiers", a-t-il encore expliqué. Plusieurs autres projets de ce genre sont en cours de réalisation à Bouira, M'Chedallah, ainsi que d'autres communes, alors que d'autres ont déjà été réalisés et réceptionnés depuis quelques mois, a rappelé le même responsable.

SÉTIF. COLLECTIVITÉS

Distribution de 34 camions à benne tasseuse aux communes

Plus de 34 camions à benne tasseuse ont été distribués jeudi à des communes de la wilaya de Sétif afin de contribuer à améliorer le service public d'enlèvement des déchets ménagers. La cérémonie de distribution a été présidée à la maison de la culture Houari Boumediene par le wali, Mustapha Limani, en présence des présidents des assemblées populaires communales de 34 communes bénéficiaires de cette opération de renforcement des moyens des collectivités et d'amélioration du cadre de vie des citoyens. L'acquisition de ces véhicules a été financée par le Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales pour un montant de 400 millions DA pour réduire les déficits enregistrés en ce domaine et permettre aux services des communes concernées d'assumer leurs missions d'une manière rapide et efficace, a-t-on indiqué.

MÉDÉA. BOUSKÈNE

Inauguration d'un centre de proximité de stockage de céréales

Un centre de proximité de stockage de céréales a été inauguré, jeudi, dans la commune de Bouskène, relevant de la daïra de Beni-Slimane, à l'est de Médéa, à l'occasion de la célébration du 63e anniversaire de l'indépendance et de la jeunesse. D'une capacité de 50 mille quintaux, cette structure fait partie d'un lot de douze centres de proximité de stockage de céréales mis en chantier en juillet 2024 à travers les communes d'Ain-Boucif, Chellalet-El-Adhaoura, Ouamri, Chahbounia, Souagui, Azziz, Derrag, Oum-Djellil, Ain-Ouksir, El-Azzizia et Ouled-Maaref, dont la livraison interviendra graduellement à partir de ce mois de juillet, a-t-on appris auprès de la direction des équipements publics (DEP), qui est en charge de l'exécution de ce projet. Les douze centres de proximité affectés au secteur de l'agriculture totalisent une capacité de stockage de 600 mille quintaux, ce qui portera à près de deux millions de quintaux la capacité de stockage globale de la wilaya, une fois ces structures mises en exploitation, a indiqué le directeur de la coopérative de céréales et de légumes secs (CCLS), Walid Benattallah. La concrétisation de ce projet va "faciliter la collecte de la production de céréales et assurer une large couverture des zones à vocation céréalières", a-t-il noté, rappelant que le parc de stockage relevant de la CCLS est composé de vingt-quatre (24) points de stockage totalisant une capacité de 1.240.000 qx.

SKIKDA. DESTINÉE À L'ÉLEVAGE DE CREVETTES À EL MARSA

Lancement des travaux d'une station de pompage de l'eau de mer

Le coup d'envoi a été donné jeudi aux travaux de réalisation d'une station de pompage de l'eau de mer vers la station expérimentale d'élevage de la crevette, située dans la commune d'El Marsa (Est de Skikda), a indiqué jeudi le directeur local de la pêche et de l'aquaculture, Naïm Belakri. Ce projet à réceptionner dans quelques mois « assurera le pompage de 280 m³/heure vers cette station expérimentale et la relance de ses activités après une période d'arrêt partiel », a précisé le même responsable. La station expérimentale d'élevage de la crevette d'El Marsa joue un rôle vital à travers ses recherches et expérimentations dans le domaine de l'éclosion et l'élevage, selon la même source qui a relevé que ces expériences sont transmises aux opérateurs souhaitant investir dans cette activité surtout avec l'existence d'une zone des activités aquacoles dans la commune d'El Marsa abritant trois projets de fermes d'élevage de crevettes de l'espèce vannamei ou à pattes blanches. Des travaux d'aménagement d'une écloserie de crevettes devront démarrer "au cours de la prochaine semaine" au niveau de cette station par la réhabilitation des bassins et l'acquisition d'équipements techniques, a souligné la même source.

ORAN. UNIVERSITÉ "MOHAMED BENAHMED"

Plus de 6.800 étudiants diplômés

Un total de 6.825 étudiants obtiendront leur diplôme de licence et de master à l'Université d'Oran 2 "Mohamed Benahmed" au titre de l'année universitaire 2024-2025, a-t-on appris, mercredi dernier, du Recteur de l'établissement, Ahmed Châalal.



Ph: DR

Ces diplômés se répartissent comme suit: 4.320 étudiants en licence et 2.505 en master, ayant déjà été diplômés ou le seront dans les semaines à venir, a précisé M. Châalal, lors de la cérémonie de clôture de l'année universitaire, en présence des autorités locales, de la communauté universitaire et des étudiants majors de leurs promotions. Par ailleurs, 207 étudiants se sont inscrits, cette année, en 3e cycle (doctorat), portant à 1.052 le nombre total de doctorants inscrits à l'université, indique-t-on. L'Université d'Oran 2 compte au total 25.604 étudiants inscrits pour l'année universitaire 2024-2025, tous cycles et spécialités confondus, dont 154 étudiants internationaux issus

de 18 pays africains et 7 pays arabes. En matière d'encadrement, 6 enseignants ont été promus au grade de professeur émérite, 41 maîtres de conférences au rang de professeur d'enseignement supérieur, et 55 maîtres-assistants B au grade de maître de conférences A, outre le recrutement, cette année, de 39 nouveaux enseignants, souligne-t-on de même source. Sur le plan pédagogique, l'université a lancé, depuis deux ans, l'enseignement en langue anglaise et a accompli des progrès notables dans ce domaine, selon M. Châalal, relevant que "pas moins de 135 matières sont actuellement dispensées en anglais". Concernant le label

"Etudiez en Algérie" lancé par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Châalal a annoncé que l'Université d'Oran 2 ouvrira ses portes aux étudiants étrangers, dès la prochaine rentrée universitaire, via une inscription directe, moyennant uniquement le paiement des frais d'inscription. A ce jour, 13 demandes d'inscription ont été reçues, émanant d'étudiants de 9 pays dans des filières telles que les langues, la psychologie, les relations internationales, entre autres. En matière de partenariat et de conventions nationales et internationales, neuf accords ont été conclus avec diverses institutions nationales, dont le Haut

Conseil islamique, le Croissant Rouge algérien, l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), ainsi qu'avec des universités espagnoles, italiennes, russes, tunisiennes et de la République arabe sahraouie démocratique. Dans le cadre de l'accord signé avec les universités italiennes, notamment l'université de Pérouse, un département de langue italienne sera ouvert à la rentrée universitaire prochaine au sein de la faculté des langues étrangères de l'université, a-t-il précisé. Concernant l'innovation, l'entrepreneuriat et la mise en œuvre de l'arrêté ministériel 1275 relatif aux labels "Un diplôme, une Startup" et "Un diplôme, un projet innovant", l'année universitaire 2024-2025 a vu l'enregistrement de 85 projets économiques impliquant plus de 131 étudiants de différentes spécialités, dont 64 projets de startups, 9 projets de brevets d'invention et 13 micro-entreprises. Lors de cette cérémonie, un hommage a été rendu à plusieurs étudiants brillants en licence et master, ainsi qu'aux enseignants promus, aux porteurs de projets innovants, aux lauréats du label "Projet innovant" et du label "Startup", ainsi qu'aux étudiants ayant remporté des distinctions dans diverses compétitions sportives et culturelles universitaires, note-on.

DSP

Recul de la mortalité maternelle grâce à l'amélioration de la couverture

Les chiffres concernant la mortalité maternelle au cours des dernières années dans la wilaya d'Oran indiquent une baisse significative, grâce au renforcement de la couverture sanitaire et

l'accès équitable aux soins, a indiqué, jeudi, le Pr Benbouabdallah, du service de la population de la direction locale de la Santé et de la population (DSP). Le Pr Benbouabdallah, qui a présenté un bilan de la DSP lors de l'ouverture d'une journée organisée par le service population, à l'occasion de la Journée mondiale de la population, célébrée le 11 juillet de chaque année, a indiqué que 44 cas de décès périnataux ont été enregistrés, en 2022, contre 35 en 2023 et 26 en 2024.

Cette tendance, marquée par une chute graduelle, est nationale et n'a cessé de baisser, depuis des années, grâce au renforcement de la couverture sanitaire et l'accès équitable aux soins, en plus de la mise en place de plans et programmes nationaux ciblés pour améliorer la prise en charge

mère-enfants. Le programme de la célébration de la Journée de la population, sous le slogan "Permettre aux jeunes de fonder les familles qu'ils désirent dans une Algérie prospère et pleine d'espoir", a inclu des interventions de spécialistes de différents organismes, ainsi qu'une campagne de sensibilisation, avec la participation d'une vingtaine d'établissements de santé de la wilaya, qui ont dressé des chapiteaux au niveau de la place Maghreb, au centre ville.

Chaque établissement a mobilisé des spécialistes, qui seront disponibles jeudi et vendredi pour répondre aux questions des citoyens, selon différentes thématiques choisies, comme la lutte contre la drogue, la procréation assistée, la prévention contre l'hépatite C et le VIH.

OUM EL-BOUAGHI. AIN M'LILA Début du stockage de 3.000 tonnes de pomme de terre de saison

Le stockage de 3.000 tonnes de pomme de terre de saison a été entamé au niveau de l'unité d'Ain M'lila (wilaya d'Oum El Bouaghi) relevant des Magasins généraux de froid (MAG) de Skikda, a-t-on indiqué jeudi à la direction locale des services agricoles. Cette quantité de pomme de terre récoltée au titre de l'actuelle saison agricole 2024-2025 est acheminée de plusieurs wilayas dont El Oued, El Tarf et Oum El Bouaghi, a précisé à l'APS l'inspecteur de la santé végétale de cette direction, Abdelouahab Boufar. L'objectif du stockage de la pomme de terre de saison dans des chambres froides est d'en réguler les prix sur le marché et assurer la disponibilité de ce produit agricole de large consommation durant les périodes de pénuries outre l'encouragement des agriculteurs à produire en leur garantissant commercialisation et entreposage des récoltes, a noté le même cadre. Selon la même source, il a été procédé à l'unité d'Ain M'lila de MAG Skikda au stockage de plus de 280 tonnes d'ail dans le cadre d'une convention avec une coopérative privée et les quantités d'ail entreposées par la même coopérative devront augmenter à 600 tonnes.

BLIDA. NESDA

Rencontre pour présenter aux agriculteurs les mécanismes de soutien

L'agence de la wilaya de Blida de la NESDA (Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat) a organisé jeudi une rencontre au profit des agriculteurs pour leur présenter les mécanismes de soutien qu'elle met en place pour les aider à développer ou à diversifier leurs activités agricoles.

Organisée par la Chambre d'agriculture de Blida, cette rencontre a vu la participation d'un grand nombre d'agriculteurs dési-

reux d'en savoir plus sur les différents mécanismes de soutien proposés par l'agence, qui accorde une grande importance à la promotion du secteur agricole dans la wilaya, a indiqué la directrice locale de la NESDA, Hanane Bouhafs.

Conformément à la politique de l'Etat visant à assurer la sécurité alimentaire, l'Agence cherche à attirer le plus grand nombre possible d'agriculteurs ou d'investisseurs dans le secteur agricole afin de les aider à créer leurs propres entreprises ou

à développer et diversifier leurs activités agricoles ou connexes, comme les industries de transformation, le séchage des fruits ou la mise en conserve.

Cette journée d'information a été ponctuée par la présentation de plusieurs communications sur les mécanismes de soutien, notamment les méthodes de financement des projets et les exonérations fiscales, limitées à trois ans mais pouvant atteindre dix ans si un certain nombre d'emplois sont créés.

MILA. ENTRETIEN DU CHEMIN DE WILAYA N 2 RELIANT DEUX ROUTES NATIONALES Réception de la 1^{re} tranche du projet

La direction des travaux publics (DTP) de Mila a réceptionné la 1^{ère} tranche du projet d'entretien d'un tronçon du chemin de wilaya (CW) n 2 faisant la jonction entre les routes nationales (RN) n 105 et 79, a-t-on appris, jeudi, auprès de cette direction. Le chef du service de l'entretien et de l'exploitation des routes au sein de la DTP, Mohamed-Seghir Bouguerria, a indiqué à l'APS que le tronçon réceptionné, appelé localement "route Bin El-Hitan", s'étend sur 5,5 km sur un total de 9 km. Les travaux réalisés dans le cadre de cette 1^{ère} tranche, pour laquelle une enveloppe de 450 millions de dinars avait été allouée, ont porté sur la reconstruction de ce segment de 5,5 km et sur la réalisation de deux ouvrages d'art réceptionnés fin juin. La seconde tranche de ce projet, d'un linéaire de 3,5 km, lancée en juin dernier, donnera lieu à l'élargissement et la reconstruction de la chaussée où "d'importantes actions" de maintenance sont prévues. Le projet, doté d'une enveloppe de 210 millions de dinars dans le cadre du programme d'entretien attribué au secteur des travaux publics pour l'exercice 2025, devrait être achevé en septembre prochain, a ajouté le même responsable. Il est à noter que cette partie du CW n 2 constitue un "débouché important" vers le nord de la wilaya de Mila et le sud de la wilaya de Jijel. Son ouverture prochaine facilitera aux habitants de plusieurs communes du nord de la wilaya de Mila les déplacements vers le chef-lieu de wilaya et, de là, vers l'autoroute est-ouest.

TOUGGOURT. RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ

Plus de 280 exploitations agricoles raccordées depuis le début de l'année

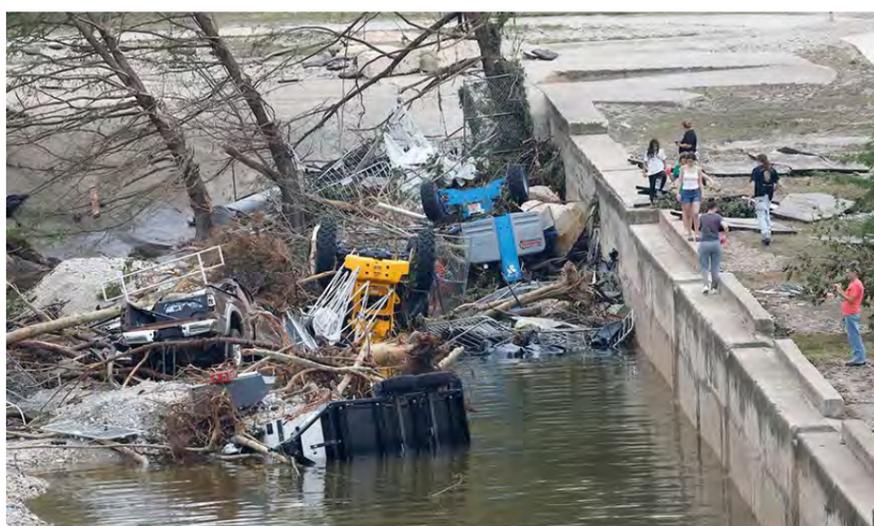
Pas moins de 283 exploitations agricoles ont été raccordées, depuis le début de l'année en cours, au réseau d'électrification dans la wilaya de Tougourt, a-t-on appris jeudi des services de la wilaya. Retenu dans le cadre des efforts de valorisation et de promotion des activités agricoles, le programme d'électrification a permis, à la faveur d'un investissement de plus de 990 millions DA, le raccordement des différentes exploitations de la région, couvrant une superficie de 3.570 ha, pour atteindre à la fin de cette année l'électrification de 444 exploitations, a-t-on fait savoir. La même source révèle, en outre, un financement de 90 millions DA pour l'acquisition et l'installation de transformateurs électriques au niveau de certaines exploitations, dans le cadre d'une opération visant la réhabilitation d'une richesse phœnicole de 8.500 palmiers à travers la wilaya. Les services de la société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz) s'emploient, en coordination avec la direction locales des services agricoles, à mettre en œuvre des projets d'envergure d'électrification agricole, à l'effet de rentabiliser et de conférer plus d'efficacité aux activités agricoles, et de promouvoir les opportunités d'investissement dans divers segments culturels dans cette wilaya aux potentialités agricoles prometteuses.



CHANGEMENT CLIMATIQUE

Inondations meurtrières au Texas

Les lourdes pertes en vies humaines causées par les inondations soudaines dans le centre du Texas Hill Country (Etats-Unis), lorsque des mois de pluie sont tombés en l'espace de quelques heures, mettent en évidence les dangers de ce risque majeur et les défis qu'il pose pour s'assurer que les alertes précoces parviennent à ceux qui en ont besoin, a indiqué mercredi une agence de l'ONU.



Plus de 100 personnes ont été confirmées mortes et des dizaines d'autres portées disparues après les inondations, dont beaucoup de jeunes enfants qui se trouvaient dans des camps de vacances. Selon l'Organisation météorologique mondiale (OMM), les crues soudaines sont l'un des risques naturels les plus meurtriers au monde, avec plus de 5.000 morts par an. Représentant environ 85 % des cas d'inondation, les crues éclair ont également le taux de mortalité le plus élevé parmi les différentes

catégories d'inondations, y compris fluviales et côtières. Le service météorologique national des États-Unis a émis à l'avance une alerte de crue éclair pour le comté de Kerr plus de 12 heures à l'avance. Cette veille a été transformée en alerte environ trois heures à l'avance, pour aboutir à une situation d'urgence, qui a été diffusée par la radio météo, les systèmes de gestion des urgences et les chaînes locales (télévision/radio). « Mais l'un des problèmes est que les dernières alertes sont arrivées alors que les gens dormaient et qu'il n'y avait pas de sirènes locales dans les camps », a détaillé l'OMM, rappelant que la rivière Guadalupe faisait un bond de près de 8 mètres en 45 minutes. L'urbanisation rapide et l'évolution du climat sont cités parmi les causes de cette catastrophe. L'humidité tropicale provenant d'une tempête tropicale qui a frappé le Mexique au sud du Texas, associée à un système de tempête provenant du nord-ouest du Mexique, a provoqué des précipitations de 25 à 46 cm, submergeant rapidement le bassin de la rivière Guadalupe dans le comté de Kerr. Les crues éclair ne sont pas nouvelles, mais leur fréquence et leur intensité augmentent dans de nombreuses régions en raison de l'urbanisation rapide, de la modification de l'utilisation des sols et de l'évolution du climat. Une atmosphère plus chaude retient davantage d'humidité, ce qui signifie que les précipitations extrêmes sont de plus en plus fréquentes. Les crues soudaines représentent à elles seules près de 85 % de tous les décès liés aux

inondations et entraînent des pertes économiques supérieures à 50 milliards de dollars par an. Les impacts socio-économiques sont considérables. Une étude globale de la Banque mondiale estime que 1,81 milliard de personnes (23 % de la population mondiale) sont directement exposées à des inondations d'une fréquence de 100 ans, 89 % d'entre elles résidant dans des pays à revenu faible ou intermédiaire. Les récentes inondations catastrophiques soulignent la nécessité urgente d'améliorer les systèmes de prévision et d'alerte, à cet égard, l'OMM rappelle que les inondations de 2020 en Asie du Sud, touchant plus de six pays, ont causé plus de 6.500 décès et 105 milliards de dollars de dégâts. Au Pakistan, plus de 1.700 victimes, 33 millions de personnes ont affectées par les intempéries de 2022, avec des pertes estimées à 40 milliards de dollars. En 2024, les dégâts économiques se sont élevés à 36 milliards de dollars pour les inondations en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique. L'OMM aide les pays à prévoir les crues soudaines par le biais du Système d'orientation en cas de crues soudaines (FFGS) dans le cadre de l'Initiative de prévision des inondations (FFI), une plate-forme de prévision et d'alerte précoce en temps réel utilisée dans plus de 70 pays. Ce système intègre les précipitations par satellite, le radar et les modèles météorologiques numériques à haute résolution pour aider les prévisionnistes à identifier les menaces locales de crues soudaines.

VAGUE DE CHALEUR L'Europe suffoque

L'Europe suffoque. En ce début juillet, le thermomètre s'affole, les records tombent, et l'Organisation météorologique mondiale (OMM) sonne l'alarme : cette vague de chaleur extrême n'est ni un accident, ni un pic isolé, mais un avant-goût d'un avenir marqué par des étés de plus en plus meurtriers. « Ce qui est exceptionnel – et j'insiste sur le fait que c'est exceptionnel mais pas sans précédent – c'est la période de l'année », a déclaré mardi Clare Nullis, porte-parole de l'OMM, depuis Genève. « Nous sommes le 1er juillet et nous assistons à des épisodes de chaleur extrême qui, normalement, se produisent plus tard ». Sous l'effet d'un puissant système de haute pression qui piège l'air brûlant venu du Sahara, l'Europe de l'Ouest est transformée en étuve. En Espagne, le mercure a frôlé les 46°C à Huelva ; au Portugal, il a grimpé à 46,6°C à Mora – du jamais-vu depuis 1965. En France, 84 départements sont placés en vigilance orange. Météo-France a déclenché une alerte rouge, synonyme de « danger pour la vie ». En Italie, Rome, Milan, Florence ou Vérone figurent parmi les 17 villes en alerte maximale. Et en Suisse, le mois de juin s'annonce comme le deuxième plus chaud depuis 1864. Ces températures extrêmes ne se limitent pas à l'Europe : l'Amérique du Nord, l'Afrique du Nord, le Moyen-Orient et l'Asie centrale sont également touchés. À Rabat, Marrakech ou Fès, on a dépassé les 45°C, étouffant sous une vague de chaleur persistante en juin. Le principal coupable est le réchauffement climatique. Selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEEC), la fréquence et l'intensité des chaleurs extrêmes et la durée des canicules ont augmenté depuis 1950 et vont continuer à augmenter. En cause, le réchauffement climatique. L'OMM prévient que ces épisodes caniculaires vont s'intensifier, se multiplier, et survenir plus tôt dans l'année. Les températures de surface de la mer en Méditerranée sont exceptionnellement élevées, amplifiant le phénomène. L'agence onusienne estime qu'en 2050, près de la moitié de la population européenne pourrait être exposée à un risque élevé, voire très élevé, de stress thermique pendant l'été. Et les conséquences sont potentiellement mortelles. « Tout le monde est à risque ; si vous sortez sans eau au milieu de la journée, pour faire du jogging ou du vélo, vous aurez probablement des problèmes de santé, voire vous mourrez », a averti l'OMM. Un fléau qui en annonce d'autres. Les plus vulnérables sont les personnes âgées, malades ou isolées, mais les villes, en raison de l'effet d'îlot de chaleur urbain, aggravent encore les dangers pour l'ensemble des populations. Enfin, les vagues de chaleur ne viennent jamais seules : elles interagissent avec d'autres menaces comme la sécheresse, les incendies, les crues soudaines ou la pollution de l'air. Une accumulation de risques climatiques qui pèse déjà lourdement sur les sociétés humaines et les écosystèmes. « Les vagues de chaleur sont en train de devenir un vrai problème », a conclu Mme Nullis. Un problème brûlant, littéralement.

INFO

BULLETIN DE L'OMM Tempêtes de sable et de poussière

Les tempêtes de sable et de poussière pèsent de plus en plus lourd sur la santé et l'économie selon la dernière édition du Bulletin sur les poussières atmosphériques de l'Organisation météorologique mondiale (OMM), dont les auteurs soulignent la nécessité d'améliorer continuellement la surveillance, les prévisions et les alertes précoces. Ce bulletin annuel met en évidence les points chauds et les répercussions d'un aléa qui concerne environ 330 millions de personnes dans plus de 150 pays. « Les tempêtes de sable et de poussière ne sont pas seulement synonymes de vitres sales et de ciel brumeux. Elles nuisent à la santé et à la qualité de vie de millions de personnes et coûtent des millions de dollars en perturbant les transports aériens et terrestres, l'agriculture et la production d'énergie solaire », a déclaré la Secrétaire générale de l'OMM, Mme Celeste Saulo. « Ce bulletin montre que les risques sanitaires et les coûts économiques augmentent et que les investissements dans les systèmes d'alerte précoce, d'atténuation et de

INFO

CATASTROPHES NATURELLES Systèmes d'alerte précoce multirisques

L'initiative EW4All (Early Warnings for All) vise à assurer une protection universelle contre les phénomènes hydrométéorologiques, climatologiques et environnementaux connexes dangereux grâce à des systèmes d'alerte précoce multirisques qui sauvent des vies, à des actions anticipatoires et à des efforts de résilience d'ici la fin de 2027, comme l'a demandé le Secrétaire général des Nations Unies, António Guterres, en 2022. Le changement climatique induit par l'homme entraînant des conditions météorologiques et climatiques plus extrêmes, la nécessité de disposer de systèmes d'alerte précoce multirisques efficaces est plus cruciale que jamais. Les systèmes qui avertissent les gens de l'imminence de tempêtes, d'inondations ou de sécheresses et qui soutiennent l'action ne sont pas un luxe, mais des outils rentables qui sauvent des vies, réduisent les pertes économiques et offrent un retour sur investissement presque dix fois supérieur. Les systèmes d'alerte précoce ont déjà contribué à réduire le nombre de décès et les pertes et dommages résultant d'événements météorologiques, hydriques ou climatiques dangereux.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Chaque année, environ 2 000 millions de tonnes de sable et de poussière pénètrent dans l'atmosphère, soit l'équivalent de 307 grandes pyramides de Gizeh (Egypte).

Repéré pour vous

Plus de 80 % du volume mondial de poussière provient des déserts d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient et peut être transporté sur des centaines, voire des milliers de kilomètres au-dessus des continents et des océans.

**S
T
R
O
P
S**

SON TRANSFERT VERS BENFICA TOMBE À L'EAU

Hadj Moussa bute sur le veto de Van Persie

L'entraîneur néerlandais Robin van Persie, nommé à la tête du club de Feyenoord Rotterdam en février 2025, s'est catégoriquement opposé au départ de son international algérien Anis Hadj Moussa au cours de l'actuel mercato estival.

Cette décision intervient alors que plusieurs clubs européens intensifient leurs efforts pour s'attacher les services du joueur de 23 ans, devenu l'une des révélations du championnat néerlandais. Pour rappel, Van Persie a été confirmé comme nouvel entraîneur de Feyenoord en février 2025. Il revient ainsi dans le club où il a commencé et terminé sa carrière de joueur, après un court passage sur le banc du SC Heerenveen.

L'intérêt des clubs européens pour Hadj Moussa a atteint son apogée ces dernières semaines. Le club portugais de Benfica a présenté deux offres officielles : la première d'un montant de 12 millions d'euros, et la seconde de 15 millions d'euros. Cependant, la direction de Feyenoord a fermement rejeté les deux propositions, sur recommandation directe de Van Persie, qui considère Hadj Moussa comme une pièce maîtresse de ses plans tactiques pour la saison à venir. Benfica a pourtant déployé de gros moyens pour recruter l'étoile montante algérienne, voyant en Hadj Moussa un renfort de taille pour son attaque. D'après les rapports, la valeur estimée du joueur sur le site "Transfermarkt" est de 14 millions d'euros, ce qui reflète la hausse significative de sa côte après une saison exceptionnelle. Il faut dire que les statistiques justifient la posi-



Plus : DF

tion de Van Persie de retenir Hadj Moussa : le joueur a disputé 43 matchs la saison dernière, inscrivant 11 buts et délivrant 5 passes décisives toutes compétitions confondues. Ces chiffres impressionnants ont attiré l'attention de nombreux grands clubs européens, dont Liverpool, Tottenham Hotspur, Lille et l'Olympique de Marseille. L'ailier algérien a été impliqué dans 16 buts au cours de sa première saison avec Feyenoord, soulignant son impact positif sur les performances de l'équipe. Arne Slot, l'actuel entraîneur de Liverpool, qui avait recruté Hadj Moussa à Feyenoord lorsqu'il dirigeait le club, a salué les qualités du joueur en déclarant qu'il ne s'attendait pas à ce qu'il soit aussi performant aussi rapidement. Malgré des

débuts difficiles en 2025, où il a manqué d'efficacité et n'a marqué qu'un seul but en deux mois, l'arrivée de Van Persie à la tête de l'équipe laisse entrevoir un retour en forme du joueur.

Il est à noter que Van Persie ne permettra pas le départ de Anis Hadj Moussa durant l'été, témoignant ainsi de la grande confiance qu'il lui accorde.

Des sources indiquent que Van Persie a personnellement demandé à la direction du club de conserver le joueur, le considérant comme un élément essentiel de son projet sportif. Cet attachement de la part du technicien néerlandais illustre le grand potentiel du joueur algérien et sa capacité à progresser davantage, en particulier avec la stabilité technique qu'offre un entraîneur de l'expérience et des compétences de Van Persie.

Hakim S.

CLASSEMENT FIFA

L'Algérie reste stable

Le dernier classement mondial de la FIFA, publié jeudi, n'a enregistré aucun changement pour l'Algérie qui conserve sa 36e place mondiale. Sur le plan africain, les Verts restent également quatrièmes, confirmant leur régularité malgré une fenêtre internationale contrastée au mois de juin.

L'équipe nationale algérienne continue de maintenir sa position dans la hiérarchie mondiale. Dans le classement FIFA du mois de juillet publié hier par l'instance internationale sur son site officiel, les protégés de Vladimir Petkovic conservent la 36e place au niveau mondial. Ce rang reste inchangé par rapport au classement du mois précédent, malgré des résultats partagés lors de la dernière fenêtre internationale. En juin, les Verts ont disputé deux matchs amicaux. Le premier, victorieux, s'est joué à Constantine face au

Rwanda avec un score de 2-0. Le second, plus mouvementé, s'est soldé par une défaite 4-3 contre la Suède à Stockholm. Ces résultats n'ont pas influé de manière significative sur le coefficient de l'équipe dans le barème de la FIFA, ce qui explique le statu quo au classement. Sur l'échiquier continental, l'Algérie maintient sa quatrième position en Afrique, derrière le trio Sénégal, Maroc et Égypte. Elle devance toujours des poids lourds comme le Nigeria (44e mondial), la Côte d'Ivoire (45e), la Tunisie (49e) et le Cameroun (51e). Cette stabilité sur le plan africain permet aux Verts de conserver un certain prestige à l'approche des prochaines échéances officielles.

La sélection algérienne retrouvera la compétition en septembre prochain avec deux matchs comptant pour les qualifications à la Coupe du Monde 2026. Les coéquipiers de

Youcef Atal recevront le Botswana le 5 septembre au stade de Tizi-Ouzou, avant de se déplacer quelques jours plus tard pour affronter la Guinée. Deux rendez-vous importants pour conserver la dynamique dans une poule qualificative qui s'annonce serrée. En haut du classement mondial, l'Argentine conserve la première place devant l'Espagne et la France. L'Angleterre et le Brésil ferment le Top 5. Le Portugal, grâce à son sacre en Ligue des Nations, progresse d'un rang pour s'installer à la 6e place mondiale. La prochaine mise à jour du classement FIFA est attendue pour le 18 septembre, après la prochaine série de matchs internationaux. L'Algérie reste dans le bon wagon, mais pour grimper, il faudra convaincre en septembre face au Botswana et à la Guinée.

Mohamed Amine Toumiat

MILAN AC

Un club de Liga négocie pour Bennacer

Le Betis Séville, pensionnaire de la Liga espagnole de football, a entamé des discussions avec l'AC Milan, en vue d'un éventuel transfert du milieu de terrain international algérien Ismaël Bennacer, a rapporté jeudi le quotidien espagnol Mundo Deportivo. Le club andalou, finaliste malheureux de la Ligue Conférence (remportée par Chelsea : 4-1), a dépêché mercredi deux émissaires à Milan: le directeur général du club, Ramon Alarcón, et le directeur sportif, Manu Fajardo, pour tenter de conclure un accord avec le club Lombard, portant sur un prêt avec option d'achat, estimée entre 10 et 12 millions d'euros, précise la même source. Révélé à Empoli, passé par Arsenal et formé à Arles, Bennacer (27 ans) avait rejoint l'AC Milan en 2019 contre un montant de 17,2 millions d'euros. Prêté lors du dernier mercato d'hiver à l'Olympique Marseille jusqu'à la fin de la défunte saison (2024-2025), le joueur algérien ne fait plus partie de l'effectif milanais, sur décision du nouvel entraîneur Massimiliano Allegri. De son côté, l'OM aurait décidé de ne pas lever l'option d'achat, dont le montant (12 millions d'euros) est jugé cher par les Marseillais.

LIGUE 1 MOBILIS 2025-26

Les dates de la saison dévoilées

La Ligue de football professionnel a levé le voile ce jeudi sur les dates officielles de la saison 2025-2026 de Ligue 1 Mobilis. Le championnat débutera le 21 août prochain et s'achèvera le 16 mai 2026, avec un rythme hebdomadaire régulier réparti sur trois jours : jeudi, vendredi et samedi.

C'est désormais officiel : la prochaine édition du championnat de Ligue 1 Mobilis débutera le jeudi 21 août 2025. La Ligue de football professionnel (LFP) a publié ce jeudi le calendrier complet des trente journées de la saison, avec une répartition hebdomadaire fixe sur trois jours, du jeudi au samedi, pour garantir un meilleur suivi du championnat et une organisation stable des rencontres. La première moitié du championnat s'étendra jusqu'au 29 novembre, date de la 15e et dernière journée de la phase aller. Durant cette période, les clubs devront enchaîner les rencontres à un rythme soutenu, notamment durant les mois de septembre et octobre qui concentrent une grande partie des journées. La trêve hivernale sera relativement longue, puisque la phase retour ne reprendra qu'à partir du 8 janvier 2026. La deuxième partie de saison, qui s'étendra sur cinq mois, sera ponctuée par des pauses internationales et les engagements de certains clubs en compétitions africaines. Elle se terminera le samedi 16 mai 2026 avec la 30e et ultime journée. Une fin de saison programmée suffisamment tôt pour permettre les préparatifs des échéances continentales et internationales prévues durant l'été. Avec cette programmation, la LFP vise une meilleure lisibilité du calendrier pour les clubs comme pour les supporters. La fixation des journées sur les mêmes jours de la semaine permet une anticipation logistique, tant pour les équipes que pour les diffuseurs et les autorités locales. Cela devrait également éviter les nombreux reports qui ont affecté les saisons précédentes. Par ailleurs, cette publication anticipée du calendrier donne aux entraîneurs un cadre temporel clair pour planifier les préparations physiques et les cycles de forme. Chaque période — aller et retour — est équitablement structurée, avec des espacements réguliers entre les matchs, à l'exception de quelques ajustements liés aux fenêtres FIFA ou aux compétitions annexes.

Reste à savoir si cette régularité dans le calendrier se traduira par une saison plus fluide sur le plan sportif et organisationnel.

Mohamed Amine Toumiat

Dates des 30 journées de L1 :

- Phase aller-
- 1ere journée: Jeudi 21, vendredi 22 et samedi 23 août
- 2e journée : Jeudi 28, vendredi 29 et samedi 30 août
- 3e journée: Jeudi 4, vendredi 5 et samedi 6 septembre
- 4e journée: Jeudi 11, vendredi 12 et samedi 13 septembre
- 5e journée: Jeudi 18, vendredi 19 et samedi 20 septembre
- 6e journée : Jeudi 25, vendredi 26 et samedi 27 septembre
- 7e journée : Jeudi 2, vendredi 3 et samedi 4 octobre
- 8e journée: Jeudi 9, vendredi 10 et samedi 11 octobre
- 9e journée: Jeudi 16, vendredi 17 et samedi 18 octobre
- 10e journée : Jeudi 23, vendredi 24 et samedi 25 octobre
- 11e journée: Jeudi 30, vendredi 31 octobre et samedi 1er novembre
- 12e journée: Jeudi 6, vendredi 7 et samedi 8 novembre
- 13e journée: Jeudi 13, vendredi 14 et samedi 15 novembre
- 14e journée : Jeudi 20, vendredi 21 et samedi 22 novembre
- 15e journée : Jeudi 27, vendredi 28 et samedi 29 novembre

=Phase retour=

- 16e journée : Jeudi 8, vendredi 9 et samedi 10 janvier
- 17e journée: Jeudi 15, vendredi 16 et samedi 17 janvier
- 18e journée: Jeudi 22, vendredi 23 et samedi 24 janvier
- 19e journée: Jeudi 12, vendredi 13 et samedi 14 février
- 20e journée: Jeudi 26, vendredi 27 et samedi 28 février
- 21e journée: Jeudi 5, vendredi 6 et samedi 7 mars
- 22e journée : Jeudi 12, vendredi 13 et samedi 14 mars
- 23e journée: Jeudi 19, vendredi 20 et samedi 21 mars
- 24e journée: Jeudi 26, vendredi 27 et samedi 28 mars
- 25e journée: Jeudi 2, vendredi 3 et samedi 4 avril
- 26e journée: Jeudi 9, vendredi 10 et samedi 11 avril
- 27e journée: Jeudi 16, vendredi 17 et samedi 18 avril
- 28e journée: Jeudi 23, vendredi 24 et samedi 25 avril
- 29e journée : Jeudi 7, vendredi 8 et samedi 9 mai
- 30e et dernière journée : Jeudi 14, vendredi 15 et samedi 16 mai.

COMITÉ OLYMPIQUE ET SPORTIF ALGÉRIEN

Installation des commissions des «relations extérieures» et du «Sport pour tous»

Le président du Comité olympique et sportif algérien, Abderrahmane Hammad, a procédé, en fin de semaine, à l'installation de deux Commissions : la Commission des relations extérieures et celle du "Sport pour tous", a indiqué la première instance sportive algérienne.



PH: OCS

La même source a précisé que la création de la première commission répond à une démarche visant à renforcer la position du sport algérien sur la scène internationale. La présidence de cette Commission a été confiée à Ammar Brahmia. "Cette initiative s'inscrit dans la stratégie du Comité visant à élargir la coopération avec les instances sportives et olympiques internationales, et à établir des ponts solides avec les partenaires étrangers", souligne-t-on encore. Elle a pour rôle essentiel, "le renforcement des liens avec les comités olympiques nationaux ainsi qu'avec les organisations sportives régionales et mondiales", informe-t-on. Et d'enchaîner : "Elle se concentrera sur : l'acquisition de soutiens et de partenariats internationaux pour contribuer au développement du sport algérien dans toutes ses disciplines, le renforcement du rôle de l'Algérie dans la diplomatie sportive et sa participation aux enjeux olympiques globaux, la mise en valeur des performances sportives algériennes, la promotion des talents locaux à l'international, et l'accompagnement et le soutien des cadres algériens siégeant dans diverses instances sportives".

sant ainsi l'efficacité de ses missions, assure-t-on.

BÂTIR UNE SOCIÉTÉ PLUS SAINTE ET PLUS ACTIVE

Par ailleurs, le lancement de la commission "Sport pour tous", sous la présidence d'El Hadi Mossab, vise à promouvoir la pratique sportive et élargir sa base à travers tout le territoire algérien, conformément aux principes du mouvement olympique qui prône l'accès à la culture sportive pour toutes les catégories sociales, quels que soient l'âge, le genre ou les capacités physiques. Dans son discours qu'il a tenu pour l'occasion, Hammad a déclaré : « L'installation de cette commission constitue une étape importante dans la réalisation de la vision du Comité olympique et sportif algérien : faire du sport une composante essentielle de la vie quotidienne des citoyens algériens et contribuer à bâtir une société plus saine et plus active. » Les principaux objectifs de cette commission se résument dans les points suivants : encourager toutes

les couches de la société à pratiquer régulièrement une activité physique et sportive, détecter les talents sportifs dès le jeune âge en créant un environnement propice à la pratique, sensibiliser à l'importance du sport dans la prévention des maladies et l'amélioration de la santé publique, utiliser

Hakim S.

SUPERCOUPE D'ALGÉRIE 2025

MCA-USMA programmée le vendredi 26 décembre

La Supercoupe d'Algérie de football 2025 opposant le MC Alger à l'USM Alger aura lieu le vendredi 26 décembre, a annoncé jeudi la Ligue de football professionnel (LFP). Cette édition de la Supercoupe mettra aux prises le MC Alger, champion d'Algérie en titre, à l'USM Alger, vainqueur de la Coupe d'Algérie devant le CR Belouizdad (2-0), en finale disputée le 5 juillet 2025 au stade Nelson Mandela à Baraki. Pour rappel, la dernière édition de la Supercoupe disputée le 8 février 2025 au stade 5 juillet (Alger), avait été remportée par le MC Alger face au CR Belouizdad (2-2, 4-3 aux tirs au but).



ES SÉTIF

La FIFA lève l'interdiction de recrutement

LES Sétif, pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football, a annoncé jeudi dans un communiqué, la levée de l'interdiction de recrutement décidée par la Fédération internationale de football (FIFA), après le règlement du litige avec son ancien milieu de terrain, le Malien Abdou Salam Ag Jiddou. "La direction informe

son cher public ainsi que les médias que la FIFA a officiellement notifié au club, dans la soirée de mercredi, la levée de l'interdiction d'enregistrement des nouveaux joueurs sur la plateforme TMS, et ce, après le règlement du litige avec l'ancien joueur malien Abdou Salam Ag Jiddou", a indiqué l'Entente sur sa page Facebook. En conséquence,

la direction rassure que "le processus d'enregistrement des nouvelles recrues débutera officiellement dans les prochaines heures, dès leur présentation via les canaux officiels du club", ajoute le communiqué. Enfin, l'Entente "réaffirme par ailleurs son engagement à gérer les affaires du club de manière légale et profession-

nelle, tout en remerciant les supporters de l'ESS pour leur soutien et leur confiance, renouvelant son engagement à poursuivre le chemin avec détermination vers une saison à la hauteur de l'histoire et du prestige du club." Le club sétifien a annoncé cette semaine le départ de pas moins de sept joueurs, en attendant de dévoiler les

noms de ses premières recrues estivales. La direction a nommé l'Allemand Antoine Hey à la barre technique, en remplacement du Tunisien Abil Kouki, parti rejoindre Al-Masry SC. L'ES Sétif a terminé la saison 2024-2025 à la 5e, en compagnie du Paradou AC, avec 41 points chacun.

MC ALGER

Le contrat du défenseur Hamidi résilié à l'amiable

Le MC Alger, champion de la Ligue 1 Mobilis de football 2024-2025, a annoncé ce mercredi avoir trouvé un accord avec le défenseur Kamel Hamidi, pour une résiliation de son contrat à l'amiable. "La direction du club a résilié ce mercredi le contrat du joueur Kamel Hamidi, après quatre saisons passées sous le maillot du Doyen des clubs algériens, après qu'un accord ait été trouvé avec le joueur concerné", indique un communiqué du MCA publié sur ses réseaux sociaux. Hamidi (29 ans) avait rejoint le MCA en 2021, en provenance du MC Oran. "Le club exprime sa gratitude envers Hamidi pour son professionnalisme et son comportement exemplaire tout au long de son passage au



club. Le Mouloudia lui souhaite le meilleur pour la suite de sa carrière", ajoute la même source. Il s'agit du sixième joueur à quitter le

club algérois durant cette période d'intersaison, après l'attaquant ivoirien Romaric Ouattara, le défenseur ivoirien Serge Anthony Badjo, les milieux offensifs Oualaa Bouzekri et Mehdi Boussaïd, et l'attaquant Kheireddine Merzougui. Le MCA a remporté le titre de champion pour la deuxième fois de rang, et le neuvième de son histoire, devançant au classement la JS Kabylie et le CR Belouizdad.

Le club est à la recherche d'un nouvel entraîneur, après le départ du technicien tunisien, Khaled Ben Yahia, dont le contrat n'a pas été prolongé. Le nom du Sud-Africain Rhulani Mokwena (ex-Mamelodi Sundowns), est fortement pressenti pour lui succéder.

CAN FÉMININE

L'Algérie concède le nul face à la Tunisie

Malgré une domination nette face à la Tunisie, l'équipe nationale féminine d'Algérie n'a pu faire mieux qu'un match nul (0-0) ce jeudi pour son deuxième match de la Coupe d'Afrique des Nations 2024. Un résultat frustrant sur le plan comptable, mais qui maintient les Verts en position favorable pour une qualification en quarts de finale.

L'Algérie féminine continue son parcours en Coupe d'Afrique des Nations 2024 avec un deuxième résultat positif sur le plan comptable, mais mitigé sur le terrain. Face à une Tunisie bien regroupée, les joueuses de Farid Benstiti ont pourtant fait preuve de beaucoup d'intensité et de maîtrise collective. Avec 70 % de possession de balle, les Algériennes ont imposé leur rythme durant toute la rencontre, sans toutefois trouver la faille. La première mi-temps a été à sens unique. Les Algériennes se sont installées dans le camp adverse, multipliant les combinaisons sur les côtés et les tentatives de frappes à distance. Mais la gardienne tunisienne et sa défense ont tenu bon, repoussant les assauts d'une attaque algérienne qui a manqué de précision dans le dernier geste. Quelques corners bien tirés ont semé le doute, mais rien n'y a fait. Au retour des vestiaires, le scénario n'a guère changé. Les Algériennes ont poursuivi leur domination, enchaînant les offensives, mais ont péché par précipitation et manque de lucidité dans les derniers mètres. La Tunisie, de son côté, s'est contentée de défendre, espérant une contre-attaque salvatrice qui n'est jamais venue. Le score restera vierge, malgré les efforts déployés par les Verts jusqu'à la dernière minute.

UN BON POINT AU CLASSEMENT

Ce résultat nul permet néanmoins à l'Algérie de rester à la deuxième place du groupe B avec 4 points, derrière le Nigeria qui a validé son billet pour les quarts après sa victoire face au Botswana (1-0). Le système de qualification de la CAN féminine 2024 accorde une place en quarts aux deux premiers de chaque groupe ainsi qu'au meilleur troisième. Avec quatre unités et aucun but encaissé en deux matchs, l'Algérie semble donc bien partie pour franchir cette première étape. Mais la prudence reste de mise. La prochaine rencontre contre le Nigeria, souvent présenté comme le favori du groupe et référence continentale en matière de football féminin, s'annonce décisive. Un nul pourrait suffire pour assurer la qualification, mais une victoire offrirait la première place du groupe et un adversaire potentiellement plus abordable en quarts. Dominer sans marquer reste un exercice frustrant. L'Algérie devra apprendre à concrétiser pour espérer aller loin dans cette CAN 2024.

Mohamed Amine Toumiat

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE RUGBY

Les Verts défient la Namibie pour un billet pour la finale

L'équipe nationale algérienne de rugby affrontera ce dimanche la Namibie en demi-finale du Championnat d'Afrique, organisée dans la capitale ougandaise Kampala, dans un match difficile et décisif en vue d'atteindre la finale et de raviver l'espoir d'une qualification pour la Coupe du monde 2027.



Les joueurs algériens sont pleinement conscients de l'ampleur du défi face à un adversaire expérimenté, mais ils abordent cette rencontre avec une grande détermination pour poursuivre leur rêve et réaliser un exploit historique inédit pour le rugby algérien.

L'équipe nationale se trouve ainsi face à son test continental le plus difficile, en affrontant la puissante sélection namibienne dans ce qui est considéré comme une finale avant la lettre, au vu des enjeux qu'elle représente : franchir une étape vers la finale et garder vivant le rêve historique d'une première participation à une Coupe du monde, prévue en Australie.

Les Verts entament cette rencontre avec un moral au beau fixe et une envie immense de continuer leur parcours, après leur brillante prestation en quart de finale où ils ont écrasé la Côte d'Ivoire sur le score lourd de 41 à 6. Après une première mi-temps équilibrée conclue sur un score serré (8-6), les Algériens ont dominé la seconde période avec une forte personnalité, imposant leur jeu de manière

totale, n'accordant aucun point à leurs adversaires après la pause.

De son côté, la Namibie a aussi largement remporté son quart de finale, en s'imposant face au Sénégal sur le score de 55 à 17. Une rencontre que le staff technique algérien a suivie de très près, puisqu'elle a eu lieu juste après le match entre l'Algérie et la Côte d'Ivoire.

La sélection algérienne ambitionne d'aller loin dans cette édition, avec l'objectif de décrocher pour la première fois le titre continental et de réaliser une qualification historique à la Coupe du monde 2027 en Australie. Le vainqueur du tournoi africain obtiendra en effet directement le seul billet qualificatif réservé au continent.

À noter que l'équipe finaliste disputera également un tournoi de repêchage, appelé « tournoi de qualification final », qui réunira des équipes africaines et asiatiques.

Avant le début du tournoi, les

Verts ont effectué un stage de préparation à Alger, au cours duquel le staff technique s'est concentré sur les derniers réglages en vue de cette échéance continentale majeure. L'équipe espère ainsi surpasser sa performance historique de l'année dernière, lorsqu'elle avait atteint la finale pour la première fois de son histoire, s'inclinant contre le Mozambique.

Pour rappel, la sélection algérienne avait terminé à la troisième place du Championnat d'Afrique 2022, après avoir battu le Zimbabwé lors du match de classement, témoignant d'une nette progression dans ses performances. Hakim S.

HANDBALL DE PLAGE

L'instance fédérale élabore un plan de relance de la discipline

La Fédération algérienne de Handball (FAHB) a lancé une stratégie nationale visant à élargir la base de pratique du handball de plage (beach handball), notamment dans les régions côtières du pays, a indiqué jeudi la FAHB. Dans le cadre de ce plan, la FAHB a prévu l'organisation de sessions de formation, les 10 et 11 juillet, à l'intention des arbitres, entraîneurs et superviseurs spécialisés dans cette discipline. Parallèlement, des championnats nationaux seront lancés dans les catégories seniors et jeunes (U15-U17), dans la perspective de constituer une sélection nationale compétitive dans cette spécialité en plein essor. Ces initiatives, précise la FAHB, s'inscrivent dans une politique globale de promotion des sports de plage, avec l'ambition de favoriser l'émergence de nouveaux talents et de diversifier l'offre sportive sur le territoire national. Enfin, la FAHB a annoncé le lancement d'un programme de réaménagement des terrains de beach handball afin de les adapter aux normes internationales, en vue notamment de l'accueil de compétitions d'envergure.

NATATION

Report du championnat national de nage en eau libre

La Fédération algérienne des sports nautiques "Algerian Aquatics Federation", a annoncé, ce jeudi, le report du championnat national de nage en eau libre, initialement prévu le jeudi 17 juillet à la plage des Sablettes (Alger), à une date ultérieure, pour des raisons d'ordre "organisationnel et technique indé-

pendantes de sa volonté". "La Fédération algérienne des sports nautiques informe l'ensemble des athlètes, clubs et parties concernés que le Championnat national de nage en eau libre, prévu initialement le jeudi 17 juillet à la plage des Sablettes, est reporté à une date ultérieure, pour des raisons organisationnelles et techniques indépendantes de sa volonté". "La Fédération algérienne des sports nautiques informe l'ensemble des athlètes, clubs et parties concernés que le Championnat national de nage en eau libre, prévu initialement le jeudi 17 juillet à la plage des Sablettes, est reporté à une date ultérieure, pour des raisons organisationnelles et techniques indé-

pendantes de sa volonté". "La Fédération algérienne des sports nautiques informe l'ensemble des athlètes, clubs et parties concernés que le Championnat national de nage en eau libre, prévu initialement le jeudi 17 juillet à la plage des Sablettes, est reporté à une date ultérieure, pour des raisons organisationnelles et techniques indépendantes de sa volonté". "La Fédération algérienne des sports nautiques informe l'ensemble des athlètes, clubs et parties concernés que le Championnat national de nage en eau libre, prévu initialement le jeudi 17 juillet à la plage des Sablettes, est reporté à une date ultérieure, pour des raisons organisationnelles et techniques indé-

KARATÉ DO

Les championnats arabes du 20 au 22 août prochain en Jordanie

L'édition 2025 des Championnats arabes de Karaté Do se déroulera du 20 au 22 août prochain en Jordanie, ont annoncé les organisateurs mercredi. Une compétition "toutes catégories", ouverte aussi bien aux cadets, aux juniors, aux espoirs qu'aux seniors (messieurs et dames), et qui servira de préparation aux Championnats du monde de la spécialité, prévus au mois de novembre en Egypte. Le nombre de pays qui participeront à ces Championnats arabes n'a pas encore été défini, car le délai des engagements est toujours ouvert, a-t-on encore précisé de même source.



POUR FAIRE AUGMENTER LES TAXES SUR LES PRODUITS NOCIFS POUR LA SANTÉ ET À SAUVER DES MILLIONS DE VIES

L'OMS lance une initiative audacieuse

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a lancé une nouvelle initiative de grande ampleur afin que les pays augmentent les prix réels du tabac, de l'alcool et des boissons sucrées d'au moins 50 % d'ici à 2035, par le biais de la fiscalité, dans le but de freiner les maladies chroniques et d'obtenir des recettes publiques essentielles.

Le lancement de l'initiative « 3 d'ici à 2035 » intervient au moment où les systèmes de santé sont soumis à une pression énorme en raison de l'avancée des maladies non transmissibles (MNT), de la diminution de l'aide au développement et de l'augmentation de la dette publique. La consommation de tabac, d'alcool et de boissons sucrées alimente l'épidémie de MNT. Les MNT, notamment les cardiopathies, les cancers et le diabète, sont responsables de plus de 75 % des décès dans le monde. D'après un rapport récent, une augmentation unique de 50 % du prix de ces produits pourrait éviter 50 millions de décès prématurés au cours des 50 prochaines années.

« Les taxes sur les produits nocifs pour la santé sont l'un des outils les plus efficaces dont nous disposons », a déclaré le Dr Jeremy Farrar, Sous-Directeur général de l'OMS chargé de la promotion de la santé, de la prévention et de la lutte contre les maladies. « Elles permettent de réduire la consommation de produits nocifs et d'obtenir des recettes que les pouvoirs publics peuvent réinvestir dans les soins de santé, l'éducation et la protection sociale. Il est temps d'agir », a-t-il



ajouté. L'initiative a pour objectif ambitieux mais réalisable d'obtenir 1000 milliards de dollars des États-Unis au cours des 10 prochaines années. Entre 2012 et 2022, près de 140 pays ont augmenté les taxes sur le tabac, ce qui a entraîné une hausse des prix réels de plus de 50 % en moyenne. Un changement à grande échelle est donc possible. De la Colombie à l'Afrique du Sud, les pouvoirs publics ont constaté que l'instauration de taxes sur les produits nocifs pour la santé a entraîné un recul de la consommation et une augmentation des recettes. Pourtant, de nombreux pays continuent de proposer des incitations fiscales aux industries de produits nocifs pour la santé, notamment le tabac. De plus, les accords d'investissement à long terme avec l'industrie qui limitent l'augmentation des taxes sur le

tabac peuvent contrevenir encore plus aux objectifs nationaux en matière de santé. L'OMS encourage les gouvernements à réexaminer et à éviter de telles dérogations afin de contribuer à l'efficacité de la lutte antitabac et de protéger la santé publique.

LE SUCCÈS DE CETTE INITIATIVE DÉPEND D'UNE COLLABORATION ÉTROITE

Dirigée par l'OMS, cette initiative rassemble un groupe puissant de partenaires mondiaux pour aider les pays à mettre en œuvre des taxes sur les produits nocifs pour la santé. Ces organisations offrent à la fois des compétences techniques, des conseils stratégiques et une expérience concrète. En collaborant, elles visent à sensibiliser le public aux avantages des

taxes sur les produits nocifs pour la santé et à soutenir les efforts au niveau national. De nombreux pays ont exprimé leur souhait d'opter pour des systèmes de santé plus autonomes et financés au niveau national et se tournent vers l'OMS pour obtenir des conseils. L'initiative « 3 d'ici à 2035 » propose des domaines dans lesquels il est essentiel d'agir pour aider les pays, en associant des politiques de santé éprouvées aux meilleures pratiques de mise en œuvre. Elle prévoit notamment un soutien direct aux réformes menées par les pays en vue d'atteindre les objectifs suivants : Faire reculer la consommation de produits nocifs en les rendant moins abordables : Il faut instaurer des droits d'accès sur le tabac, l'alcool et les boissons sucrées, ou les augmenter s'ils existent, afin d'entraîner une hausse des prix et de faire reculer la consommation pour réduire les dépenses de santé futures et le nombre de décès évitables.

Collecter des recettes pour financer la santé et le développement : Il faut mobiliser des ressources publiques nationales pour financer des programmes essentiels de santé et de développement, y compris la couverture sanitaire universelle. Obtenir un large soutien politique de la part des ministères, de la société civile et du monde universitaire : Il convient de renforcer les alliances multisectorielles en impliquant les ministères des finances et de la santé, les parlementaires, la société civile ainsi que les chercheurs et les chercheuses pour concevoir et mettre en œuvre des politiques efficaces. L'OMS appelle les pays, la société civile et les partenaires de développement à soutenir l'initiative « 3 d'ici à 2035 » et à s'engager en faveur d'une fiscalité plus judicieuse et plus équitable qui soit favorable à la santé et qui permette d'atteindre plus vite les objectifs de développement durable.

Ania N.

FORTES CHALEURS ET CANICULE :

Des conseils alimentaires pour affronter cette période de l'année

En période de forte chaleur, il est particulièrement important de bien choisir ses aliments pour bien se nourrir et s'hydrater. En effet, quand les températures deviennent très élevées, le corps est soumis à rude épreuve. Pour l'aider à maintenir son équilibre, l'alimentation et l'hydratation sont primordiales et c'est pourquoi il existe des aliments à éviter quand il fait trop chaud :

- **La viande rouge :** il est recommandé d'éviter les matières grasses. Elles demandent un effort supplémentaire à l'organisme pour les digérer, ce qui va avoir pour effet d'augmenter la température du corps.
- **Le café :** le petit café du matin reste acceptable mais en période de canicule, il vaut mieux modérer sa consommation de caféine. Et cela pour deux raisons : d'abord, le café a un effet diurétique, il va éliminer l'eau du corps. Lorsqu'il fait chaud, il faut à l'inverse s'hydrater. De plus, le café va créer un état de nervosité et entraîner des acidités dans l'estomac. L'organisme sera encore plus plébiscité pour faire chuter la température du corps.
- **Les sodas :** trop riches en sucre, les sodas vont avoir un

effet trompeur. Ils vont étancher la soif mais en réalité, ils ne suffiront pas à bien hydrater le corps. Par ailleurs, la présence de gaz dans certains d'entre eux peut entraîner des crampes d'estomac.

- **Des plats trop froids :** croquer des glaçons en période de canicule n'est pas une bonne idée. Sur le moment, on ressent une sensation de grande fraîcheur mais elle va être éphémère. En effet, le corps sollicitera beaucoup d'énergie pour faire remonter sa température. Une bouffée de chaleur suivra donc ce moment de fraîcheur.

- **Les aliments épicés :** Les épices fortes, comme le piment, le poivre ou le curry, peuvent augmenter la sensation de chaleur corporelle. Elles stimulent la transpiration et peuvent rendre l'organisme plus sensible à la chaleur et à la déshydratation.
- **Les aliments riches en sel :** le sel peut contribuer à la déshydratation, car il favorise la rétention d'eau dans l'organisme. Par conséquent, une consommation excessive de sel peut augmenter la sensation de soif et entraîner une déshydratation plus rapide. S'il est des aliments (viande, fritures, aliments trop sucrés et



salés) et des boissons (café, sodas) à éviter, d'autres doivent en revanche être privilégiés :

- **L'eau :** l'indispensable de l'été il est essentiel de boire davantage, sans attendre la sensation de soif. N'hésitez pas à proposer aux enfants de l'eau toutes les heures. Quant aux personnes âgées, il leur est conseillé de boire 13 à 14 verres d'eau par jour, idéalement. Et les adultes, 2 litres par jour, en période de forte chaleur. Pour vous motiver à boire davantage et plus souvent, vous pouvez concocter des boissons aromatisées en ajoutant à l'eau du jus de citron, des fruits rouges écrasés, ou encore de la menthe. des troubles intestinaux. Enfin, évitez de rajouter du sucre qui ne ferait qu'augmenter votre sécrétion d'insuline et donc, votre soif.
- **Des aliments riches en eau :** cela tombe à pic, car parmi les fruits et légumes d'été, nombreux sont ceux qui regorgent d'eau comme le concombre, laitue, courgette, radis, Tomate, chou-fleur, poivron, pastèque, fraise... Cuisinés sous de nombreuses formes, ils vous aident à maintenir votre niveau

d'hydratation. N'hésitez pas à vous faire plaisir en variant les recettes (soupes, marinades, salades, etc.).

- **Des aliments riches en protéines :** pour ramener de l'équilibre dans votre assiette sans sensation de lourdeur à la fin du repas, les protéines représentent un atout précieux durant l'été. Vous pouvez les trouver dans plusieurs aliments pour accompagner vos fruits et légumes : dans les céréales complètes, idéales pour le petit déjeuner ; mais aussi dans le poisson (en particulier les poissons gras, riches en oméga-3 comme la sardine, les œufs ou les yaourts sans sucre ajouté).

- **Des agrumes :** s'ils font partie de la famille des fruits, les agrumes sont particulièrement privilégiés en raison de leur faible teneur en sucre et de leurs apports en eau. Citron, pamplemousse.

Entiers, pressés ou en salade, tous vous font en plus, bénéficier d'apports en vitamine C et en fibres, pour renforcer votre système immunitaire et votre transit, souvent mis à rude épreuve par l'augmentation des températures.

L. Zeggane

SOMMET SMSI 2025

Un projet algérien pour préserver les nappes phréatiques grâce aux TIC salué à Genève

Le projet algérien présenté au concours du Sommet mondial sur la Société de l'Information (SMSI) 2025 a décroché la deuxième place dans la catégorie « Applications des TIC », a annoncé mardi le ministère de la Poste et des Télécommunications dans un communiqué.

Développé par le Centre de recherche scientifique et technique sur les régions arides (CRSTRA), ce projet ambitieux a été distingué lors de la cérémonie officielle de remise des prix, en présence du ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki. Organisé chaque année par l'Union Internationale des Télécommunications (UIT), le concours du SMSI met en compétition des centaines de projets du monde entier, innovants dans le domaine des technologies de l'information et de la communication. Intitulé « Contribution à la lutte contre l'épuisement des eaux souterraines dans les zones arides en Algérie à l'aide de la géophysique, des systèmes d'information géographique (SIG) et des TIC », le projet primé se distingue dans la catégorie « Application des TIC : Environnement électronique ». Il vise à répondre à un enjeu stratégique pour l'Algérie : la préservation des ressources en eau souterraine, particulièrement vulnérables dans les régions arides. Concrètement, le projet mobilise des outils technologiques avancés : intelligence artificielle, SIG, méthodes géophysiques, dispositifs modernes de mesure, ainsi que le développement d'un système intelligent d'alerte précoce pour assurer une surveillance en temps réel, tant au niveau local que national. Le ministère souligne que l'Algérie a participé à ce concours international avec plusieurs projets dans différentes catégories, dont trois ont atteint la phase pré-finale, signe de la dynamique croissante de l'innovation numérique nationale et de l'engagement des acteurs algériens sur la scène internationale. Les projets récompensés seront présentés dans le « WSIS Stocktake Report: Success Stories 2025 » et



leurs fiches descriptives figureront également dans le « WSIS Stocktake Report, 2025 ».

SID ALI ZERROUKI MET EN AVANT LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DE L'ALGÉRIE

En marge de cette distinction, le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a mis en exergue mercredi à Genève les efforts soutenus de l'Algérie dans son processus de transformation numérique, parallèlement au développement de ses infrastructures de télécommunications. Intervenant lors d'une séance de haut niveau consacrée au thème « Infrastructures de l'information et de la communication : un fondement pour un accès universel, durable et abordable », organisée dans le cadre du SMSI 2025, M. Zerrouki a détaillé la vision nationale impulsée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui insiste sur la nécessité de garantir une inclusion numérique totale, sans laisser aucune région ni aucune catégorie de la société à l'écart du progrès technologique. Le ministre a mis en lumière les investissements conséquents consentis pour accroître la bande passante internationale, généraliser le réseau de fibre optique, étendre la couverture 4G et lancer la 5G, marquant un tournant décisif dans la modernisation numérique du pays. Il a également évoqué

l'adoption de solutions de connectivité par satellite, notamment pour desservir les zones les plus isolées du Sud. Dans le même esprit, il a rappelé que ces infrastructures s'accompagnent de programmes de développement des compétences numériques, à travers des centres de formation gratuits dédiés à la programmation, à l'intelligence artificielle et à la cybersécurité, favorisant ainsi l'innovation chez les jeunes et l'autonomisation des femmes dans les domaines technologiques. M. Zerrouki a par ailleurs présenté l'approche algérienne en matière d'inclusion numérique, fondée sur un soutien concret aux startups via un cadre juridique adapté, des incitations ciblées et des mécanismes de financement innovants, reflétant la volonté du chef de l'État de promouvoir une nouvelle génération d'entrepreneurs numériques. Enfin, il a réitéré la volonté de l'Algérie de contribuer activement à la coopération internationale multilatérale, notamment à travers le renforcement des partenariats Sud-Sud, l'échange d'expertise et la mise en œuvre d'une vision technologique centrée sur l'humain. Soulignant que la fracture numérique n'est pas une fatalité, le ministre a plaidé pour une mobilisation collective afin de créer un environnement propice à l'investissement durable entre secteur public et secteur privé.

LE CATI

Nouvel outil pour relier chercheurs et économie nationale

L'Agence Thématique de Recherche en Sciences de la Santé et de la Vie (ATRSSV) a annoncé, jeudi, la création officielle d'un Centre d'appui à la Technologie et l'Innovation (CATI), marquant une nouvelle étape dans la valorisation des résultats scientifiques nationaux dans le domaine de la santé et des sciences de la vie.

Selon le communiqué diffusé par l'Agence, ce nouveau Centre aura pour mission de soutenir les chercheurs et porteurs de projets, notamment en matière de protection, de maturation et de commercialisation des produits issus de leurs travaux de recherche. À tra-

vers cette initiative, l'ATRSSV entend renforcer le processus de transfert de technologie et favoriser une meilleure exploitation des découvertes scientifiques au profit du développement économique et social du pays. Le lancement du CATI sera bientôt consolidé par la signature d'une convention entre l'ATRSSV et l'Institut National Algérien de la Propriété Industrielle (INAPI). Cet accord vise à garantir aux chercheurs une protection optimale de leurs droits de propriété intellectuelle et à stimuler l'exploitation concrète des innovations par les différents secteurs économiques et sociaux algériens. Cette collaboration stratégique

permettra également de créer un environnement plus favorable à l'émergence de brevets, et à la valorisation des inventions et à l'encouragement des partenariats entre laboratoires de recherche et entreprises nationales. La création de ce Centre d'appui s'inscrit dans la continuité des recommandations formulées lors de la Rencontre nationale tenue le 30 janvier 2025. Cet événement avait réuni une centaine de chefs de projets qui y avaient exposé les résultats des programmes de recherche nationaux initiés depuis 2021. En réponse aux défis identifiés lors de cette rencontre, l'ATRSSV entend ainsi apporter

une réponse concrète aux besoins exprimés par la communauté scientifique, tout en plaçant la recherche scientifique au cœur de la dynamique d'innovation et de développement socio-économique du pays. À travers le CATI, l'ATRSSV affirme sa volonté de renforcer la synergie entre la recherche académique, l'innovation technologique et le tissu économique national. Ce nouvel outil d'accompagnement ambitionne de transformer les résultats de la recherche en solutions concrètes, répondant aux besoins prioritaires de la population en matière de santé, tout en stimulant la compétitivité du secteur.

NEW APP

SOGRAL LANCE « TAXI SAFE » :
une nouvelle application pour réserver des taxis agréés en toute sécurité

La Société d'exploitation des gares routières d'Algérie (Sogral) a annoncé, dimanche, le lancement officiel de sa toute nouvelle application mobile baptisée « Taxi Safe », destinée à moderniser et sécuriser le service de réservation de taxis à travers le pays. Disponible gratuitement sur le Play Store, « Taxi Safe » s'adresse exclusivement aux chauffeurs de taxis urbains et inter-wilayas exerçant dans le strict respect de la réglementation nationale. Ces derniers sont tenus de soumettre leurs véhicules à un contrôle technique semestriel, garantissant ainsi un niveau de sécurité optimal pour les passagers. Dès ce lundi, les citoyens pourront réserver en ligne un taxi agréé « de manière simple, rapide et sécurisée », souligne Sogral dans son communiqué. Développée par des compétences algériennes, l'application mise sur l'innovation locale tout en assurant la souveraineté numérique : toutes les données des chauffeurs et des usagers sont hébergées en Algérie. En plus de la réservation, « Taxi Safe » propose plusieurs fonctionnalités pratiques : localisation en temps réel du client et du taxi, suivi de l'itinéraire, estimation de l'heure d'arrivée, consultation des informations sur le chauffeur et le véhicule, ainsi que les avis déposés par les passagers. Pour optimiser les trajets, l'application envoie la demande directement aux taxis les plus proches et conserve l'historique des courses effectuées. Les chauffeurs bénéficient par ailleurs d'alertes sur l'état du trafic, ce qui leur permet d'éviter les axes encombrés. Côté sécurité, un bouton d'appel direct vers la Gendarmerie nationale, la Sûreté nationale ou la Protection civile est disponible pour le chauffeur comme pour le passager, en cas d'urgence. L'application intègre aussi un ensemble de consignes de prévention routière et rappelle les règles de déontologie professionnelle à respecter. Côté tarif, « Taxi Safe » applique la tarification réglementaire basée sur le compteur. Fait notable : Sogral précise qu'aucune commission ne sera prélevée sur les courses, affirmant ainsi sa volonté de soutenir le secteur tout en protégeant le revenu des chauffeurs. Ce projet s'inscrit dans la continuité de la stratégie du ministère des Transports visant à numériser les services liés à la mobilité des citoyens. Il vient notamment prolonger le succès de l'application « MAHATATI », dédiée au transport par bus et également développée par Sogral. Avec « Taxi Safe », l'Algérie fait un pas de plus vers un transport urbain et inter-wilayas plus sûr, plus moderne et mieux encadré.

SOUDAN

La malnutrition infantile a doublé dans un État du Darfour

Le nombre d'enfants souffrant d'une grave malnutrition au Darfour-Nord, un État de l'ouest du Soudan en proie aux combats, a doublé par rapport à 2024, a indiqué vendredi l'agence des Nations unies pour l'enfance (Unicef).



Le Soudan est le théâtre depuis avril 2023 d'un conflit entre l'armée et les Forces de soutien rapide (FSR), qui a fait des dizaines de milliers de morts et déplacé des millions de personnes, provoquant une crise humanitaire sans précédent. Dans un communiqué publié vendredi, l'Unicef a déclaré que plus de 40.000 enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère au Darfour-Nord avaient reçu un traitement entre janvier et mai de cette année, soit le double du chiffre enregistré à la même période en 2024. "Les enfants du Darfour sont affamés par le conflit et coupés de l'aide qui pourrait les sauver", a déclaré Sheldon Yett, représentant de l'Unicef au Soudan. Dans l'ensemble des cinq États de la vaste région du Darfour, les cas de malnutrition aiguë sévère ont augmenté de 46% au cours des cinq premiers mois de l'année, par rapport à la

même période en 2024. L'ONU a indiqué cette semaine que près de 40% des enfants de moins de cinq ans à El-Facher souffraient de malnutrition aiguë, dont 11% de malnutrition aiguë sévère. L'Unicef a également signalé des hausses significatives de la malnutrition dans d'autres zones récemment touchées par les combats. La malnutrition aiguë sévère a augmenté de plus de 70% dans l'État voisin du Kordofan-Nord, de 174% dans la capitale Khartoum, et près de sept fois dans l'État d'Al-Jazira (centre) au cours des cinq premiers mois de l'année, par rapport à la même période en 2024.

700 FAMILLES FUIENT LEURS FOYERS SUITE À DES ATTAQUES DES FSR

Environ 700 familles ont fui

jeudi l'État de Kordofan-Nord, dans le gouvernorat de Bara, au sud du Soudan, suite à des attaques menées par les Forces de soutien rapide (FSR), a indiqué, hier, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). "Environ 700 ménages ont été poussés de force jeudi à fuir plusieurs zones de Kordofan-Nord dans la ville de Bara, au sud du Soudan, en raison de l'insécurité croissante provoquée par les attaques des FSR", a précisé l'agence onusienne dans un communiqué.

Déplorant cet état de fait, l'OIM a averti que "la situation reste tendue et extrêmement volatile dans plusieurs régions du Soudan, du fait des attaques des FSR qui s'en prennent aux civils". La ville de Bara occupe une position stratégique, reliant les régions du

Kordofan (sud du Soudan) et du Darfour (ouest) à la capitale Khartoum par une route nationale menant à Omdurman, à l'ouest de Khartoum.

En cours depuis avril 2023, le conflit au Soudan a fait des milliers de morts, déplacé des millions de personnes et provoqué une crise humanitaire sans précédent. Selon les Nations unies, citant les dernières données de l'IPC (Cadre Intégré de Classification de la sécurité alimentaire), plus de 24 millions de personnes, soit la moitié de la population, sont confrontées à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë.

Dans cinq régions, la famine a été officiellement déclarée. Elle pourrait en frapper cinq autres dans les mois à venir.

R. I.

EPIDÉMIE DE CHOLÉRA EN RDC

17 provinces touchées et la situation dans "une phase aiguë"

L'épidémie de choléra qui sévit en République démocratique du Congo (RDC) est entrée dans une "phase aiguë", a alerté jeudi le ministre de la Santé, Roger Kamba, évoquant une "tendance toujours à la hausse" du nombre de cas. Au total, plus de 33.000 cas ont été enregistrés depuis janvier 2025, avec un taux de létalité avoisinant les 2%, a-t-il précisé lors d'une conférence de presse à Kinshasa. Le chiffre dépasse déjà les 31.749 cas notifiés pour toute l'année 2024, indique l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Selon le ministre, 17 des 26 provinces du pays sont désormais touchées, contre 14 annoncées par le gouvernement la veille, signe d'une extension rapide de l'épidémie. A Kinshasa, 27 des 35 zones de santé sont potentiellement touchées. La capitale, peuplée de plus de 1,7 million d'habitants, enregistre actuellement environ 130 nouveaux cas hebdomadaires, souvent accompagnés de décès, a souligné M. Kamba. Face à cette situation, le gouvernement a annoncé

l'ouverture progressive de nouveaux centres de traitement et la gratuité de la prise en charge pour les malades. Outre le choléra, la RDC fait face à une recrudescence de la mpox, a ajouté le ministre, parlant d'une "crise sanitaire critique" aggravée par les catastrophes naturelles et les

déplacements massifs de populations à travers le pays. Selon l'OMS, le ministère congolais de la Santé a déclaré une épidémie de choléra le 5 mai 2025, suite à la confirmation en laboratoire de cas dans plusieurs provinces du pays.

R. I.

LUTTE DE LIBÉRATION ARMÉE DU PEUPLE SAHRAOUI Des bases arrière des forces d'occupation marocaines ciblées dans le secteur d'Oum Dreiga

Les unités de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont ciblé des bases arrière des forces d'occupation marocaines dans le secteur d'Oum Dreiga, causant de lourdes pertes humaines et matérielles, a indiqué, jeudi, un communiqué militaire du Commissariat politique de l'APLS. "Des unités avancées de l'APLS ont mené, mardi, un bombardement intensif contre des bases arrière de l'armée d'occupation marocaine, ciblant en particulier le siège du commandement de ce qui est appelé "sous-secteur d'Oum Dreiga", causant ainsi de lourdes pertes dans les rangs de l'armée d'occupation, précise le communiqué rapporté par l'Agence de presse sahraouie.

R. I.

OUGANDA

Reouverture de plusieurs postes-frontières avec la RD Congo

L'Ouganda a rouvert jeudi plusieurs postes-frontières avec la République démocratique du Congo (RDC), y compris des zones proches des positions tenues par le groupe rebelle du Mouvement du 23 mars (M23). Le porte-parole de l'armée ougandaise, Felix Kulayigye, a indiqué que le président, Yoweri Museveni, avait ordonné mercredi la réouverture des postes-frontières de Bunagana, Ishasha et Busanza, entre autres. "Il est vrai que le président a ordonné hier soir la réouverture des postes-frontières et en effet, ce matin, le poste-frontière de Bunagana a été rouvert", a affirmé M. Kulayigye. Selon les autorités ougandaises, les postes frontaliers étaient fermés depuis fin janvier. Le chef des forces de défense ougandaises, Muhoozi Kainerugaba, avait demandé mercredi soir à tous les commandants militaires stationnés le long de la frontière commune d'autoriser les personnes à circuler librement.

R. I.

SÉNÉGAL

Le PM sénégalais réaffirme le "soutien indéfectible" de Dakar au peuple palestinien

Le Premier ministre sénégalais, Ousmane Sonko, a réaffirmé le "soutien indéfectible" de son pays au peuple palestinien, assurant de la position constante de son pays en faveur de la cause palestinienne, ont rapporté des médias. Recevant mercredi à Dakar une délégation du Comité Palestine auprès des Nations Unies, conduite par le représentant permanent de la Palestine auprès de l'ONU, Riyad Mansour, M. Sonko a assuré que "le gouvernement sénégalais continuera à être solidaire du peuple palestinien". Il a rappelé que le combat pour les droits du peuple palestinien est une question de justice, de droit international et d'humanité. De son côté, Riyad Mansour a exprimé sa gratitude au peuple et au gouvernement sénégalais, soulignant la profondeur des relations historiques avec le Sénégal, fondées sur son soutien à la réalisation des aspirations du peuple palestinien.

R. I.

NIGERIA

24 terroristes éliminés dans la région du nord-est

Au moins 24 terroristes présumés ont été éliminés lors de récentes opérations dans le nord-est du Nigeria, a annoncé l'armée. "Les opérations anti-terroristes menées du 4 au 9 juillet dans les États d'Adamawa et de Borno, avec l'aide de volontaires armés locaux, ont permis de ratisser les caches et enclaves des terroristes présumés", a déclaré Reuben Kvangiya, porte-parole de l'armée pour les opérations militaires, à Maiduguri, chef-lieu de Borno. Il a souligné que "le succès de ces opérations démontre la résilience et la synergie entre les troupes et les forces de soutien locales". La région nord-est du Nigeria subit des attaques intenses de groupes terroristes. Fin avril, le président nigérian Bola Tinubu avait ordonné un remaniement immédiat des stratégies de sécurité nationale pour faire face à l'escalade des attaques armées.

ISABEL SCHNABEL, MEMBRE DU DIRECTOIRE DE LA BCE

« Pas de nouvelle baisse des taux directeurs en vue »

Il n'y a pour l'heure "aucun signe" justifiant une nouvelle baisse des taux directeurs par la Banque Centrale Européenne, a déclaré hier, la membre de l'institution dans une interview publiée par Econostream Media. "Il n'y aurait lieu d'envisager une nouvelle baisse des taux que si nous constatons des signes d'un écart important de l'inflation par rapport à notre objectif à moyen terme."



PH: DR

Et pour le moment, je ne vois aucun signe en ce sens", a déclaré Isabel Schnabel, membre du directoire de la BCE. La faible hausse des prix de l'énergie "sera probablement temporaire" et la crainte qu'un euro fort face au dollar exerce une pression baissière sur l'inflation est "exagérée", explique-t-elle. Par ailleurs, "la résilience de l'économie" malgré un grand climat d'incertitude et "un marché du travail solide" confortent selon elle le scénario d'une pause dans l'assouplissement

monétaire. La plupart des observateurs attendent de fait une pause lors de la prochaine réunion de politique monétaire de la BCE le 24 juillet, avant la coupure estivale. Depuis juin 2024, la BCE a pu inverser son cycle de resserrement monétaire entamé deux ans plus tôt pour contrer la flambée des prix. Le taux de dépôt, passé d'un record de 4,0% à 2,0%, n'est désormais plus considéré comme pénalisant pour l'économie. "Les risques pour les

perspectives de croissance en zone euro sont désormais plus équilibrés", déclare Mme Schnabel. Mais elle lance aussi un avertissement : "une économie mondiale plus fragmentée et un important soutien budgétaire", comme cela se voit en Allemagne, "constituent des risques haussiers pour l'inflation à moyen terme". Par voie de conséquence, "dans la situation actuelle, une nouvelle baisse des taux ne serait pas appropriée", répète-t-elle. **R. I.**

VIOLENCES EN HAÏTI

Plus de 3.000 personnes tuées depuis janvier 2025

Plus de 3.000 personnes ont été tuées en Haïti durant les six premiers mois de l'année 2025, a indiqué hier, l'ONU. "Entre le 1er janvier et le 30 juin, au moins 3.141 personnes ont été tuées en Haïti", a déclaré une porte-parole du Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'homme, Ravina Shamdasani, lors de la présentation d'un rapport à Genève. Le rapport détaille l'évolution des inci-

dents violents liés aux gangs depuis octobre.

Il montre que la violence a fortement augmenté au cours des derniers mois, en particulier dans les départements du Bas Artibonite et du Centre, alors que les gangs continuent d'étendre leur influence le long des routes clés du nord et du centre du pays, ainsi qu'en direction de la République dominicaine. "Pris au milieu de cette histoire

d'horreur sans fin, le peuple haïtien est à la merci de la violence horrible des gangs et exposé aux violations des droits humains par les forces de sécurité et aux abus des groupes dits "d'autodéfense+", a déclaré le Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Volker Türk, dans un communiqué. Entre le 1er octobre 2024 et le 30 juin 2025, au moins 1.018 personnes ont été tuées, 213

autres blessées et 620 enlevées dans l'Artibonite et le Centre, ainsi qu'à Ganthier et Fonds Parisien, à l'ouest de la zone métropolitaine de Port-au-Prince, note le rapport.

Au cours de la même période, le nombre total d'assassinats en Haïti s'élevait à 4.864, dont au moins 3.141 sur les six premiers mois de 2025.

R. I.

CORÉE DU SUD

Un tribunal émet un mandat d'arrêt contre l'ex-président Yoon

Un tribunal sud-coréen a émis jeudi un mandat d'arrêt contre l'ancien président Yoon Suk Yeol en raison de sa tentative ratée d'imposition de la loi martiale en décembre 2024, a rapporté l'agence de presse Yonhap. Nam Se-jin, un juge du tribunal du district central de Séoul, a émis le mandat, craignant que l'ancien président puisse détruire des preuves et le plaçant en détention pour la seconde fois, selon l'agence. M. Yoon a été le premier chef de l'Etat sud-coréen en titre à faire l'objet d'une arrestation, en janvier, avant d'être remis en liberté en raison de l'annulation de son mandat d'arrêt par un tribunal. Il a ensuite été formellement destitué en avril pour avoir imposé la loi martiale le 3 décembre et déployé l'armée au Parlement. L'ex-président et ses avocats ont assisté à l'audience et rejeté toutes les accusations, avant que l'intéressé soit emmené au Centre de détention de Séoul, situé à Uiwang, au sud de la capitale, en attendant la décision du tribunal, a indiqué jeudi Yonhap. Le 25 juin, le tribunal avait rejeté une précédente demande de mandat d'arrêt du ministère public, formulée parce que M. Yoon avait initialement refusé de comparaître pour être interrogé. Un conseil spécial chargé d'enquêter sur la loi martiale brièvement imposée en décembre avait de nouveau demandé dimanche ce nouveau mandat d'arrêt contre l'ancien président. Ce conseil spécial l'avait interrogé à deux reprises, dont une audience de plus de neuf heures samedi dernier.

R. I.

GUATEMALA

Le bilan des séismes s'alourdit à sept morts

Le bilan de la série de séismes qui ont secoué, mardi dernier, le Guatemala s'est alourdi à sept morts et neuf blessés tandis que plus de 370 habitations ont été endommagées, ont indiqué jeudi les autorités. Un précédent bilan faisait état de cinq décès. "Malheureusement, ces événements sismiques ont causé la mort de sept personnes" dont cinq ont été identifiées, a déclaré le président Bernardo Arévalo lors d'une conférence de presse. Les séismes les plus forts ont atteint, mardi après-midi, une magnitude de 4,8 et 5,7, avec des épicentres situés dans les localités d'Amatitlan et d'Alotenango, près de la capitale, selon le service géologique américain USGS. Dans son dernier bilan, la Conred indique également que les séismes ont fait des centaines de sinistrés et endommagé des dizaines de maisons ainsi que plusieurs routes et un pont. Le président Arévalo a suspendu mercredi les cours dans les écoles ainsi que la journée de travail dans les trois départements les plus touchés: Guatemala, Escuintla et Sacatepéquez. Après le premier tremblement de terre, survenu vers 15H00 locales (21H00 GMT), quelque 200 répliques ont été enregistrées, dont une vingtaine ressenties par la population, a précisé l'Institut local de sismologie. L'Amérique centrale subit fréquemment des séismes en raison de la convergence des plaques tectoniques des Caraïbes et de Cocos, ainsi que de failles géologiques locales. **R. I.**

PAKISTAN

Neuf personnes tuées dans une attaque contre deux bus

Neuf personnes ont été enlevées et tuées jeudi soir par des éléments terroristes alors qu'elles voyageaient dans le Baloutchistan, au sud-ouest du Pakistan, ont indiqué vendredi les autorités locales. Dans la nuit de jeudi à vendredi, des éléments armés sont montés à bord de deux bus sur une autoroute très fréquentée et ont vérifié les cartes d'identité des passagers avant de forcer neuf personnes à sortir des véhicules. "Les terroristes ont forcé les deux bus de passagers à s'arrêter sur une autoroute et ont fait sortir neuf passagers. Ils les ont (...) tous tués", a déclaré Naveed Alam, un représentant du gouvernement local. Les violences ethniques et séparatistes ont augmenté récemment dans le Baloutchistan, une région pauvre mais riche en minerais. "Les forces armées ont trouvé les cadavres" de personnes venant "toutes de différentes régions du Pendjab", a déclaré Saadat Hussain, un autre représentant du gouvernement local. Le Pakistan lutte depuis des décennies contre une insurrection séparatiste dans le Baloutchistan, où des militants ciblent les forces de l'Etat, les ressortissants étrangers et les non-locaux. **R. I.**

R. I.

POUR LA TOUTE PREMIÈRE FOIS SUR UN MOIS

Le solaire a été la première source d'électricité en juin en Europe

L'énergie solaire a constitué en juin la première source d'électricité en Europe, pour la toute première fois sur un mois, assurant 22,1% de la production, devant le nucléaire (21,8%) et l'éolien (15,8%), selon le centre de réflexion britannique Ember. Arrivent ensuite le gaz (14,4% du total) puis l'hydroélectricité (12,8%), ajoute l'analyse. Selon ce bilan, au moins 13 pays ont battu leur propre record en terme de production photovoltaïque, du fait du déploiement continu des panneaux solaires ainsi que de l'ensoleillement constaté ce printemps sur le continent. L'énergie éolienne a aussi battu des records, avec 15,8% de la production électrique en juin et 16,6% en mai, après un début d'année difficile du fait de conditions de vent moins favo-

rables. En conséquence, les centrales électriques au charbon n'ont jamais produit une part d'électricité aussi réduite en Europe, à 6,1%, assure Ember: les grands pays du charbon, l'Allemagne et la Pologne, sont respectivement tombées en juin à 12,4% et 42,9% d'électricité issue de cette énergie fossile. Pour autant, et alors que la demande électrique globale croît, les énergies fossiles - charbon et gaz surtout - ne reculent pas: elles ont généré in fine 23,6% du courant en Europe en juin 2025 - contre 22,9% en mai 2024. Le 1er semestre a vu un recours au gaz accru par rapport au 1er semestre 2024, du fait notamment d'une moindre disponibilité de l'hydroélectricité, explique encore Ember. **R. I.**

R. I.

AFGHANISTAN

Un mort dans l'effondrement du boyau d'une mine de charbon

Un mineur a perdu la vie et un autre a été blessé à la suite de l'effondrement d'un boyau jeudi dans une mine de charbon de la province afghane de Samangan (nord), a annoncé vendredi le porte-parole de la police provinciale, Hashmatullah Rahmani. L'accident a eu lieu dans le district de Dara-i-Sufi Bala alors que les mineurs extrayaient du charbon. Le corps de la victime a été remis à sa famille, tandis que le blessé a été hospitalisé, at-il précisé. En mai dernier, un accident similaire avait causé la mort de sept personnes et fait deux blessés dans une mine de charbon de la même province. Le manque de machines d'extraction modernes, l'absence de mesures de sécurité ou encore des ouvriers non qualifiés sont souvent la cause de la mort de mineurs dans le pays, selon les Afghans. **R. I.**

R. I.

ARABIE SAOUDITE

Feu vert aux étrangers pour l'achat de biens immobiliers

L'Arabie saoudite autorise les étrangers à acheter des biens immobiliers dès janvier 2026, y compris à La Mecque et à Médine, pour dynamiser son marché. Cette réforme s'inscrit dans la Vision 2030, avec des visas touristiques, l'assouplissement de la kafala et des zones économiques. Elle vise notamment à concurrencer Dubaï.



Le Conseil des ministres saoudien, présidé par le prince héritier Mohammed ben Salmane, a approuvé une réforme majeure autorisant les non-Saoudiens à acquérir des biens immobiliers à partir de janvier 2026. Cette loi, visant Riyad, Djeddah, Dammam et, de manière historique, les villes saintes de La Mecque et de Médine, s'inscrit dans le cadre de la Vision 2030, un plan ambitieux pour diversifier l'économie saoudienne et réduire sa dépendance au pétrole. Les étrangers pourront posséder des propriétés résidentielles, commerciales et agricoles, sous certaines conditions, pour stimuler le marché immobilier, marqué par une flambée des prix (hausse de 45 % en deux ans) et une chute des transactions (34 % à Riyad, 16 % à Djeddah entre 2021 et 2022). Cette mesure répond à un déficit

de logements, avec un objectif de 1,3 million de nouvelles unités d'ici 2030, notamment dans les mégaprojets comme Neom et Qiddiya.

VISAS, ZONES, INVESTISSEURS

Depuis 2019, l'Arabie saoudite a lancé des visas touristiques multi-entrées, attirant des visiteurs internationaux, bien que des restrictions aient été imposées en 2025 pour le Hadj, limitant l'accès à La Mecque aux résidents ou travailleurs munis de permis. En 2020, l'assouplissement du système kafala a facilité la mobilité des 10 millions de travailleurs étran-

gers, abolissant l'obligation d'autorisation de l'employeur pour changer d'emploi ou quitter le pays. En 2024, des zones économiques spéciales, avec des incitations fiscales, ont été créées pour attirer les entreprises étrangères, tandis que des visas de résidence « premium » offrent des privilèges aux investisseurs et professionnels. Ces mesures visent à concurrencer Dubaï, où les étrangers détiennent 146 milliards de dollars en biens immobiliers, et à renforcer l'attractivité économique du royaume.

R. I.

L'ONU SUR LA JOURNÉE INTERNATIONALE NELSON-MANDELA

« L'occasion à raviver l'engagement mondial en faveur de la dignité humaine et de la paix »

Le pouvoir de mettre fin à la pauvreté et aux inégalités "est entre nos mains", a souligné l'ONU à l'approche de la Journée internationale Nelson-Mandela, estimant que son héritage est un appel "à raviver notre engagement mondial en faveur de la paix, de la justice et de la dignité humaine". "La vie extraordinaire de Nelson Mandela a montré comment une personne peut transformer l'oppression, la lutte et la subjugation en réconciliation, en justice sociale et en unité", a indiqué le Secrétaire Général de l'ONU, Antonio Guterres, dans un message marquant cette Journée, célébrée le 18 juillet de

chaque année, et qui aura pour thème "Le pouvoir de mettre fin à la pauvreté et aux inégalités est entre nos mains à toutes et à tous".

Tout comme la vie de "Madiba" a été un triomphe de l'esprit humain, a-t-il ajouté, "son héritage est un appel à raviver notre engagement mondial en faveur de la paix, de la justice et de la dignité humaine".

"La vie de Nelson Mandela, une vie au service des autres et en mouvement, continue d'inspirer l'action que nous menons à l'Organisation des Nations Unies, dont nous marquons actuellement le quarantevingtième anniversaire", pré-

se le chef de l'ONU. Il a rappelé à l'occasion que Nelson Rolihlahla Mandela, qui croyait au pouvoir de l'action collective et locale, "savait que les gens ordinaires pouvaient infléchir le cours de l'histoire et que les changements durables commencent non pas dans les capitales et les conseils d'administration, mais dans les quartiers et les communautés", appelant "en ce jour important, et chaque jour", à se laisser guider par la vie de "Madiba", "consacrée à la liberté, à la justice, à l'égalité et aux droits que détiennent toute personne sur terre".

Pendant 67 ans, Nelson Mandela, qui haïssait la pra-

tique de discrimination raciale, a mis sa vie au service de l'humanité, en tant qu'avocat spécialiste des droits de l'Homme, prisonnier de conscience, architecte international de la paix et premier président démocratiquement élu d'une Afrique du Sud libre. En novembre 2009, l'Assemblée générale de l'ONU a proclamé le 18 juillet de chaque année, Journée internationale Nelson-Mandela, reconnaissant la contribution que l'ex-président sud-africain a apportée à la lutte pour la démocratie et à la promotion d'une culture de paix et de liberté à l'échelle internationale.

R. I.

NOUVEAU COUP AUX AMBITIONS DE CROISSANCE DE L'EXÉCUTIF BRITANNIQUE

Recul surprise de 0,1% du PIB en mai

Le produit intérieur brut (PIB) du Royaume-Uni a reculé de 0,1% en mai, là où les économistes s'attendaient à une petite progression, nouveau coup aux ambitions de croissance du gouvernement britannique après une baisse déjà le mois précédent. L'économie a connu en mai "des reculs notables dans les secteurs de la production et de la construction" malgré une croissance constatée dans les services, a détaillé Liz McKeown, directrice des statistiques économiques de l'Office national des statistiques (ONS), qui publie vendredi les derniers chiffres de la croissance. Le PIB avait reculé de 0,3% en avril, mois d'entrée en vigueur de hausses d'impôts sur les entreprises et de certains droits de douane

américains. Il était attendu en hausse de 0,1% en mai, selon un consensus d'analystes interrogés par Bloomberg. Même si les chiffres d'aujourd'hui sont décevants, je suis déterminée à relancer la croissance économique et à tenir cette promesse", a réagi dans un communiqué la ministre britannique des Finances Rachel Reeves. "Le mois de mai pourrait toutefois s'avérer être le point le plus bas, car certains signes de reprise de l'activité ont été observés." L'économiste s'attend à ce que le PIB augmente sur l'année, mais "relativement faiblement, de 1%, en raison des freins persistants d'une économie mondiale affaiblie et de la hausse des impôts nationaux pour les entreprises britanniques". Si les droits de douane américains ont pesé sur

l'économie britannique ces derniers mois, Londres et Washington ont en effet annoncé début mai un arrangement commercial pour les réduire. Entré en vigueur fin juin, il profite tout particulièrement au secteur automobile britannique. Les exportations vers les Etats-Unis, qui avaient connu une baisse record en avril, avaient déjà légèrement rebondi en mai, selon des chiffres également publiés vendredi. "Les exportations de biens vers les Etats-Unis, y compris les métaux précieux, ont augmenté de 0,3 milliard de livres (348 millions d'euros, ndlr) en mai 2025 après une baisse substantielle le mois précédent", mais celles-ci "sont restées relativement faibles", indique l'ONS.

R. I.

ELLES S'APPLIQUERONT À PARTIR DU 1^{ER} AOUT PROCHAIN

Trump annonce 35% de surtaxes douanières sur les produits canadiens

Le président américain Donald Trump a annoncé jeudi qu'il comptait imposer 35% de surtaxes douanières sur les produits canadiens à partir du 1er août. "A partir du 1er août 2025, nous appliquerons au Canada des droits de douane de 35% sur les produits canadiens exportés aux Etats-Unis", a écrit le président américain dans un courrier au Premier ministre canadien Mark Carney. "Ces droits de douane peuvent être modifiés, à la hausse ou à la baisse, en fonction de notre relation avec votre pays", a prévenu Donald Trump.

Comme pour chaque courrier envoyé depuis lundi, le président américain a précisé que ces droits de douane viendront s'ajouter à ceux imposés à des secteurs d'activité particuliers, tels que l'acier et l'aluminium ou l'automobile. Il s'agit de deux des principales exportations canadiennes vers les Etats-Unis, premier partenaire commercial d'Ottawa. A peu plus tôt dans la soirée, M. Trump a annoncé lors d'un entretien téléphonique accordé à NBC qu'il comptait envoyer une missive du même ordre à l'Union européenne (UE) "aujourd'hui ou demain".

R. I.

LE PRÉSIDENT BRÉSILIEN SUR L'IMPOSITION PAR TRUMP DE 50% DE DROITS DE DOUANE

« La loi de réciprocité s'appliquera »

La proposition américaine d'imposer des droits de douane de 50% sur les importations en provenance du Brésil pourrait déclencher la loi de réciprocité du Brésil, a déclaré jeudi le président Luiz Inacio Lula da Silva, indiquant que « si le tarif de 50% entre en vigueur le 1er août comme annoncé, le Brésil appliquera la loi tout en maintenant les négociations ouvertes. « Mais s'il n'y a pas de négociation, la loi de réciprocité s'appliquera. S'il nous facture 50 %, nous lui facturerons 50 % », a déclaré Lula à la chaîne de télévision locale RecordTV. Le Brésil a enregistré un déficit commercial avec les États-Unis, son deuxième partenaire commercial, au cours des 15 dernières années, a déclaré Lula.

R. I.

LE KREMLIN AU PRÉSIDENT MACRON SUR L'UKRAINE

« Le déploiement d'un contingent militaire européen est inacceptable »

Le porte-parole de la présidence russe a déclaré, en réponse au nouveau projet du Président français Emmanuel Macron, annonçant dans le cadre de la politique occidental-Atlantiste contre la Russie, « de déployer des soldats en Ukraine », que le « déploiement d'un contingent militaire européen est inacceptable pour la Russie ». C'est ainsi qu'a réagi Moscou sans manquer de préciser que la Russie « est également très déçue que ses signaux clairs et cohérents ne soient ni pris en compte ni compris » par les responsables de l'UE, dont le président français, indiquant que « des sentiments conflictuels et antirusse » persistent en Europe.

R. I.

THÉÂTRE

La pièce "L'épopée de Ben Ayad Bendehiba" présentée au TNA

La générale de la pièce de théâtre "L'épopée de Ben Ayad Bendehiba", mettant en lumière le parcours de ce martyr héros qui a milité dans l'ombre pour l'indépendance de l'Algérie, a été présentée mercredi soir à Alger, dans le cadre des célébrations du 63e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale.

Accueilli au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA), le spectacle, mis en scène par Sid-Ahmed Kara sur un texte d'Abdellah El Meddah, et sur lequel a travaillé Adel Boukhabza et Brahimi Smain, met en scène le parcours militant Benayad Bendehiba, (1923-1959) grand combattant mort en héros en 1959 sous la torture des autorités coloniales. Produit par l'Association "El Meddah pour le théâtre et les arts" de Mostaganem, le spectacle célèbre le sacrifice de cet héros "discret", qui a rejoint les rangs des premiers groupes de résistants de sa région natale, Mostaganem, contre l'occupation française.

Rendu par une trentaine de comédiens, le spectacle revisite des étapes saillantes du parcours de ce combattant qui milite très jeune au Parti du peuple algérien (PPA) et syndicaliste à l'Union



générale des travailleurs algériens (UGTA). Impulsé par la martyr, fondateur de l'UGTA, Aissat Idir, Ben Ayad Bendehiba, met en place et dirige la section syndicale de l'UGTA des dockers de Mostaganem. Inscrit dans le registre du théâtre "expérimental", le spectacle présente, plusieurs tableaux, en suivant un ordre chronologique des épreuves, singulières et collectives, du martyr Bendehiba, qui a vécu à des faits marquants de l'histoire de son pays, notamment les massacres du 8 mai 1945 et le déclenchement de la Guerre de libération en 1954. Le metteur en scène a choisi de concevoir une "scène nue", dans

une forme "minimaliste" qui a conforté son choix "délibéré" de se limiter à quelques éléments de décor "fonctionnels" pour illustrer une scène de torture (chaise et gégène). Soutenu par une musique illustrative des plus "concluantes" qui a restitué les émotions des différents personnages et atmosphères des diverses situations tragiques, le spectacle a été marqué par plusieurs tableaux chorégraphiques, exprimant la douleur des paysans et mettant en valeur la résilience des combattants algériens contre le colonialisme et leur détermination pour l'indépendance de l'Algérie.

DJANET

Appel à valoriser la "Sbeiba" comme patrimoine immatériel

Des chercheurs et académiciens participants à une journée d'étude sur la manifestation culturelle de la "S'beiba" à Djanet, ont appelé à la tenue d'ateliers scientifiques visant à plancher sur les moyens de préservation de ce patrimoine culturel immatériel, classé par l'Unesco en 2014, et à œuvrer à sa valorisation aux plans local et international, ont rapporté jeudi les organisateurs.

Sanctionnant cette rencontre, tenue dans le cadre du festival culturel local de la "S'beiba", en présence de spécialistes, d'universitaires et de représentants d'associations culturelles et du Parc national du Tassili N'Ajjer, les recommandations ont mis l'accent sur la préservation, à travers la S'beiba, de l'identité culturelle de la région et le rôle de cette manifestation dans le renforcement de la mémoire collective des populations locales, en plus de plaider pour une stratégie globale tenant compte de ses dimensions académique, socio-culturelle et touristique en vue d'assurer une durabilité de ce legs et sa transmission aux générations futures, a-t-on précisé. Les participants ont souligné également l'importance de recueillir et répertorier le legs poétique oral lié à la manifestation, le documenter dans des publications mises à la disposition des chercheurs, ainsi que de former des producteurs de conte-

nus culturels numérisés, afin de faire connaître et promouvoir les portées symbolique, historique et sociale de la manifestation.

Parmi les autres suggestions formulées lors de cette journée d'étude, la promotion de la manifestation de la "Sbeiba" en festival culturel international, qui se tiendrait annuellement à Djanet à la date de sa célébration, en plus de l'organisation d'ateliers pour enfants d'enseignement du jeu de l'instrument "Ganga" et leur apprentissage des chants et danses accompagnant la manifestation, pour assurer la pérennité de ce patrimoine oral et symbolique, selon la

même source. Le soutien à l'artisanat traditionnel lié à la manifestation de la S'beiba, tels que la confection d'instruments musicaux, l'habit et la bijouterie traditionnels et le travail du cuir, ainsi que l'encouragement de la formation de guides touristiques parmi les gens de la région connaissant parfaitement les circuits et repères touristiques et leurs dénominations locales, ont été d'autres recommandations formulées. Les participants ont appelé, dans le même contexte, à la précision dans la diffusion d'informations historiques et culturelles afférentes à la manifestation de la S'beiba, notamment de la part des

producteurs de contenus sur les plateformes numériques, en se référant aux spécialistes, dans un souci de crédibilité et de précision scientifique concernant ce patrimoine, et en intégrant aussi la manifestation dans les programmes scolaires, dès le primaire, pour faire connaître les symboles patrimoniaux de la région. Les participants ont enfin préconisé l'accompagnement des efforts du ministère de la Culture et des Arts et des instances de tutelle, en vue de sauvegarder et promouvoir ce patrimoine culturel immatériel et renforcer sa place dans la mémoire culturelle de l'Algérie.

THÉÂTRE RÉGIONAL " ABDELKADER ALLOULA " D'ORAN

Une représentation théâtrale de sensibilisation aux risques de l'AVC

Le Théâtre régional " Abdelkader Alloula " d'Oran a accueilli, mercredi soir, une comédie théâtrale intitulée " Un mariage ou un hôpital ? ", visant à sensibiliser le public aux dangers de l'Accident Vasculaire Cérébral (AVC), ses causes, ses conséquences, ainsi que les moyens de prévention et de traitement. L'histoire de cette pièce de théâtre éducative se déroule lors d'un mariage. Un malentendu familial conduit à une crise de santé aiguë chez un invité souffrant de maladies chroniques, lequel fait un AVC et devient hémiparétique. Une comédienne, jouant le rôle d'un médecin, intervient alors pour expliquer de manière simple et scientifique les symptômes, les causes et le diagnostic de l'AVC, a expliqué à l'APS la comédienne Fadila Hachmaoui, qui a assuré la mise en scène. Ce spectacle a été conçu en coordination avec le service de neurologie de l'établissement hospitalier spécialisé en urgences médico-chirurgicales de Oued Tlalat. Il a mobilisé 18 comédiens et comédiennes professionnels et connus de la scène artistique, qui se sont portés volontaires pour sensibiliser un large public aux dangers de l'AVC, a précisé la comédienne et actrice de télévision. La représentation, qui a attiré un public nombreux, a été suivie d'un débat animé par des spécialistes, axé sur les signes avant-coureurs, les causes et les méthodes de prise en charge des AVC. La soirée de sensibilisation s'est clôturée par un concert caritatif, animé par les artistes Souad Bouali, Rym Hakiki et Houari El Galb.

SALON NATIONAL DU LIVRE POUR ENFANTS

Ouverture des inscriptions en vue de participer à la deuxième édition

L'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC) a annoncé l'ouverture des inscriptions pour la participation à la deuxième édition du Salon national du livre pour enfants, prévu du 7 au 16 août prochain à la Promenade des Sablettes à Alger, selon un communiqué de l'Agence publié jeudi. Dans le cadre du soutien continu du ministère de la Culture et des Arts au livre et à l'enfance, l'AARC invite les maisons d'édition nationales (publiques et privées) de toutes les wilayas d'Algérie, à s'inscrire pour participer à cette deuxième édition du "Salon national du livre pour enfants", précise le communiqué. Les maisons d'édition souhaitant participer à ce deuxième salon, doivent "consulter le règlement intérieur via la page Facebook de l'AARC pour y constituer le dossier à fournir qui devrait, ainsi comprendre, le formulaire de renseignements dûment rempli et signé, l'approbation du règlement intérieur signée et légalisée, ainsi que la liste des livres proposés à l'exposition, pour l'envoyer ensuite, au plus tard le 21 juillet en cours, à l'adresse e-mail : 2025snle@gmail.com. La première édition du Salon national du livre pour enfants a eu lieu du 5 au 10 juin 2024 au Palais de la Culture Moufidi Zakaria à Alger, et a vu la participation de plus de 58 maisons d'édition algériennes.

JUSTIN BIEBER DÉVOILE "SWAG" Septième album studio surprise

La superstar canadienne Justin Bieber a dévoilé ce vendredi "Swag", son septième album studio, quelques heures à peine après en avoir donné un avant-goût sur son compte Instagram. Composé de 21 titres qui totalisent 54 minutes, ce projet marque le retour de l'artiste de 31 ans, plus de trois ans après son dernier single "Honest", un duo avec Don Toliver. Son précédent album "Justice" était sorti en 2021. Justin Bieber a entre autres collaboré avec les rappeurs américains Gunna, Lil B et Cash Cobain sur ce septième opus. Il avait posté jeudi un vidéo sur son compte Instagram, dans laquelle on aperçoit la liste des chansons de "Swag" sur un grand écran de Times Square à New York. Des affiches sont aussi apparues cette semaine à Reykjavik en Islande, où selon la presse américaine il s'est rendu en avril pour finaliser cet album. Ce retour intervient après une période marquée par le retrait médiatique de l'artiste. Ses fans, les "Beliebers", espéraient un nouvel opus depuis plusieurs mois. En 2022, Justin Bieber avait été contraint d'annuler le reste de sa tournée mondiale (soit 82 concerts sur 131 prévus) après avoir révélé souffrir du syndrome de Ramsay Hunt, un trouble neurologique qui lui avait partiellement paralysé le visage. Le hashtag #SWAG OUT NOW figurait parmi les premières "tendances" mondiales vendredi sur le réseau social X, quelques heures après la sortie de l'album, preuve de l'attente toujours forte autour de la star canadienne. Révélé en 2010 à seulement 15 ans grâce au tube planétaire "Baby", Justin Bieber est rapidement devenu une icône mondiale de la pop adolescente avant de se tourner vers le RnB. En août 2024, le chanteur et son épouse Hailey Bieber ont annoncé la naissance de leur premier enfant, Jack Blues.

Recette du jour



chakhchoukha de Biskra

Ingrédients :

- pour la pate: 500 g semoule sel, eau selon le besoin l'huile
- pour la sauce: viande d'agneau 2 c. à s de concentré de tomate sel, paprika, poivre noir ras el hanout 1 oignon 2 gousses d'ail 1 c. a soupe de beurre huile d'olive 1 belle poignée de pois chiche legumes (carottes, pommes de terre, courgettes, ou selon votre gout.

Instructions

Faites mouiller la semoule et le sel, avec de l'eau, tout doucement jusqu'à ce qu'elle soit maniable, Pétrissez tres bien sans déchirer la pate, donc on

essaie de pétrir sans séparer un morceau d'un autre pour donnez de l'élasticité a la pate, et on ajoute l'eau en petite quantité, on pétrit, et on rajoute l'eau, on pétrit, jusqu'a ce que la pate devient tres molle, et quand on l'étire elle ne déchire pas, comme une shewing-gum. Laissez reposer. Faites des boulettes de la taille d'une mandarine Faites chauffer la crêpière, ou le tadjine en fente. Mettez de l'huile dans un bol, pour vous aidez à étaler les feuilles de rogags Huilez le plan de travail, prendre un boule et l'étaler avec la paume de la main, il faut aller du centre vers l'extérieur, plus la feuille de rogag est fine, plus la chakhchoukha sera bonne Prenez la pâte étalée délicatement et la disposer sur la crepiere

Travaillez la seconde boule Aspergez la premiere feuille de rogags qui est sur le tadjine avec de l'huile, et mettez par dessus la seconde feuille, puis les tournez sur le tadjine, pour que la seconde feuille cuisse maintenant Huilez les feuilles lors de la cuisson est une chose très importante. Étalez une troisième boule, et la déposez sur les feuilles qui cuisent sur le tadjine, et chaque fois, tournez pour que la nouvelle feuille de rogags, soit sur le tadjine pour cuire. Faites ainsi, avec les autres boules, pour avoir une belle pile de feuille cuite, ou une rechka, rechqa, comme on dit chez nous, de presque 10 feuilles de rogags, pliez les en quatre et mettre de cote. Continuez ainsi la cuisson des reste des boules de pate. Une fois les feuilles rogags refroidis, mettez sur papier

absorbant pour dégagez un peu de leur huile. Préparation de la sauce: Dans une marmite, mettre de l'huile, l'oignon et l'ail passés au blinder, le concentré de tomate, les morceaux de viande, le sel et le reste des épices, laisser mijoter un peu, puis ajouter l'eau, Si les pois chiches sont bien tendre, les mettre juste a la fin de la cuisson, sinon, il faut les mettre maintenant Si vous voulez mettre les legumes, c'est aussi maintenant, comme les courgettes et pomme de terre. Laissez bien cuire jusqu'a ce que la viande soit bien tendre. Disposez les feuilles de rogags coupées dans un saladier et arrosez de sauce. Décorez avec les pois chiches et la viande. Servir bien chaud.

Gâteau du Jour

TARTE AU CHOCOLAT ET CARAMEL BEURRE SALÉ-NOIX ET NOISETTES

INGRÉDIENTS

- Pâte de fond (croûte)
- 250 g de farine tout usage
- 130 g de beurre
- 1 cs de sucre
- 1 œuf entier
- 1 jaune d'œuf
- 1 cs d'eau froide
- Lait concentré non sucré la mesure est un verre de 200 ml
- 2 verres de lait en poudre
- 2 mesures de sucre
- 3/4 de mesure en eau
- Caramel beurre salé
- 300 g de sucre
- 50 g de beurre
- 1 pincée de sel pas trop fin
- 380 g de lait concentré sucré chocolat
- 300 g de chocolat noir (3 tablettes à 70%)
- 1 noix de beurre
- 2 cs de crème liquide
- 30 g de noix en poudre
- noisettes grillées à la poêle et hachées grossièrement au couteau
- petits lapins au chocolat
- 1 gros lapin au chocolat

Préparer le fond de tarte

Mélanger la farine, le beurre, le sucre, le sel, ajouter les œufs et ramasser la pâte, si besoin ajouter la cs d'eau froide remasser en boule sans pétrir



filmer et laisser reposer au réfrigérateur le temps de préparer la garniture Après un temps de pause de 1 heure étaler la pâte sur 5 mm d'épaisseur la porte à l'aide du rouleau et la poser dans un moule amovible à tarte de 22 cm de diamètre remonter sur les bords piquer le fond entièrement à la fourchette enfourner à 180°, four préchauffé au préalable pendant 25 mn, cuisson à surveiller, la croûte doit être un peu dorée une fois cuite, laisser refroidir. Préparation du lait concentré sucré Mélanger le lait en poudre, le sucre et l'eau au bras plongeur cuire à feu doux juste pour faire dissoudre le sucre sans porter à ébullition Préparation du caramel beurre salé: cuire le sucre jusqu'à formation d'un beau caramel foncé sans brûler ajouter de suite la noix de beurre et la crème mélanger jusqu'à ce que le caramel soit homogène et lisse ajouter la pincée de sel. Verser sur la croûte ou le fond de tarte le caramel, et



bouger la tarte pour uniformiser le caramel laisser refroidir et prendre dans un endroit frais. faire fondre au micro ondes le chocolat coupé en morceaux avec la crème et le beurre sortir avant que tout le chocolat ne soit fondu et mélanger pour que tout le chocolat fonde et devienne brillant. verser le chocolat sur le caramel figé couvrir avec un ustensile plat et laisser figer le chocolat décorer ensuite avec les noisettes torréfiées et concassées et les lapins en chocolat.

Conseil du jour

Maigrir vite

- Mangez régulièrement.
- Consommez des shakes minceur.
- Réduisez votre consommation de sucre.
- Consommez plus de protéines et de fibres.
- Buvez de l'eau avant les repas. Passez au café noir.
- Évitez les aliments industriellement transformés.
- Utilisez des assiettes de petite taille.

Le saviez-vous ?



Trois carottes vous donnent suffisamment d'énergie pour marcher trois kilomètres, et elles ont été cultivées à l'origine comme médicament et non comme aliment.

Bon à savoir !

GLAÇONS SUR LE VISAGE «SKIN ICING»

1. Réduction des poches et des cernes.
2. Resserrement des pores.
3. Amélioration de la circulation sanguine.
4. Apaisement des inflammations.
5. Effet tenseur.
6. Effet revitalisant.

Astuce du jour:

Pour éliminer les vergetures !

Utilisez une crème hydratante quotidiennement. L'hydratation est essentielle pour une peau douce et souple, et elle contribue à réduire l'apparence de ces marques. Buvez suffisamment d'eau. N'oubliez pas d'exfolier votre peau. Mettez sur des traitements professionnels.

CITATION DU JOUR

« Pour chaque regard que nous jetons en arrière, il nous faut regarder deux fois vers l'avenir. »

Le Courrier

Quotidien national d'information Edité par l'Euri Millénium Presse

Siège social : Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30
Compte bancaire : BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant : Ahmed TOUMIAT
Administration-publicité : Tél. / Fax. : 023 70 94 27
Rédaction : Tél. : 023 70 94 35 023 70 94 22 023 70 94 30 023 70 94 31
Fax. : 023 70 94 26
Composition : PAO Le Courrier d'Algérie

« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : l'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42
Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz programmation.regie@anep.com.dz agence.oran@anep.com.dz agence.annaba@anep.com.dz agence.ouargla@anep.com.dz agence.constantine@anep.com.dz

Impression : - Centre : SIA - Est : SIE - Ouest : SIO
Nos bureaux régionaux
Tizi Ouzou : 3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine Tél./Fax. : 026 20 20 66
Oran : 6, avenue Khedim Mustapha Tél. / Fax. : 041 39 45 73
Bouira : Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerouf -Bouira. Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles : lecourrierdalgerie@yahoo.fr redaction_courrier@yahoo.fr

Les courses en direct



HIPPODROME ABDELMADJID AOUCHICHE- ALGER
SAMEDI 12 JUILLET 2025 - PRIX : KHOUYOUL - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 200 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 16H30
QUARTÉ - QUINTÉ

Duel entre Flita D'hem et Hadbane D'hem

Ce samedi les pistes de l'hippodrome du Caroubier seroont ouvertes pour douze coursiers de 4 ans et plus de race pure arabe, très moyens pour ne pas dire modestes qui prendront part à ce prix Khouyoul qui servira de cadre au pari quarté et quinté. Une épreuve de niveau assez moyen mettra en concurrence des chevaux aux performances diverses sans réels favoris se détachant du lot par rapport à leurs performances durant ce meeting et même les précédents, et en parcourant la liste des engagés en lice, à part le jeune cheval Iraquigem pour le manque d'expérience et la femelle Amel El Habil et le mâle alezan El Quassid D'hem, leurs chances sont vraiment minimales de figurer parmi les lauréats, mais le reste de ce lot peut venir figurer en bon rang à l'arrivée. C'est pour cela que cette course reste complexe, il faudra donc prendre en compte divers paramètres à savoir la forme de chaque cheval plus particulièrement durant ce meeting d'été et la qualité de leurs entraîneurs chargés de défendre leurs chances, en premier lieu, les jockeys présents et deuxièmement l'efficacité de leurs entraîneurs et en dernier il faut chercher auprès des grandes maisons. Et pour rappel, cette épreuve est réservée aux coursiers n'ayant pas totalisé la somme de 86.000 DA totalisés en gains et places depuis le premier janvier sur une distance courte de 1200m.

LES PARTANTS AU CRIBLE

1. TAREK IBN ZYAD. Ce mâle bai de 13 ans reste sur une belle performance lors de sa dernière tentative, 2e sur 1300m à l'hippodrome de Zemmouri et à mon avis, son efficace jockey entraîneur F. Chaabi ne fera pas le déplacement pour rien de M'sila.

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	DRIVERS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURS
A. BENKOBBI	1	TAREK IBN ZIYAD	F. CHAABI	57	4	PROPRIÉTAIRE
S. MESSOUS	2	CHALIBOU	W. BEDJEKIDEL	57	9	PROPRIÉTAIRE
Z. AIT YOUCEF	3	GABI EL KHEIR (0)	T. ALI OUAR	57	7	F. SOUILMI
F. HAMIANE	4	FALAH	B. BENDJEKIDEL	57	6	F. BENDJEKIDEL
MZ. METIDJI	5	FLITA D'HEM	K. BAGHDAD	55	12	K. BAGHDAD
Z. AIT YOUCEF	6	ISMATALI	CH. CHAABANE	55	3	F. SOUILMI
R. DEHIMI	7	IRAQUIGEM	MH. BENZERGUINE	55	1	PROPRIÉTAIRE
L. MOKRANI	8	HEDY (0)	A. YAHIAOUI	55	10	PROPRIÉTAIRE
L. BOUJDEMAA	9	BIBARS (0)	C. BOUSSAA	54	5	A. DEHIBA
A. BELAID	10	EL QUASSID D'HEM	AB. AIDA	54	2	AB. GASMI
MZ. METIDJI	11	HADBANE D'HEM	AP:Y. CHELLAL	52,5	8	A. CHELLAL
R. BOUSSAA	12	AMEL EL HABIL	A. BOUSSAA	51	11	A. BOUSSAA

2. CHALIBOU. Ce vieux vice champion misera sur son expérience pour venir occuper une place parmi les cinq premiers.

3. GABI EL KHEIR. Ce magnifique coursier bai brun a été classé 6e, premier des battus avec un lot plus supérieur.

4. FALAH. Vu le lot présent, ce protégé de la maison Hamiane aura de grandes chances de venir réaliser une belle performance dans cette épreuve.

5. FLITA D'HEM. Elle a été classée deux fois parmi les premiers des battus, après un long repos, cette fois-ci cette galopeuse de qualité énorme visera la plus haute marche du podium.

6. ISMATALI. Ce galopeur préfère les pistes sur la main droite et cela suite à ses performances et ses bons résultats

à Zemmouri.

7. IRAQUIGEM. Manque visiblement d'expérience. A revoir.

8. HEDY. Cette jument a démontré qu'elle est une accrocheuse lors de sa dernière sortie, 3e parmi un lot supérieur à celui du jour.

9. BIBARS. Au-dessous du lot.

10. EL QUASSID D'HEM. Rien de probant à son actif.

11. HADBANE D'HEM. Chouchouté par son entourage particulièrement par son entraîneur A. Chellal, il ne faut pas le négliger car vu sa condition physique, ce mâle alezan de 5 ans peut sortir victorieux.

12. AMEL EL HABIL. Barrée en théorie.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

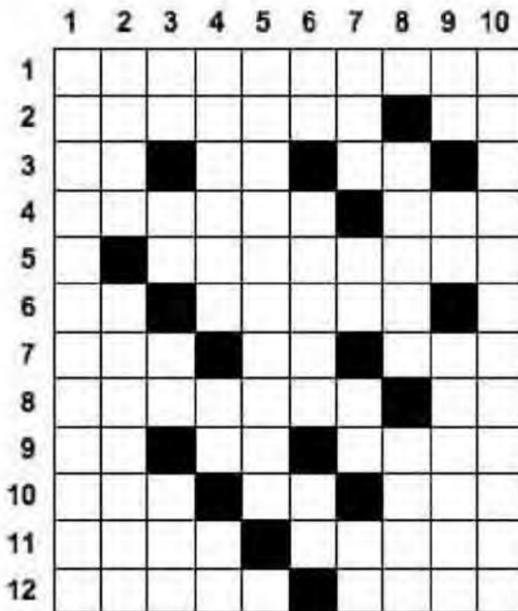
MON PRONOSTIC

5. FLITA D'HEM- 11. HADBANE D'HEM - 2. CHALIBOU
1. TAREK IBN ZIYAD - 4. FALAH

LES CHANCES

3. GABI EL KHEIR - 6. ISMATALI

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

1 - Économie - 2 - Marques - Radon - 3 - Fin de verbe - Strontium - Mer phonétique - 4 - Épure - Boisson - 5 - Dentier - 6 - Calcium - Étoffe de soie - 7 - Mesure - Consonne double - Un allemand - 8 - Mangeoires - Sélénium - 9 - Fin de participe - Bas de gamme - Religieux - 10 - Peau-rouge - Points opposés - Extrait - 11 - Piège - Caressant - 12 - Convenable - Poids.

VERTICALEMENT

1 - Prêcheurs - 2 - Ouvre en grand - Pincée - 3 - De trop - Strontium - Double voyelle - Grecque - 4 - Paralysas - Romains - Étain - 5 - Inflammation - 6 - Réfléchi - Tranchée - Scandium - 7 - Brave - Mesure chinoise - Sur une échelle - Aluminium - 8 - Housse - Poisson-lune - 9 - Iridium - Largeur de calicot - Renard bleu - 10 - Validation.

Mots fléchés

Fautes	Métal	Conduite	Effectif	Bat le roi
Folles	Défaut	Coule en France	En boule	Père de Jason
Diapason	Mille-pattes			Cachés
Alerte	Tables de boucherie		Contingent	
Récepteur		En dinar	Renard polaire	Tableau
Repas de berger		Dominé		Temps
	Joue			Ennuï
	Stade			
Rôtie	Affiche			Domiciliées
	Grecque			
			Chevilles	
			Vase	
Romains		Mèche		Note
Robert		Cap d'Espagne		Flotte
		Gauloises		
		Consonne double		
Colosse			Boisson anglaise	
Magnat				
			Envoyés ad patres	

Mots masqués

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

De la Hollande, de ses habitants (6 lettres)

E	T	R	E	L	A	E	R	U	C	D	R	A	G	A	H	N	C
N	T	E	N	A	F	S	R	O	M	E	I	P	M	I	O	A	E
P	I	R	B	T	E	L	O	V	P	A	R	C	A	R	L	R	S
D	R	A	A	E	V	R	A	L	G	N	A	G	M	M	B	S	I
R	E	E	R	I	T	T	E	N	R	O	C	A	A	M	E	A	A
A	C	E	S	F	T	E	T	U	O	D	L	R	I	E	T	L	R
G	I	T	N	S	E	E	E	N	G	A	B	T	S	G	I	E	A
E	V	E	I	F	E	R	E	S	I	A	R	F	I	A	T	A	M
R	O	I	A	O	N	O	R	R	A	M	E	N	A	R	N	T	L
U	N	D	R	U	T	A	G	U	O	N	N	I	M	B	A	O	A
R	U	E	R	L	A	C	L	V	N	E	G	R	A	M	U	U	R
T	T	R	A	E	O	E	A	M	A	L	I	E	J	O	Q	Q	O
O	R	P	P	L	U	V	U	T	I	L	L	V	E	R	U	P	E
L	E	A	I	T	E	I	E	N	F	A	T	O	L	E	V	A	J
A	V	B	N	N	N	D	R	A	L	D	E	S	U	R	T	N	I
M	R	E	A	A	T	N	E	R	A	P	T	N	E	M	R	A	S
I	V	N	R	C	R	I	N	A	E	T	N	O	H	N	I	A	B
E	T	U	E	R	U	S	U	G	N	A	L	E	E	T	R	A	T

N. B. : une même lettre peut servir plusieurs fois

ALERTE - APRE - AVENANT - BAGNE - BAIN - CALMAR - COLIBRI - CORNET - CRINCURE - DALLE - DIETE - DOUTE - ELAN - EPURE - EVENTUEL - FANE - FOULE - FRAISE - GANG - GARANT - HAGARD - HONTE - IMPIE - INTRUSE - JAMAIS - JAVELOT - LARD - LARVE - LIGNE - MALOTRU - MARAIS - MARRON - MORS - NAÏF - NORMAL - NOUGAT - NOVICE - OMBRAGE - ORAL - PARC - PARENT - PARRAIN - PRESSE - QUANTITE - QUOTA - REFRAIN - REGARD - SALE - SARMENT - TARTE - TIMBRE - TRAITE - URANIUM - USURE - VERIN - VERTU - VOLET.

Solutions du précédent numéro

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT :

1. Crispation - 2. Œstres - Ta - 3. Na - Aar - Peu - 4. Argent - 5. Prismes - Oe - 6. Ion - As - Rue - 7. Rient - Rut - 8. Soirée - 9. Ta - Éson - Me - 10. Ino - Maires - 11. Otite - Éole - 12. Nier - Ester.

VERTICALEMENT :

1. Conspiration - 2. Réa - Roi - Anti - 3. Is - Aînés Oie - 4. Stars - Noé - Tr - 5. Pragmatisme - 6. Aérées - Roa - 7. Ts - Ns - Reniés - 8. Pt - Rue - Rot - 9. Ôte - Out - Mêle - 10. Nausée - Peser.

MOTS FLÉCHÉS

HORIZONTALEMENT :

Pantelante - Note - Rail - Tête - Gê - Ré - Gêner - Rée - Ay - Apodes - Renégat - Dicte - Moue - Questeurs - Ours - Aères - Ei - Tu - Née - Usées - Ness.

VERTICALEMENT :

Panegyriques - Note - Écurie - Attenantes - EE - Épées - Ts - Cl - Grog - Tau - Are - Damée - Ana - Retourné - Tires - Urées - Mêlée - Messes.

MOTS MASQUÉS SAUTERIE

Tindouf : un jeune développe un projet de recyclage de plastique pour la préservation de l'environnement

Un projet de recyclage de matières plastiques a été lancé dans la wilaya de Tindouf dans le but d'exploiter cette matière valorisable et contribuer à la lutte contre la dégradation de l'environnement, a affirmé le jeune promoteur du projet. L'idée ayant germé depuis des années chez le jeune Hamza M'hamedi et qui a commencé à prendre forme avec des moyens rudimentaires, avant de se développer en activité industrielle mettant à profit le foisonnement des déchets en plastiques pour les transformer en produits substitutif au bois, a expliqué le jeune Hamza. Ces produits recyclables, selon une activité appelée "Placo-plastique", sont conçus en divers objets, formes et volumes, utilisables dans différentes applications et activités. Selon son promoteur, le projet en question, constituant un défi à relever dans cette région enclavée où font défaut de pareils équipements, vise à approvisionner la région, notamment les établissements scolaires, en tables scolaires en plastiques solides, durables et recyclables pour remplacer les tables en bois dégradées. Capitalisant une longue expérience professionnelle acquise au niveau d'une entreprise publique, Hamza M'hamedi confie avoir eu l'occasion de constater, durant sa carrière, le nombre annuel grandissant de tables scolaires endommagées, avant de recourir à l'acquisition de moules auprès d'une entreprise espagnole, pour reconstituer des modèles plastiques solides de substitution. Le jeune promoteur entend, au regard des nombreuses commandes sur sa gamme de produits, promouvoir cette industrie d'économie circulaire dans la région et se tourner éventuellement vers l'exportation.

L'Institut Algérien du Pétrole reçoit le prix de l'OPEP du meilleur institut de recherche

L'Institut Algérien du Pétrole, (IAP), filiale du groupe Sonatrach a reçu mercredi soir le prix OPEP, du meilleur institut de recherche dans le domaine de l'énergie pour l'année 2025, a indiqué un communiqué de ce groupe public. La cérémonie de remise de prix s'est déroulée, en marge du 9e Forum de l'OPEP, organisé dans la capitale autrichienne, Vienne, où le directeur de l'institut, Abdelkader Guenoune a reçu cette distinction, des mains du Secrétaire général de l'OPEP, Haithem Al Gheith a précisé le communiqué relevant que le choix de l'IAP a été fait, au terme d'une compétition particulièrement "rude" entre plusieurs institutions issues de différents continents. Dans son discours qu'il a prononcé à l'oc-



casation, le Secrétaire général de l'OPEP a salué l'Institut Algérien du Pétrole, qu'il a qualifié d'établissement prestigieux ayant formé des étudiants qui ont accédé à des postes élevés dans leurs pays, certains d'entre eux ayant même occupé des porte-

feuilles ministériels. Ce prix constitue une reconnaissance du savoir-faire que l'Institut a acquis, au fil des années, depuis sa création le 29 novembre 1965, ainsi que de la qualité de enseignement académique et technique qu'il dispense à ses

étudiants. Il représente également une confirmation de la réputation dont jouit l'Institut relevant du groupe public Sonatrach, à échelle mondiale. Ce prix décerné chaque deux ans, en marge du Forum de l'OPEP, vient s'ajouter "au riche palmarès de Sonatrach, comme une reconnaissance internationale de sa contribution dans le domaine de l'énergie, tant sur le plan industriel que scientifique, technique et académique", conclut le communi-

Indonésie : 15 morts dans le naufrage d'un bateau dans le détroit de Bali



Le bilan du naufrage d'un bateau de passagers dans le détroit de Bali en Indonésie s'élève jeudi à 15 morts, tandis que les recherches se poursuivent pour retrouver 20 autres personnes toujours portées disparues, selon un responsable local. "Deux corps sans vie supplémentaires ont été retrouvés ce jeudi matin et un autre mercredi soir, portant le nombre total des victimes à 15", a indiqué aux médias, un responsable du Bureau de recherche et de secours de la province de Java oriental. Un précédent bilan faisait état de 12 morts. Un bateau en bois effectuant la liaison entre le port de Ketapang dans la régence de Banyuwangi de la province de Java Est, et le port de Gilimanuk dans la régence de Jembrana sur l'île de Bali, a coulé dans la nuit du 2 juillet peu avant minuit.

Sûreté d'Alger : démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans l'organisation de harka

Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont démantelé, au cours de la semaine écoulée, un réseau criminel composé de 8 individus, spécialisé dans l'organisation de traversées clandestines, indique, jeudi, un communiqué des mêmes services. "La Brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) de Staoueli, relevant de la Sûreté de la circonscription administrative

de Zeralda, a réussi, au cours de la semaine écoulée, à mettre un terme à l'activité d'un réseau criminel composé de 8 individus, spécialisé dans l'organisation et la préparation de traversées clandestines depuis les plages algériennes vers des côtes étrangères, en procédant à la saisie de tout le matériel utilisé dans ces activités criminelles, dont deux embarcations dotées de deux moteurs

marins", précise la même source. L'affaire a été enclenchée suite à des informations sécuritaires parvenues à la Section de lutte contre le trafic et la traite des personnes de ladite Brigade, faisant état de l'activité de ce groupe, suite à quoi des investigations sur le terrain ont été lancées, ayant abouti à l'identification de 8 individus, dont la majorité sont des repris de justice, qui s'approprièrent à organiser des traversées clandestines en coordination avec des candidats à l'émigration". L'opération, menée sous la supervision du parquet territorialement compétent,

s'est soldée par la saisie de deux embarcations marines, deux (2) moteurs marins, 12 gilets de sauvetage, 100 litres d'essence, 3 fumigènes, 7 appareils GPS, une boussole et une lampe torche". Après parachèvement des procédures légales, les mis en cause ont été présentés devant le parquet territorialement compétent pour "organisation et préparation de traversées clandestines pour migration illégale en vue de commettre le crime de trafic de migrants dans le cadre d'un groupe criminel organisé transnational", conclut le communiqué.

Le réchauffement climatique triple le nombre de décès dus à la canicule en Europe

La canicule a entraîné un excès de mortalité d'environ 1.500 personnes dans 12 villes européennes, conséquence du réchauffement climatique, a indiqué un groupe de chercheurs des centres de recherche britanniques. L'analyse a porté sur la mortalité liée à la chaleur à Athènes, Barcelone, Budapest, Zagreb, Lisbonne, Londres, Madrid, Milan, Paris, Rome, Sassari et Francfort-sur-le-Main. Selon les scientifiques, la température en juillet 2025 a augmenté de 2 à 4 degrés par rapport aux niveaux précédents, entraînant la mort de 2.300 personnes dans ces villes, dont le nombre de décès excédentaires s'élevait entre 1.200 et 1.700 personnes et sont attribuables au changement climatique. Il est noté que la vague de chaleur est arrivée plus tôt en 2025, alors qu'elle est généralement observée à fin juillet ou début août. Les chercheurs soulignent que la forte mortalité est souvent associée à ce phénomène. La cause de l'augmentation des températures est attribuée à l'activité industrielle, y compris la combustion de combustibles fossiles: charbon, pétrole et gaz. En août 2024, le journal The Lancet avait déjà publié une étude d'experts européens concluant que le nombre de décès dus à la chaleur en Europe pourrait tripler d'ici 2100 si la température de la planète augmentait de 3 degrés Celsius.

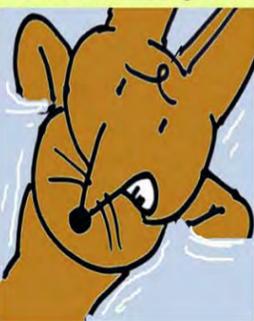
EXPRESS- HISTORIQUE

Rusé 25

La nuit, telle un voile lourd, s'abattit sur le monde, et le renard demeurait, captif et silencieux, au fond du puits.



Il se désolait amèrement de son funeste destin, laissant échapper des plaintes chargées de détresse et de regret...



Soudain, un mouton surgit et rompit le fil de ses sombres méditations!



à suivre

AUX POINGS

MISE

« J'ai eu l'opportunité de rencontrer, pour la première fois, Monsieur le président de la République, avec lequel j'ai évoqué la Foire commerciale intra-africaine prévue à Alger du 4 au 10 septembre prochain. Les préparatifs vont bon train et toutes les exigences de l'événement sont réunies, notamment après les explications de Monsieur le président qui nous ont beaucoup rassurés »

Olusegun Obasanjo, président du Conseil consultatif de la Foire commerciale intra-africaine (IATF),





Dans la journée : Dégagé
Vent : 22 km/h
Humidité : 54 %



Dans la nuit : Dégagé
Vent : 11 km/h
Humidité : 66 %

Dohr : 12h54
Assar : 16h45
Maghreb : 20h11
Ïcha : 21h49

Dimanche 17
mouharram 1447
Sobh : 03h52
Chourouk : 05h40

ASSASSINAT DE LA JEUNE ALGÉRIENNE RAHMA AYAT

L'auteur présumé, un Allemand de 31 ans, arrêté

Une jeune algérienne âgée de 26 ans, dénommée Rahma Ayat, a été assassinée, vendredi 4 juillet dernier, dans l'immeuble du quartier Hemmingen-Arnun, situé près de la ville de Hanovre, en Allemagne, où elle résidait.

Selon le journal « Bild », l'auteur présumé a été arrêté. Née en 1998 à Oran, cette ressortissante algérienne est partie en Allemagne il y a deux ans avec l'ambition de suivre une formation et le rêve de devenir une infirmière. Elle effectuait une année de bénévolat social dans un hôpital de Hanovre et souhaitait y commencer un apprentissage. Hélas, son bourreau a mis fin à sa vie en lui assénant un (des) coup(s) de couteau dans la poitrine.

Selon le même média, le rêve de la défunte a pris fin, vers 10 h 30 de ce vendredi noir, dans la cage d'escalier de l'immeuble où la victime avait élu domicile. « Elle a crié à l'aide, a traversé l'escalier en titubant, couverte de sang, et a fini par s'effondrer », rapporte Bild qui décrit la scène du crime. Cette source a précisé que les premiers intervenants étaient des médecins urgentistes et des ambulanciers, mais qui n'ont pas pu, malheureusement, sauver la victime. Concernant l'auteur présumé, c'est un citoyen allemand



Ph. : DR

âgé de 31 ans et qui n'est autre que le voisin de sa victime habitant au deuxième étage de l'immeuble cité en haut. La police n'a pas tardé à mettre la main sur lui en l'appréhendant dans son appartement.

L'auteur présumé de ce crime crapuleux était placé en garde à vue pour les besoins de l'enquête. À présent, les résultats d'une autopsie effectuée sur le corps inerte de la victime ont révélé l'existence de deux blessures par arme blanche mettant la vie en danger. L'une au niveau du cœur et l'autre au foie et aux intestins. C'est ce qu'a affirmé le procureur Oliver Eisenhauer, en charge de l'enquête, au Bild, précisant que « Rahma est décédée des suites de la blessure au cœur. Selon le parquet, l'enquête en cours cherche à établir ou à confirmer des preuves de harcèlement de la part de l'auteur présumé à

l'égard de la victime.

LES AUTORITÉS ALGÉRIENNES SUIVENT L'AFFAIRE

Suite à ce crime qui a ciblé une ressortissante algérienne, le secrétaire d'État auprès du Mae chargé de la communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaïb a reçu l'ambassadeur d'Allemagne à Alger, Georg Felsheim. L'entretien a porté sur les motivations derrière le crime horrible. Lors de cette rencontre, Chaïb a souligné auprès du diplomate allemand la nécessité de renforcer les mesures de sécurité à l'égard de nos ressortissants en Allemagne.

Pour sa part, l'ambassade d'Algérie a confirmé, hier, dans un communiqué, que le consulat général d'Algérie à Francfort est en contact permanent avec les autorités compétentes à Hanovre afin de suivre l'évolution de cette affaire et d'en connaître les circonstances. L'ambassade a aussi exprimé sa profonde tristesse et son chagrin suite à la disparition tragique de Rahma en présentant ses sincères condoléances à la famille, proches et amis de la défunte.

Il convient de souligner que la famille de Rahma prévoit de rapatrier le corps de la victime en Algérie où elle devrait être enterrée.

Farid Guellil

L. Zeggane

DANS LE CADRE DE SA PARTICIPATION AU SMSI À GENÈVE
Zerrouki rencontre la secrétaire générale de l'UIT

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, M. Sid Ali Zerrouki, a tenu une rencontre à Genève (Suisse) avec la secrétaire générale de l'Union internationale des télécommunications (UIT), Mme Doreen Bogdan-Martin, durant laquelle il a réaffirmé la disposition de l'Algérie à poursuivre le renforcement de sa coopération avec cette organisation, a indiqué un communiqué du ministère.

S'exprimant lors de cette rencontre qui a eu lieu en marge de sa participation au Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) à Genève, M. Zerrouki a souligné « la disposition de l'Algérie à continuer de renforcer sa coopération avec l'UIT et son engagement en faveur de la construction d'un avenir numérique, inclusif et durable, fondé sur l'innovation et l'intégration internationale », a précisé la même source. À cette occasion, le ministre a passé en revue « la vision de l'Algérie ainsi que ses réalisations en matière de renforcement des infrastructures de télécommunications et de la généralisation de la couverture d'internet haut débit au profit de tous les citoyens à travers toutes les régions du pays », a conclu le communiqué.

PASTÈQUES COUPÉES EN MORCEAUX Vente interdite à Constantine !

La Direction du commerce de la wilaya de Constantine a émis une décision interdisant la vente de pastèque coupée en morceaux, que ce soit sur les marchés ou par les vendeurs ambulants. Cette mesure, qui devrait être généralisée, s'inscrit dans le cadre de la protection du consommateur et de la préservation de la santé publique. En effet, l'objectif principal de cette nouvelle réglementation est de prévenir les manipulations concernant la qualité et le poids du produit, de réduire la contamination résultant de la découpe de la pastèque dans des conditions insalubres, et de protéger les citoyens contre les cas d'intoxication alimentaire. La décision de la Direction du commerce de Constantine d'interdire la vente de pastèques coupées est une mesure proactive et essentielle pour la protection de la santé publique. Il est impératif que les consommateurs restent vigilants et privilégient l'achat de fruits entiers, en prêtant attention aux signes de maturation naturelle, tels que la présence de graines noires.

Ania N.

L'AGENCE THÉMATIQUE DE RECHERCHE EN SCIENCES DE LA SANTÉ ET DE LA VIE

Un Centre d'appui à la Technologie et l'Innovation créé

L'Agence thématique de recherche en Sciences de la Santé et de la Vie (ATRSSV) vient de créer un Centre d'appui à la technologie et l'Innovation (CATI), qui sera suivi par la signature d'une convention entre l'Agence et l'Institut National Algérien de la propriété industrielle (INAPI) qui vise à garantir aux chercheurs les droits de propriété intellectuelle sur les résultats de leurs travaux, tout en favorisant leur exploitation concrète par les secteurs économiques et sociaux du pays», a-t-elle fait savoir dans un communiqué. Selon l'agence, « ce nouveau Centre a pour mission principale de soutenir les chercheurs et les porteurs de projets dans la protection, la maturation et la commercialisation des produits issus de la recherche dans les domaines de la santé et des sciences de la vie », soulignant qu'il

s'agit d'une étape importante dans le processus de valorisation des résultats de la recherche scientifique ». La même source a expliqué que, « la création de ce Centre s'inscrit dans la continuité des recommandations issues de la Rencontre nationale du 30 janvier dernier, au cours de laquelle une centaine de chefs de projets ont présenté les résultats des programmes nationaux lancés depuis 2021 ». À noter que, la création du CATI par l'ATRSSV constitue ainsi une « avancée majeure » vers une meilleure synergie entre science, innovation et développement économique, et elle concrétise les efforts menés pour inscrire la recherche algérienne dans une logique de performance, de transfert de technologie et de réponse aux besoins réels de la société.

L. Z.

DJAMAË EL-DJAZAÏR

Le musée doté d'un comité scientifique

Le comité scientifique du Musée national de la civilisation islamique de Djamaâ El-Djazair, haute instance consultative chargée de veiller à la qualité du contenu du Musée, a été installé, a indiqué un communiqué du rectorat. Selon la même source, « la cérémonie d'installation s'est déroulée en présence du président du Conseil scientifique de Djamaâ El-Djazair, Moussa Ismail, et du directeur de cabinet du recteur de Djamaâ El-Djazair, Bachir Bessaoud », précisant que « ce comité scientifique est chargé de tracer la politique culturelle du Musée et de superviser son contenu cognitif pour faire de cette structure une référence nationale dans le domaine du patrimoine islamique ». A cette occasion, le directeur du Musée, Khaled Sabeur Cherif, a souligné que, « bien plus qu'un simple espace d'exposition, cette structure constitue un centre de recherche, de documentation et de promotion du dialogue entre les cultures », ajoutant que « le comité scientifique aura la responsabilité stratégique de veiller à la qualité du contenu exposé au Musée afin de hisser cette structure au rang des grandes institutions symboliques dans le monde ». De son côté, M. Moussa Ismail a mis en avant « l'importance muséologique du Musée en tant que « joyau » au sein de Djamaâ El-Djazair ». Pour sa part, M. Bessaoud a expliqué que « l'installation de ce comité intervenait en parachèvement du cadre juridique et réglementaire du Musée », rappelant que « le minaret de Djamaâ El-Djazair, qui abrite le Musée et le Centre de recherche, était le plus grand au monde », a ton appris de même source.

L. Z.

SOUS-RIRE

Démantèlement d'un réseau criminel organisé spécialisé dans le trafic international de véhicules à Oran

